

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I .....</b>	<b>5</b>
<b>UN BRIN D'HISTOIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 L'expérience professionnelle de massothérapeute : la parole aux témoins .....</b>	<b>14</b>
<b>1.1.1 Cathleen .....</b>	<b>16</b>
<b>1.1.2 Hélène .....</b>	<b>18</b>
<b>1.1.3 Michel .....</b>	<b>21</b>
<b>1.1.4 Jean .....</b>	<b>24</b>
<b>1.1.5 Julie .....</b>	<b>27</b>
<b>1.1.6 Stéphane .....</b>	<b>30</b>
<b>1.1.7 Mario .....</b>	<b>32</b>
<b>1.1.8 Francine .....</b>	<b>34</b>
<b>1.2 Les valeurs des praticiens participants du Saguenay-Lac-Saint-Jean .....</b>	<b>36</b>
<b>1.3 L'éthique du praticien .....</b>	<b>41</b>
<b>1.4 La parole au groupe de discussion .....</b>	<b>43</b>
<b>1.5 Tout compte fait .....</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE II.....</b>	<b>50</b>
<b>LE PARCOURS PROFESSIONNEL .....</b>	<b>50</b>
<b>2.1 La motivation originelle .....</b>	<b>54</b>
<b>2.2 Le renforcement .....</b>	<b>61</b>
<b>2.3 Le déplacement .....</b>	<b>66</b>
<b>2.4 Les croyances mobilisatrices .....</b>	<b>72</b>
<b>2.5 L'idéal professionnel .....</b>	<b>76</b>
<b>2.6 Les étapes chronologiques d'une vie professionnelle .....</b>	<b>81</b>
<b>CHAPITRE III .....</b>	<b>84</b>
<b>L'ÉTHIQUE ASSOCIATIVE .....</b>	<b>84</b>
<b>3.1 Une nouvelle structure régionale pour donner la parole aux praticiens .....</b>	<b>86</b>
<b>3.2 Pour retrouver son identité .....</b>	<b>91</b>
<b>3.3 L'éthique pour rendre opérante la solution émergente .....</b>	<b>102</b>
<b>3.4 Quelques enjeux d'une structure à caractère régional .....</b>	<b>106</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>112</b>
<b>ANNEXE I .....</b>	<b>122</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>125</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>TABLEAU 1: Principales valeurs émergentes de leurs parcours professionnels</b>	<b>38</b>
<b>TABLEAU 2 : Valeurs reliées à l'idéal professionnel</b>	<b>39</b>

## **LISTE DES FIGURES**

<b>FIGURE 1 : La pyramide du cheminement professionnel</b>	<b>53</b>
<b>FIGURE 2 : La pyramide du cheminement professionnel : le renforcement</b>	<b>61</b>
<b>FIGURE 3 : La pyramide du cheminement professionnel : le déplacement</b>	<b>66</b>
<b>FIGURE 4 : La pyramide du cheminement professionnel : les croyances</b>	<b>71</b>
<b>FIGURE 5 : La pyramide du cheminement professionnel : l'idéal</b>	<b>76</b>

## **AVANT-PROPOS**

En premier lieu, j'aimerais remercier mon directeur de recherche, M. Marc Jean, Ph. D., professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour m'avoir accompagné et soutenu pendant toutes ces années de tergiversation. Sa grande générosité, son ouverture et son empathie m'ont permis de mener ce projet à bon port.

Je tiens également à remercier les praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont collaboré à cette démarche de recherche-action. Ces participants avaient, dans un court laps de temps, à décanter leurs parcours professionnels pour nous faire partager leurs motivations et leurs idéaux. Ces témoignages instructifs, parfois touchants, parfois engagés, quelquefois très intimistes ont souvent été recueillis à des horaires plutôt incommodes pour le participant<sup>1</sup>. Ce projet n'aurait donc pas eu lieu, tout au moins sous cette forme, sans la générosité de ces praticiens en massage.

Finalement, un merci tout à fait spécial à mon épouse, Céline, mon amour et ma passion, qui a eu la patience de m'accompagner durant toutes ces heures occupées à ce beau projet de réalisation professionnelle.

---

<sup>1</sup> Avant ou après la journée de travail, entre deux rendez-vous, etc.

## INTRODUCTION

Depuis 1995, année de ma première rencontre avec le massage, le fil conducteur de ma démarche a consisté à favoriser la reconnaissance sociale de la massothérapie. J'ai donc poursuivi un programme court de deuxième cycle en bioéthique en concentrant, dans la mesure du possible, mes travaux aux facettes de cette profession. J'ai aussi participé à des réunions de comités portant sur la formation de massothérapeutes, rencontré les principaux « officiers » de la Fédération québécoise des massothérapeutes agréés (FQM), tergiversé sur des sujets touchant la profession et la professionnalisation tels que : l'incidence des remboursements d'assurance comme élément de régulation de la profession, les programmes de formation, les aspirations professionnelles, etc.

Deslauriers<sup>2</sup> compare le participant observateur à un collègue, un confrère. C'est un rôle qui me convient étant déjà **massothérapeute agréé**, praticien en massage suédois et en massage californien à ville Saguenay<sup>3</sup>, arrondissement Chicoutimi. En fait, à travers une formation parfois exigeante<sup>4</sup>, j'ai eu la chance de côtoyer des personnes que je qualifierais d'authentiques. Notre cohorte comportait initialement des étudiants provenant d'un peu partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La distance des lieux de provenance et de pratique de chacun limitait considérablement les relations une fois la formation terminée. À défaut de proximité physique, une recherche sollicitant des contacts avec certains de mes collègues me permettait de rompre avec un sentiment d'isolement. Somme toute, dans le cadre de cette recherche, ce statut de praticien en massage me confère certains avantages (connaissance du terrain et de l'industrie) mais aussi certains inconvénients relatifs à mes propres référents dans le domaine.

---

<sup>2</sup> Deslauriers, Jean-Pierre *Recherche qualitative: guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 142 pages.

<sup>3</sup> Saguenay : région-ville dans la province de Québec au Canada, le Saguenay est le patronyme d'une rivière, d'une région et d'une ville.

<sup>4</sup> À l'école de massage Kikaï de 1996-1998.

Ce sentiment était également ressenti à un autre niveau. À travers mes contacts avec mes collègues au fil des années, je m'étais aperçu que nous partagions tous, à des degrés divers, un certain sentiment d'éloignement avec notre association professionnelle et avec les autres membres de notre association. Le siège social de la FQM est situé dans la métropole (comme bien d'autres associations au Québec) et la participation des membres régionaux aux activités métropolitaines est relativement faible selon l'ensemble des commentaires recueillis. Faut-il attribuer ce sentiment d'éloignement à la distance ou s'inscrit-il également à travers les réseaux de contacts et la qualité de relation qui s'établissent entre les personnes ? Ce manque de proximité relationnelle peut-il être vécu différemment ? La perspective de pouvoir initier un mouvement rassembleur propre à créer une autre forme de proximité entre praticiens a donc motivé également cette démarche de recherche.

Le vieux proverbe espagnol « *caminando hay camino* » ou l'idée que « *c'est en marchant que l'on trouve son chemin* »<sup>5</sup> représente bien le parcours que j'ai utilisé pour trouver un bon axe de travail et une méthode adéquate d'investigation sur le terrain. Suite à une succession de pas hésitants et d'erreurs rectifiées, le choix de considérer le parcours professionnel à travers les motivations et l'idéal professionnel comme leitmotiv à ma démarche de recherche s'est donc imposé graduellement.

De la motivation à l'idéal professionnel constitue donc une représentation de ce discours d'existence à travers un parcours professionnel : motivations à choisir cette profession et à persévérer vers un but presque inaccessible : l'idéal professionnel. Cette démarche offre également le double avantage de donner la place aux dires des praticiens et, je l'espère, de susciter leur intérêt à une quête commune, celle de la poursuite d'un idéal professionnel commun ou de leurs idéaux professionnels singuliers. Elle permet une investigation intimiste du discours d'existence des praticiens, ce qui les motive réellement. Cette quête de sens se veut aussi dissociée de l'imagerie populaire (de ce que la population, les institutions ou les non-praticiens peuvent en concevoir).

---

<sup>5</sup> Chalas, Yves, *L'invention de la ville*, Édition Économica, Collection Villes, Paris, 2000, 199 pages (page5).

La recherche qualitative est parfois considérée comme un « moyen d'action sociale transformatrice ».<sup>6</sup> L'observateur change le sujet observé. Mon objectif est donc de faire de cette recherche-action ou recherche-terrain, un exercice de mobilisation de la massothérapie régionale.

La recherche-action doit être ancrée dans le réel et faire face, non à des abstractions théoriques (qu'elle peut par ailleurs utiliser dans son appréhension de la réalité), mais aux comportements et aux dynamiques vécues tout en ayant pour but ultime de les modifier, de susciter un changement<sup>7</sup>.

Pour que cette recherche-action reflète le plus fidèlement possible les préoccupations des praticiens, c'est à partir de la clarification des motivations et des idéaux que s'attachera la revue de littérature. Il s'agit donc essentiellement de cueillir des données, de les catégoriser et d'effectuer une analyse, non pas à partir de modèles préétablis, mais plutôt en fonction des informations recueillies.

Au premier chapitre, un brin d'histoire de la massothérapie au Québec nous permettra de mieux saisir le discours d'existence des massothérapeutes régionaux. Nous présenterons également quelques praticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean à partir de leur histoire personnelle et de leurs valeurs professionnelles. Nous aborderons par la suite l'éthique individuelle. Nous donnerons enfin la parole à des massothérapeutes par la voie d'un groupe de discussion afin que les participants puissent partager entre eux leurs appréhensions et leurs attentes. Nous découvrirons ainsi ce qui les motive et les mobilise en tant que groupement social.

---

<sup>6</sup> 71<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, Rimouski, 19 au 23 mai 2003, Colloque 605, *Distances et proximités en recherche qualitative*, Zuniga Ricardo, La recherche qualitative et la formation professionnelle : quelques effets vertueux.

<sup>7</sup> Gauthier, Benoît et all, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1984, 535 pages (page 461)

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons le parcours professionnel des praticiens à partir d'une catégorisation faisant référence à une suite chronologique de la carrière professionnelle de praticiens en massage. Ce construit hypothétique, dans le continuum espace-temps, sera symbolisé par une pyramide où chaque jalon représente une forme de motivation professionnelle : motivation originelle, renforcement, déplacement, croyance et idéal professionnel. L'éthique nous aidera par la suite à jeter une certaine lumière sur les forces en présence dans la construction de sous-groupes identitaires. Le troisième chapitre nous place en présence du développement d'un espace social et de la dynamique éthique dans la construction d'un nous collectif.

Somme toute, l'objectif de cette recherche-action consiste essentiellement à proposer une réponse instrumentale aux praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean permettant le partage de valeurs professionnelles afin de faciliter l'atteinte d'un idéal professionnel commun ou tout au moins l'atteinte d'idéaux professionnels singuliers.

## **CHAPITRE I**

### **UN BRIN D'HISTOIRE**

Le massage au Québec s'inscrit dans un contexte historique et social. Un bref rappel de son évolution nous permettra de mieux comprendre l'univers professionnel dans lequel évoluent ces praticiens et dans lequel s'inscrit cette démarche de recherche.

Selon la perception du corps, du toucher, de l'évolution des pratiques médicales, de l'emprise des religions et des valeurs morales qui s'y rattachent, le massage a plus ou moins eu ses lettres de noblesse, parfois glorifié pour ses effets curatifs, parfois condamné pour sa relation intimiste au corps. Il s'est vu interdit<sup>8</sup>, préconisé, réservé à une élite dirigeante ou à la populace, reconnu pour ses effets curatifs ou taxé d'effet placebo. Le massage semble s'ajuster au goût du temps et des cultures.

Le faciès du thérapeute change également à travers le temps et l'espace : médecin dans la culture chinoise (de l'Antiquité à aujourd'hui), profession pour aveugles au Japon<sup>9</sup>, pratiqué par Hippocrate et les médecins dans la Grèce antique, parfois esclave (souvent châtré et aphone) ou médecin (et même parfois les deux) dans les thermes romains ou au service de Jules César<sup>10</sup>, utilisé par les guerriers Samouraïs pour chasser la peur et la douleur imprégnées dans la peau (la mémoire corporelle), effectué par un hôte pour

---

<sup>8</sup> Au Moyen Âge et durant une bonne partie de la Renaissance, il fut proscrit par le clergé.

Source: [http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=massotherapie\\_th](http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=massotherapie_th)

<sup>9</sup> Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Amma est institutionnalisé à titre de profession pour aveugles.

Source: [http://www.reseauproteus.net/therapies/mas\\_amma/amma.html](http://www.reseauproteus.net/therapies/mas_amma/amma.html)

<sup>10</sup> Inkeles Gordon, Todris Murray, 1972, *L'art du massage*, Éditions l'Étincelle, Québec, pages 149-150.

accueillir un invité chez les Hawaïiens (massage appelé *lomi lomi*)<sup>11</sup> ou même effectué par un soignant sur un cheval de course (pratique de l'équissage).

Bien qu'il continuait à se développer en Orient, le massage disparut en Occident au Moyen-Âge étant donné le mépris pour les plaisirs de la chair prôné par l'autorité ecclésiastique. Ambroise Paré, médecin français, s'y intéressa de nouveau à partir d'une approche plus physiologique et anatomique au XVI<sup>e</sup> siècle, puis au début du XIX<sup>e</sup> siècle Peter Henrik Ling réalisa une synthèse de techniques orientales et de ses connaissances de gymnastique pour développer le massage suédois. Un premier collège fut fondé à Stockholm en 1813 pour enseigner cette technique et depuis lors plusieurs autres se sont développées.

Le massage fait partie des médecines douces<sup>12</sup> définies comme étant des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques, ni la chirurgie telle que l'acupuncture, la psychologie, la physiothérapie ou l'homéopathie. Dans le langage populaire, le concept de médecine douce renvoie aussi à la notion de médecine non violente pour l'organisme ou médecine à moindre risque. Il est accepté dans la société que la médecine traditionnelle comporte un certain pourcentage de complications. La clientèle habituelle des médecines douces ne s'attend généralement pas à ce qu'un traitement occasionne des complications. En ce sens, la chiropractie se rapproche plus de la médecine traditionnelle étant donné le degré de dangerosité de certaines manipulations.

L'histoire des médecines douces au Québec est assez récente. Dans les années 1920, il y a bien eu un hôpital et une association à Montréal qui recouraient à l'homéopathie pour soigner les patients, mais faute de médecins, cet hôpital a dû fermer ses portes. En 1939, la ville de Montréal réglemente le massage (Règlement n° 1573) pour en contrôler l'exécution notamment par l'obligation de détenir un permis d'exercice. Des conditions touchant la salubrité, les issues extérieures, le type d'activité inscrite au permis font l'objet d'inspection

---

<sup>11</sup> Mitchell Stewart, 1995, *Initiation au massage*, Éditions du Rocher, Monaco, p. 10.

<sup>12</sup> Concept adopté par l'Office des professions du Québec et développé par Renaud et Al. (1987)

annuelle. À noter qu'à cette époque, plusieurs municipalités ont suivi l'exemple de Montréal quand ils n'ont pas tout simplement calqué ce règlement.<sup>13</sup>

Parallèlement, la relation au corps et la perception du toucher prennent une nouvelle tangente puisque jusqu'à la fin des années 1950, le toucher et le berçement (à l'aide du berceau) étaient considérés comme archaïques et réprouvés. On déconseillait aux mères de garder le bébé dans leur lit ou même dans leurs bras. La relation de mère à enfant était plus effective (pour donner des soins) qu'affective (chaleur humaine, jeux, échanges gratuits). Quant à la relation du père à l'enfant, elle était marquée par l'absence ou pire par une sexualisation : le père ne devait pas démontrer de chaleur humaine trop insistante. Le toucher envers ses propres enfants et envers les « étrangers » était considéré comme un tabou.

Dans les années 1960, les croyances reliées au toucher évoluent et les tendances sociales comme le mouvement hippie facilitent la redécouverte de l'art ancien du massage dans une perspective intimiste (exploration de soi, éveil de la conscience, etc.). C'est à cette époque que fut développé le massage *esalen* basé essentiellement sur l'écoute, l'intuition et l'éveil de la mémoire corporelle, de même que le massage californien qui éveille la conscience du corps et invite à l'abandon. Ces nouvelles techniques ont été aux États-Unis à Big Sur en Californie. Au Québec, le mouvement hippie et les valeurs qu'il transporte atteignent doucement nos frontières, mais se confrontent rapidement à une société judéo-chrétienne qui n'accepte pas ce libertinage. Claude Guilbeault nous rappelle :

Jusqu'au début des années 70, la conduite morale des Québécois était dictée par l'Église et était appliquée par les prêtres qui, du haut de la chaire ou du fond du confessionnal, dictaient littéralement la conduite morale, sensuelle et sexuelle de leurs ouailles. Les enfants comme les adultes vivaient dans la crainte du péché et de la punition divine<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Martel, Paul, 1990 p. 66.

<sup>14</sup> Guilbeault, Claude, 1998 p. 45.

De plus, le même modèle comportemental de cette époque minimisait les conséquences de la violence: permission d'abuser de sa conjointe pour la forcer à faire son devoir conjugal et possibilité des personnes en autorité (éducateurs, parents, religieux) d'user de la force et de frapper les enfants pour les corriger. Les relations avant mariage étaient également proscrites tout autant que la jouissance après le mariage. Le corps était considéré comme le tabernacle de l'âme. Le divorce, la contraception et le péché de la chair conduisaient directement aux flammes de l'enfer. Vous pouviez toujours aller vous « accuser » dans un confessionnal ou avoir la chance ultime d'avoir l'extrême-onction pour votre dernier souffle. Il était donc moral de toucher avec violence et immoral de toucher l'autre avec amour, et ce, même avec ses propres enfants, car cette relation pouvait être considérée comme sexuée.

Parallèlement, un mouvement de professionnalisation s'amorce au Québec. En 1970, la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social recommande une réforme de l'organisation professionnelle qui doit déborder du cadre des professionnels de la santé et des services sociaux et s'étendre à l'ensemble des professions. Jusqu'alors, le droit professionnel québécois évoluait au hasard des lois particulières créant une corporation professionnelle ou modifiant une loi déjà existante. En 1973, le Code des professions vient provoquer un « réaménagement » fondamental au niveau de la gestion et de l'organisation des professions en adaptant le régime juridique du secteur professionnel aux grands courants de la société. L'objectif premier de cette nouvelle législation professionnelle est de garantir la protection du public en veillant à la qualité de l'ensemble des services professionnels offerts (formation, intégrité, compétence) et d'assurer la distribution efficace des services professionnels requis pour le public (reconnaissance de nouvelles professions). C'est à cette époque que la chiropractie et l'acupuncture obtiennent une reconnaissance légale, ce qui constitue un événement décisif qui a favorisé le développement des médecines douces au Québec. Toutefois, pour ces deux médecines, il existe une relation au corps limitée puisque le toucher se résume à des manipulations (de la colonne vertébrale principalement) ou à l'insertion d'aiguilles.

En ce qui concerne la massothérapie, elle demeure une profession à peu près inconnue au Québec jusqu'au milieu des années 1970. À Montréal, on ne connaissait que le massage de détente (pratiqué à partir du massage suédois) destiné à des gens en santé. À cette époque, seuls les masseurs pratiquant dans un établissement sportif étaient protégés. L'escouade de la moralité de la police de Montréal pouvait entrer chez un thérapeute à l'improviste pour le prendre en flagrant délit parce qu'à cette époque, le massage était associé à la prostitution (salon de massage érotique). De plus, les masseurs tout comme les acupuncteurs ne pouvaient pratiquer à domicile en vertu d'un règlement municipal.

Parallèlement, pendant les années 1970 et 1980, l'engouement pour les programmes de mise en forme a permis de développer une autre perception du massage comme un outil privilégié de bien-être, de mise en forme (comme complément à un entraînement sportif). Au milieu des années 1980, les compagnies d'assurance s'ajustent au goût du temps et commencent à insérer des protections supplémentaires à leurs plans collectifs pour les médecines douces (acupuncture, chiropractie, massage, etc.). En 1987 le massage *amma* est introduit au Québec par David Palmer, formé par Takoshi Nakamura (fondateur du Amma Institute) à San Francisco, et vers la fin des années 1980, pour se conformer à la Charte des droits et libertés, la ville de Montréal abroge un règlement qui interdit de masser une personne de l'autre sexe et oblige les praticiens en massothérapie à fournir à la police une liste de leurs clients. Au même moment, les municipalités au Québec permettent graduellement l'implantation du massage. Puis, en 1993, le dernier bastion de résistance tombe : la ville de Montréal abroge les règlements qui restreignent le droit de pratique de la massothérapie.<sup>15</sup>

Durant cette période, plusieurs thérapeutes œuvrant dans le domaine des médecines douces au Québec sont poursuivis pour exercice illégal de la médecine en vertu de l'article 43 de la Loi médicale qui stipule que : « sous réserve des droits et priviléges expressément accordés

par la loi à d'autres professionnels, nul ne peut poser l'un des actes décrits à l'article 31, s'il n'est pas médecin ».<sup>16</sup> Pour ce qui est de l'article 31, il se définit ainsi : « constitue l'exercice de la médecine tout acte qui a pour objet de diagnostiquer ou de traiter toute déficience de la santé d'un être humain ». La chasse aux sorcières est ouverte et la Corporation des médecins y trouve son compte. Les infractions sont passibles d'une amende d'au moins 500 \$ et d'au plus 5000 \$. À noter que dans les cas où c'est la Corporation des médecins qui poursuit, le montant des amendes est directement versé à la Corporation elle-même. Il n'est alors pas étonnant de remarquer que c'est la Corporation des médecins qui intentait ces poursuites plutôt que le procureur général, poursuites effectuées par des dénonciations de préposés ou par l'entremise d'agents provocateurs à la solde de la Corporation. De plus, une poursuite peut contenir plusieurs chefs d'accusation (par acte posé en contravention). Enfin, pour les cas de récidive, la personne est passible d'emprisonnement. Paul Martel précise :

C'est là l'arme suprême de la Corporation des médecins contre les guérisseurs ou thérapeutes qui continuent de la défier des condamnations répétées pour exercice illégal de la médecine et traitent les amendes qu'ils doivent payer à la Corporation comme un genre de cotisation pour leur droit de pratiquer. Cette arme permet à la Corporation de museler les contrevenants trop tenaces, ou encore de les forcer à s'expatrier<sup>17</sup>.

En 1992, l'Office des professions du Québec refuse de reconnaître la profession de massothérapeute. Cette profession ne constituerait pas un danger pour la santé publique sauf dans le cas d'utilisation de table à traction. De plus l'avis au ministre précise qu'il existe des contre-indications au massage qui devraient être connues du client ou préalablement identifiées par un médecin<sup>18</sup>. Par ailleurs, le ministère de la Sécurité publique avait alors émis l'avis qu'une réglementation aiderait le public à s'y retrouver dans le secteur du massage afin de mieux contrôler le massage érotique. Quant au Collège des médecins,

---

<sup>15</sup> Nantel Ricahrd, *La Fédération québécoise des massothérapeutes: histoire de ses 20 ans 1979-1999*, Québec, 1999, p. 6.

<sup>16</sup> Paul Martel, p. 13.

<sup>17</sup> Ibid p. 14.

<sup>18</sup> Office des professions du Québec, Avis au ministère responsable de l'application des lois professionnelles sur l'opportunité de constituer une corporation professionnelle dans le domaine des médecines douces, Québec, avril 1992, p. 10.

sa position était claire et a peu évolué depuis : les médecines douces ne reposent sous aucune base scientifique, l'homéopathie est une optimisation de l'effet placebo et le massage c'est uniquement de la détente et toute référence à un effet thérapeutique induit le public en erreur.<sup>19</sup> Par ailleurs, plusieurs professions officiellement reconnues avaient déjà intégré le massage à leurs pratiques professionnelles. Dans l'avis émis par le ministère responsable de l'application des lois professionnelles en 1992, nous pouvons prendre connaissance que la Corporation professionnelle des infirmières et des infirmiers atteste que ses membres peuvent utiliser, dans leur pratique régulière, le massage et les approches énergétiques dans le but de contrôler la douleur. La Corporation professionnelle des physiothérapeutes affirmait que ses membres pouvaient utiliser le massage puisqu'il constituait une modalité de traitement parmi d'autres. La Corporation professionnelle des chiropraticiens atteste également de l'usage de ces thérapies manuelles par ses membres. En gros, le discours d'alors était que ces professionnels de la santé reconnaissaient les bienfaits du massage et pouvaient utiliser les techniques dans le cadre de leur profession. Toutefois, un massage donné par un masseur : n'avait qu'un but sédatif et de détente (position des chiropraticiens) ou visait surtout le bien-être et la détente (position des physiothérapeutes).<sup>20</sup>

Bref, un membre d'une profession reconnue est habilité à donner un traitement thérapeutique et un masseur : un massage de détente. Juliana Pleines nous rappelle le climat qui sévissait alors : « On a cru qu'on avait gagné à cette époque puis l'Office a finalement refusé en 92. C'est l'opposition politique des lobbies des médecins, des infirmières et physiothérapeutes qui a pesé dans la balance contre nous ».<sup>21</sup> Malgré ce revirement déchirant pour plusieurs personnes s'étant investies dans ce dossier, Michelle Pépin en souligne des effets positifs puisque le travail d'envergure effectué pour uniformiser des profils de formation à l'ensemble des écoles accréditées par la FQM et les efforts constants

---

<sup>19</sup> Office des professions du Québec, Avis au ministère responsable de l'application des lois professionnelles sur l'opportunité de constituer une corporation professionnelle dans le domaine des médecines douces, Québec, avril 1992, p. 4.

<sup>20</sup> Ibid p. 5.

pour distinguer le massage des autres approches de médecines douces auraient eu pour effet de diminuer les poursuites entamées principalement par le Collège des médecins : « Enfin, le harcèlement des ordres "lourds" comme le Collège des médecins s'est apaisé à l'égard des massothérapeutes posant des diagnostics et s'est porté vers ceux qui prétendent guérir ».<sup>22</sup> La massothérapie retrouvait donc un peu de répit dans le tumulte de la guerre de professions que connaissait le Québec à cette époque.

Puis, la mise en place du régime d'assurance-médicaments du Québec en 1996 a fait en sorte que la clientèle des régimes d'assurance collective devient de plus en plus exigeante quant aux services à inclure dans ses couvertures (médecines douces, matériel orthopédique, frais reliés à l'utilisation des services de cliniques privées, etc.). En outre, dans notre société où tout va si vite, les services de santé sont fréquemment considérés comme des produits de consommation comme les autres et de plus en plus de Québécois tiennent à prendre eux-mêmes les décisions qui concernent leur bien-être, quitte à en assumer les coûts directement, et ce, selon leurs valeurs et leurs attentes. Cette prise en charge de la santé par l'individu rejoint le concept de promotion de la santé tel que défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme « un processus qui consiste à habiliter les personnes à accroître leur contrôle sur leur santé et améliorer celle-ci ».<sup>23</sup>

Par ailleurs, la popularité de la massothérapie évolue rapidement. Selon les statistiques de la FQM, en 1992, seulement 1,9 % des Québécois avaient reçu un massage au cours de leur vie. En 1994, ce pourcentage s'élevait à 17 % et à 30 % en 1998. Cet engouement s'explique principalement par tous les efforts mis de l'avant pour faire reconnaître cette thérapie, la reconnaissance des services par les assurances et un mouvement social vers les produits ou services dits naturels.

---

<sup>21</sup> Ibid p. 7.

<sup>22</sup> Ibid p. 7.

<sup>23</sup> Source: <http://www.nexussante.ca/projets/articles/sante.htm>

Au Québec, comme un peu partout en Amérique du Nord, le massage a donc évolué à travers un dédale d'événements ou de changements sociaux qui ont affecté une certaine conception du corps et du toucher. Aujourd'hui, nous considérons un peu comme de l'histoire ancienne le mouvement de libération féminine, la Révolution tranquille, l'avènement de la pilule, les écoles confessionnelles, l'acceptation sociale des conjoints de fait, la condamnation de la contraception et du divorce par l'Église. Le toucher thérapeutique est maintenant mieux accepté (chiropractie, physiothérapie, thérapie musculaire, etc.) et le toucher violent envers les femmes et les enfants n'est plus tolérable socialement : l'ancienne loi du silence en est devenue une de dénonciation. Forcer un devoir conjugal constitue un viol avec toutes les implications que cet acte criminel comporte et corriger un enfant constitue une atteinte à son intégrité physique et psychologique. La relation au toucher évolue donc suffisamment pour voir resurgir cet art ancien qui sollicite un rapport plus intime avec le corps.

Somme toute, le domaine du massage reflète bien l'évolution de notre relation au corps et au toucher. En 1980, une personne était vue d'un mauvais œil si elle allait se faire masser. En 2004, il est devenu « *in* » de recevoir un massage. Nous sommes donc passés de préjugés à connotation sexuelle reliés aux massages érotiques à une reconnaissance de la profession par la société en général. Même si le gouvernement n'a pas encore légiféré pour cette profession, le fait que plus de 35 compagnies d'assurance la reconnaissent pour sa clientèle assure une certaine notoriété aux yeux des assurés. On s'approche donc graduellement de l'idéal visé, soit la reconnaissance sociale de cette profession.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce n'est qu'en 1987 à Chicoutimi que l'on voit apparaître les premières institutions d'enseignement privé reconnues par la FQM : l'École Kikaï, spécialisée en approche orientale (le massage shiatsu) et l'École de massage Claude Delisle, spécialisée en approche occidentale (le massage californien).

Voilà donc un petit tour d'horizon de l'univers de la massothérapie qui permet de mieux appréhender l'essence du discours d'existence des praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### **1.1 L'expérience professionnelle de massothérapeute : la parole aux témoins**

Lorsqu'il s'agit des premières recherches dans un champ d'investigation donné, l'entrevue constitue somme toute une voie d'accès privilégiée permettant l'ouverture à la logique de l'interviewé, ce qui caractérise son discours d'existence. D'ailleurs, il serait présomptueux et même fort aléatoire de vouloir clarifier les motivations et les idéaux de praticiens régionaux sans tout au moins prendre la peine de les interroger.

Par ailleurs, une entrevue dirigée, avec des questions précises, n'aurait pas permis d'explorer les particularités individuelles. D'un autre côté, un entretien non directif « pur », supposant une latitude totale à l'interviewé sur la thématique abordée, aurait été facilité par une compréhension « similaire » des concepts abordés. Or les motivations et/ou les idéaux professionnels ne faisant pas partie, conscientement du moins, des préoccupations quotidiennes de nos participants, il nous semblait préférable d'utiliser une formule d'entrevue semi-dirigée facilitant la cueillette des données tout en permettant au sujet d'utiliser ses propres cadres de référence (voir questionnaire d'entrevue, annexe 1). Des entrevues préliminaires ont toutefois été nécessaires à l'exploration du champ d'études.

Maslow considère la subjectivité du sujet comme la seule source valable de motivation : « L'élément motivant pour tout être humain, excepté, semble-t-il, pour les psychologues behavioristes, est *subjectif*. Je suis motivé quand je perçois mon désir, mon vœu, mon

envie, mon manque ».<sup>24</sup> C'est donc essentiellement à travers les dires des praticiens, de la perception de leurs propres parcours que s'alimentera principalement cette étude.

Les perceptions sont les jugements qu'une personne porte à l'égard des événements, des autres et d'elle-même. Elles sont constituées à la fois d'un processus et de connaissances. En effet, nous sommes constamment en train d'interpréter, d'expliquer et de comprendre ce qui nous arrive. Ce processus, souvent inconscient, génère un savoir que notre mémoire emmagasine et qui, au fil du temps, nous amène à créer notre propre image des événements passés, des autres, et de nous-mêmes. Nos perceptions sont subjectives et interprétatives<sup>25</sup>.

Le chercheur essaie de saisir la façon dont la personne définit la réalité et les liens qu'elle établit entre les événements.<sup>26</sup> Nous faisons donc appel à la logique de l'interviewé, sa façon propre de percevoir la construction de son cheminement professionnel. À partir des entrevues semi-dirigées de trente à quarante minutes, les praticiens ont été invités à témoigner de leurs motivations et de leur parcours professionnel. Les consignes et trois questions générales leur ont préalablement été transmises. Des questions complémentaires leur ont également été communiquées en fonction du déroulement des séances d'entrevue. Une sélection de huit entrevues a été réservée pour analyse ultérieure.

Un *groupe de discussion* composé d'autres praticiens a permis de confronter ou de conforter les résultats des entrevues semi-dirigées. La thématique de cette rencontre a porté principalement sur les avenues de solutions favorisant la compréhension, le partage, le développement et l'accomplissement de l'idéal professionnel ou de leurs idéaux respectifs.

Tel que spécifié en introduction, les dires des praticiens constituent l'essentiel de la base de données. De plus, nous avons pris soin de présenter succinctement nos praticiens en massage pour ne pas perdre de vue le fil conducteur (le lien signifiant) de leurs parcours

<sup>24</sup> Maslow, Abraham H., *Vers une psychologie de l'être*, Collection l'expérience psychique, Librairie Arthème Fayard, France, 1972, 274 pages (page 24).

<sup>25</sup> Viau Rolland, *La motivation dans l'apprentissage du français*, Édition du renouveau pédagogique Inc., Québec, 1999, 161 pages (page 33).

<sup>26</sup> Deslauriers, Jean-Pierre *Recherche qualitative: guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 142 pages.

professionnels. Ces sommaires ont été élaborés à partir des verbatims des interviews et constituent la référence principale utilisée à la catégorisation et aux analyses citées aux chapitres 2 et 3. Cette investigation intimiste nous permet de mieux les connaître à partir d'un discours d'existence représenté par leurs parcours et leurs idéaux professionnels. Un rappel des valeurs qui ont émergé de leurs histoires respectives viendra circonscrire la présentation de ces participants au présent chapitre.

Cette cueillette de données est le fruit d'une collaboration volontaire de praticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut également préciser que j'entretenais des relations amicales<sup>27</sup> avec quelques-uns de ces participants, ce qui a probablement contribué à favoriser un certain niveau de confiance lors des entrevues. Toutefois, les noms ainsi que certains détails biographiques susceptibles de permettre l'identification de ces personnes ont été changés afin de préserver leur anonymat.

En ce qui a trait aux données, il s'agit d'informations de deux niveaux : les faits observables (date, nom d'école, associations, cours, etc.) et les informations qui relèvent de la perception (motivation, valeurs, etc.). Dans le cas des faits observables servant à témoigner de la réalisation de certains motifs (à marquer le temps et l'espace), il s'agit principalement de découvrir le sens que ces individus accordent à leur propre parcours professionnel et à marquer l'évolution de leurs motivations. Laissons maintenant la parole aux véritables témoins pour nous faire découvrir leurs réalités.

### ***1.1.1 Cathleen***

Selon Cathleen, le massage et le sport font bon ménage. Elle pratique des activités sportives depuis son enfance et excelle notamment en Taekwondo (sport de combat oriental). Dès son tout jeune âge, son grand-père la massait quand elle revenait de se glisser (elle avait souvent mal aux jambes et le massage lui faisait du bien). Plus tard, durant ses compétitions

d'arts martiaux, les compétiteurs essayaient de se masser l'un l'autre même si personne n'avait vraiment de technique de massage: « j'avais mal et je n'avais aucune alternative au massage ».

En 1997, elle s'est sentie interpellée par l'annonce publicitaire de l'école de massage Kikaï au Saguenay. À la suite de sa première formation (en massage suédois), elle a voulu se spécialiser afin de répondre aux besoins plus spécifiques des athlètes. Elle s'est inscrite à une autre école à Montréal<sup>28</sup> malgré les coûts et les déplacements fréquents que cet engagement lui imposait.

Bien que de nature généralement réservée et enjouée les sous-entendus, préjugés ou « farces plates » relatifs à la pratique du massage, horripilent Cathleen au plus haut point. Ce genre d'allusion lui fait serrer les poings et monter le ton rapidement. Elle a été sollicitée sexuellement durant un traitement qu'elle offrait dans une institution hôtelière au Lac St-Jean. Pourtant, dit-elle : « c'était un hôtel tout à fait comme il faut ». Suite à cette expérience traumatisante, elle décide d'ouvrir sa propre entreprise. Elle a également acquis une certaine assurance et elle sait maintenant comment reconduire les avances ou affronter la personne s'il y a lieu. Selon son expression, il lui est arrivé aussi de provoquer une tension supplémentaire à un client qui ne voulait pas en démordre.

À son sens, l'appellation Clinique de massothérapie (plutôt que l'appellation Salon de massage) indique encore plus clairement quel type de thérapie est offert dans son établissement. À 27 ans, elle possède sa propre entreprise où travaillent deux esthéticiennes et trois massothérapeutes. Elle est bien intégrée dans son milieu et est reconnue par d'autres professionnels de la santé<sup>29</sup> qui lui réfèrent des clients.

---

<sup>27</sup> Des relations amicales que j'entretiens encore aujourd'hui et qui dureront, je l'espère, le plus longtemps possible...

<sup>28</sup> Kiné-Concept

<sup>29</sup> Chiropraticien, physiothérapeute et médecin.

Elle est toutefois demeurée prudente et même réticente aux demandes de massage de détente. Bref, le massage de détente, ce n'est pas sa clientèle habituelle, elle traite plutôt, ce qu'elle appelle « des problématiques ». Elle considère que le massage c'est avant tout un « moyen de prévenir les maux »<sup>30</sup> et qu'il faut éduquer les gens, les accompagner. Cela lui arrive même de demander à sa clientèle de la rappeler pour s'assurer que tout a bien été après le traitement. Ce qu'elle aime avant tout, c'est de sentir qu'elle contribue à faire la différence, à améliorer la santé des gens. De plus, avec elle, la situation ne doit pas perdurer : après quatre ou cinq séances, s'il n'y a pas d'amélioration suffisante, elle réfère le client à un spécialiste.<sup>31</sup> Le bien-être des gens, c'est ce qui compte avant tout.

Pour Cathleen, l'avenir idéal de cette profession c'est que le massage doit être reconnu comme un soin de santé. Il doit y avoir une véritable reconnaissance professionnelle de la part du public et du système de santé et il faut que la formation professionnelle soit normalisée.<sup>32</sup> Enfin, qu'un titre ou une appellation définisse clairement cette profession et la distingue de celle qui se spécialise dans les services « autres ».

### **1.1.2 Hélène**

Hélène, à quarante ans, était confrontée à une menace de fermeture du foyer où elle travaillait à titre d'infirmière. Que ce soit à l'hôpital ou au foyer, les deux milieux où elle avait oeuvré, les conditions de travail se détérioraient et elle ne voyait pas d'amélioration à l'horizon<sup>33</sup>. Hélène avait de la difficulté à s'adapter à un environnement hostile (menace de fermeture de son établissement, conditions de travail difficiles, insécurité financière, etc.) : « le milieu médical est très dur et je savais que ça n'irait pas en s'améliorant...le foyer va fermer... faudrait peut-être que je me trouve quelque chose au cas où ça ne marcherait pas ». Elle signale également que c'est le manque de personnel dans le domaine de la santé

---

<sup>30</sup> Tels que les tendinites, lombalgie, etc.

<sup>31</sup> Elle réfère au chiropraticien, au physiothérapeute ou au médecin.

<sup>32</sup> Ne pas avoir n'importe qu'elle sorte de formation sur le marché qui permet aux gens de faire n'importe quoi.

<sup>33</sup> Les coupures de personnel engendraient un accroissement de la charge de travail.

qui, à son avis, pourrit le système : « à l'hôpital ou au foyer, il n'y avait pas assez de personnel pour le travail à faire... tu dois composer avec ça... ». Le fait aussi de travailler dix soirs d'affilée pour être en congé durant quatre soirs, cela ne laisse pas de temps pour les enfants, pour la maison, pour le couple... Selon elle, le système est pourri, c'était devenu intenable, des idées suicidaires l'ont même habité durant une certaine période : « j'avais le choix : ou bien je reprenais ma santé en main ou je me suicidais ». Pourtant, elle adore son métier d'infirmière et elle n'a pas fait encore le deuil de son ancienne profession,<sup>34</sup> elle trouve ça encore très difficile.

En 1995, la publicité d'une école de massage<sup>35</sup> au Saguenay offrant des cours de massage shiatsu et suédois l'interpelle<sup>36</sup>. Elle rappelle également qu'elle avait déjà reçu un massage dans un Centre de santé, ce qui l'avait tout de suite séduite. Elle qualifie son premier massage de plaisant. À partir de cette expérience, elle a envisagé de considérer cette profession puisqu'elle permettait, selon ses dires « d'aider les gens... d'utiliser son petit côté infirmière ». D'ailleurs, ses clients, elle les appelle *ses patients*.

Elle se sent libre de la gestion de son temps même si au passage elle a perdu une certaine forme de sécurité salariale, ses assurances et les autres considérants reliés à un statut de salariée. Elle ne regrette pas son choix qu'elle qualifie de « choix santé ». D'ailleurs, lors de la prise de rendez-vous avec sa clientèle, elle fait bien attention de ne pas affecter la qualité de sa vie familiale<sup>37</sup> et elle apprécie cette liberté que lui confère son statut de travailleuse autonome.

Elle fait très peu de massages de détente, sa spécialité s'oriente vers des traitements à visée thérapeutique. Selon Hélène, plusieurs personnes ont tout essayé et pensent qu'elle peut

---

<sup>34</sup> Lors de l'entrevue, l'émotion était encore palpable lorsqu'elle abordait ce sujet.

<sup>35</sup> École Kikai.

<sup>36</sup> Finalement, elle a choisi la formation en massage suédois.

<sup>37</sup> *J'ai été écœuré dans un métier, je ne veux pas m'écœurer dans un autre.*

faire quelque chose de plus, étant donné ses connaissances particulières en sciences infirmières<sup>38</sup>.

Elle déplore toutefois que n'importe qui soit habilité à masser, ce qui ternit l'image de la profession et est une menace pour l'industrie. Elle aimerait qu'une loi interdise, à ceux qui n'ont pas de formation minimale, d'utiliser le titre de massothérapeute<sup>39</sup>. Elle travaille dans une petite municipalité du Lac St-Jean où elle doit partager son territoire avec d'autres personnes qui n'ont pas la même formation : « à Normandin<sup>40</sup>, on est trois, quatre personnes certain. Je suis la seule à faire partie de la Fédé<sup>41</sup>, les autres c'est des petits cours comme ça ».

Pour elle, son idéal professionnel est déjà atteint puisqu'elle contrôle sa qualité de vie et celle de sa famille. En bout de ligne, l'idéal c'est d'avoir du monde qui sont satisfaits. Elle aimerait toutefois avoir la possibilité de rencontrer d'autres professionnels de la FQM pour échanger sur la profession. En outre, elle apprécierait que son association soit plus présente<sup>42</sup>.

Sur le plan de la profession proprement dite, l'idéal serait que le massothérapeute soit reconnu officiellement à titre de professionnel de la santé. Actuellement, l'image de la profession est ternie parce que plusieurs personnes la pratiquent sans formation adéquate. Elle souligne qu'il faudrait une loi empêchant l'utilisation du titre de massothérapeute pour ceux qui n'ont qu'un minimum de formation. Les gens ne savent pas où aller, qui aller voir. À son avis, il faut que les massothérapeutes soient réellement des professionnels de la santé pour que la profession, selon ses dires, plaise à tout le monde.

---

<sup>38</sup> *Moi j'en couvre plus large.*

<sup>39</sup> Actuellement, avec une initiation de quinze heures, une personne peut s'afficher massothérapeute.

<sup>40</sup> Le nom de la municipalité a été changé pour protéger l'anonymat de l'interviewée.

<sup>41</sup> Fédération québécoise des massothérapeutes du Québec.

<sup>42</sup> Elle trouve que son association ne fait pas grand-chose pour elle.

### ***1.1.3 Michel***

À 28 ans, Michel était à la recherche d'une carrière et cherchait un endroit et un travail qui le combleraient, qui pourraient offrir une avenue prometteuse à son épanouissement. Pour lui, la plus grande richesse de vivre est d'exploiter ses talents et de se développer dans un cadre heureux ou tout au moins agréable. Il cherchait sa voie et sa place.

En 1997-1898, Michel fait sa première expérience de massage<sup>43</sup> et il en est émerveillé : « Ça été comme un coup de foudre quand j'ai découvert la profession ». Il avait découvert une relation au toucher qu'il ne connaissait pas<sup>44</sup>, qui permettait de reprendre contact avec des parties de son corps. Tout le bien-être ressenti, c'était une véritable révélation : « J'aurais pas cru que quelque chose d'aussi bon existait... pour mon corps, pour mon esprit... l'éveil de mes sensations ». En conséquence, il s'est pris rapidement un second rendez-vous avec une autre praticienne pour, selon son expression, « s'assurer qu'il n'avait pas rêvé ». Elle travaillait autrement<sup>45</sup> avec d'autres techniques et il en est ressorti tout aussi émerveillé. Cette expérience allait bouleverser sa vie « À partir de cette expérience il n'y avait plus de doute, je devenais massothérapeute ».

Michel se rappelle qu'étant enfant, il courait de plus en plus vite, il était de plus en plus habile, qu'il mettait tous ses efforts à développer son potentiel mais qu'il s'était senti confronté à un environnement qui lui imposait ses propres règles (obligé d'apprendre l'algèbre, la trigonométrie, etc.). Pour lui c'était une véritable torture de se voir imposer un carcan qui le limitait dans son développement. La massothérapie s'est présentée comme une bouée de sauvetage, un espoir pour continuer à grandir.

---

<sup>43</sup> Massage suédois de détente.

<sup>44</sup> La seule relation qu'il connaissait était celle avec sa compagne de vie.

Pour lui, deux facteurs sont primordiaux dans le massage : il y a l'interaction avec le massothérapeute, c'est-à-dire une qualité de relation pour prendre soin de l'autre : « accueillir quelqu'un, être capable de l'écouter... de l'aider à grandir », un soin qualifié d'inconditionnel. Le deuxième facteur c'est réussir à amener l'autre à prendre contact avec son être profond. Il considère le massage comme un outil d'épanouissement personnel et social.

À l'endroit même où il a reçu ses premiers massages<sup>46</sup>, il s'inscrit à un atelier de réflexologie<sup>47</sup>, cours offert par le propriétaire<sup>48</sup> de l'endroit. À la fin de la formation, Michel s'est senti tout de suite prêt à travailler avec ses nouvelles connaissances, il s'est acheté une chaise de massage usagée et il offrait des massages de dos et de pieds de 5 et 10 minutes dans les campings environnants en précisant aux vacanciers qu'il n'était pas massothérapeute mais qu'il donnait le meilleur de lui-même et qu'il acceptait ce qu'on voulait bien lui donner. Il considère aujourd'hui que cette expérience lui a permis de développer un massage intuitif.

À la fin de l'été, le même formateur offre une formation en naturothérapie<sup>49</sup> dans laquelle cent heures sont réservées au massage suédois. Michel, assoiffé de connaissances, a pris toute la formation qui s'offrait, et ce, sans payer les frais de formation. Étant sans le sou à cette époque, le propriétaire le faisait travailler pour rembourser ces frais.<sup>50</sup>

Michel se loue alors un local pour offrir des massages en plus de travailler sur appel dans trois centres de santé différents. Puis un jour il fait la rencontre de Claude Delisle en visite dans la région des Basses-Laurentides. Michel demande finalement un coaching de quelques heures à M. Delisle afin d'améliorer son massage et il en sort enchanté. C'est à ce

<sup>45</sup> Massage shamanique utilisant les méridiens et des huiles essentielles, massage qualifié de tonifiant par Michel.

<sup>46</sup> La Hütte aux herbes, à Prévost dans les Basses-Laurentides.

<sup>47</sup> Une trentaine d'heures de formation.

<sup>48</sup> Naturothérapeute et physiothérapeute.

<sup>49</sup> Les fines herbes, les huiles essentielles, connaissance générale du corps, etc.

moment-là qu'il s'est aperçu qu'une formation avec Claude ressemblait beaucoup à l'idéal qu'il voulait atteindre. Une autre formation de quarante-cinq heures en toucher thérapeutique s'offre au Saguenay avec le même formateur et Michel n'hésite pas à faire les allers-retours régulièrement pour poursuivre son apprentissage. Quand Claude annonce par la suite qu'il offrira une formation professionnelle en massage californien, c'est réglé, Michel déménage définitivement au Saguenay.

Michel croit que l'être humain grandit à mesure que l'inconnu devient connu et il veut partager cette soif de connaissance, participer à l'épanouissement de la collectivité. Il est motivé à faire bouger les choses, il nous parle de résignation et d'espoir : « Je trouve qu'il y a une lourdeur, une certaine résignation chez l'être humain que j'essaie de repousser... avec la massothérapie on dirait que je peux donner l'espoir, on est éveillé au corps, à son désir de grandir encore... ».

Il ressent également le besoin de faire avancer la collectivité : « Je ne peux pas m'épanouir sans aider les autres à s'épanouir... ce n'est pas dans ma nature de vivre tout seul sur mon île... c'est sûr que ça commence par soi-même, mais ça doit se transmettre aussi aux autres ». Il croit également que « l'être humain grandit à mesure que l'inconnu devient connu », d'où l'importance d'aider les autres à comprendre.

À recevoir, on s'émerveille et on apprend, depuis plusieurs années et plus précisément depuis son premier traitement, il reçoit au moins un massage aux deux semaines. Pour Michel, le massage permet (au receveur) de prendre contact avec son être profond. Le massage et les gens qu'il côtoie dans le domaine ont servi en quelque sorte de bouée de sauvetage, ils l'ont aidé à voir clair en lui, à mettre des mots sur ce qu'il vivait. De plus, plusieurs autres formations sont venues combler ses besoins d'apprentissage.<sup>51</sup>

---

<sup>50</sup> Préparer les salles de cours, faire le ménage, etc.

<sup>51</sup> Reiki, Essalen, massage sur chaise, etc.

Pour lui, l'idéal de la massothérapie se vit une semaine à la fois et c'est vraiment spécifique à chacun. Il a une grande confiance dans l'intelligence de la vie qui guide ses pas. L'émerveillement somme toute, entretenu et renouvelé par le monde du massage, correspond déjà à son idéal professionnel.

#### ***1.1.4 Jean***

Tout jeune, Jean rêvait de devenir prêtre ou médecin. Au collège, il a fait deux ans en science de la santé,<sup>52</sup> mais n'a pas terminé ses études. Pourtant, ses cours d'anatomie, un cours en réadaptation physique, la pratique avec des cadavres<sup>53</sup> et même ses stages étaient complétés.

Parallèlement, Jean a ce qu'il appelle un sens inné du toucher. Pour lui, c'est une façon de communiquer. C'est un geste naturel qui fait partie intégrante de sa personnalité. Quand il a un bébé entre les mains, il lui tâte naturellement la colonne. Quand il dit bonjour à quelqu'un, il faut qu'il lui mette la main sur l'épaule.

Un jour, Jean part en vacances deux semaines et une amie du temps<sup>54</sup> l'inscrit (sans le mettre préalablement au courant) à un cours d'initiation au massage shiatsu<sup>55</sup> offert par Hélène Roche au Cégep de St-Félicien : « c'est même pas moi qui s'est inscrit, c'est le fruit du destin ». Originalement, il s'agissait d'une activité sociale plutôt que d'une activité professionnelle.

À cette époque, rappelle-t-il, chez les orienteurs, il n'était pas question de faire de la massothérapie, c'était méconnu et ça ne se donnait pas dans le système d'éducation publique. Dans le monde du massage, il a retrouvé une forme d'intériorisation « en massage

<sup>52</sup> En ergothérapie.

<sup>53</sup> Il s'agit de cours offerts par la faculté de médecine à cette époque.

<sup>54</sup> Une amie qui le connaissait suffisamment pour le faire. Elle est d'ailleurs devenue ultérieurement sa conjointe.

<sup>55</sup> Quarante-cinq heures.

on atteignait un état de réception qui ressemblait beaucoup à des états qu'on peut atteindre en méditation... on est tout simplement plus réceptif à tout... plus réceptif au sourire que nous fait quelqu'un, au soleil qui se couche... ». Bref, il a trouvé dans le massage, la concrétisation de ses deux rêves de jeunesse c'est-à-dire une qualité de réceptivité de l'autre à travers son propre cheminement intérieur (son côté spiritualité, prêtre) et la possibilité de soulager la souffrance physique des gens (médecin).

Jean croit à une certaine authenticité du massage puisque les gens sont tous pareils, nus sous les draps, il n'y a pas de petites épaulettes qui donnent une certaine allure, le massage a quelque chose de très vérifique. Le massage est perçu comme un outil de transformation sociale, il a d'ailleurs une croyance qui guide sa démarche : « Il faut se sentir un meilleur être humain après un massage qu'avant, physiquement, émotionnellement et spirituellement dans le sens qu'on devient plus ouvert à ce qu'on est et à ce que l'on a à faire ». Il est convaincu que : « si tous les dirigeants de la planète se faisaient masser tous les jours durant un mois dans un endroit isolé, le monde virerait pas mal mieux ». De plus, Jean transmet ses valeurs aux clients qu'il masse depuis longtemps, il essaie de leur inculquer la recherche d'un bien-être à leur travail, avec leur famille, une meilleure relation avec la vie en général. Il cherche à rejoindre la personne dans toutes ses dimensions et à la ramener, dans un délai relativement court, au meilleur état possible tout en cherchant à savoir de quelle façon cet état peut se poursuivre dans le quotidien. Selon Jean, en massage : « il faut être aussi précis qu'un bistouri de chirurgien et aussi enveloppant que les ailes d'un ange. Si on est capable de combiner les deux, on a le meilleur massage du monde, si on oublie un des deux, on oublie un côté de la personnalité de l'individu ».

Pour Jean, la personne (son client) doit développer une capacité à prendre contact avec la vie qui circule, à s'étonner de la vie. Ce besoin d'accompagner, de se sentir aidant pour son entourage est fondamental. Jean avoue que sans ce sens de la recherche de bien-être pour soi et les autres, il aurait peut-être abandonné la massothérapie parce qu'au niveau revenu, ce n'est pas toujours évident. Ça ressemble plus à une vocation qu'à une profession selon

ses dires. Selon lui, les gens qui persistent dans ce beau métier sont des humanistes avant tout. Il croit également que devenir meilleur fait partie intégrante de sa vie professionnelle et constitue son plan de perfectionnement : « je suis le massage » (je donne ce que je suis).

En ce qui concerne la profession en général, il voit l'avenir un peu sombre. Au début de sa pratique, il était fier de s'associer avec la FQM qui comptait déjà trois mille membres<sup>56</sup> et qui était la seule association à reconnaître autant de techniques de massage différentes en Amérique du Nord<sup>57</sup>. Il a peur qu'avec la guerre des corporations, la profession se normalise comme chez les Anglo-Saxons<sup>58</sup> et qu'on perde cette belle originalité.

Il soutient qu'en devenant trop « technicaliste », on copie les Américains<sup>59</sup> qui ont une autre vue du massage :

On acceptait dix façons différentes de masser, on était les seuls en Amérique du Nord qui reconnaissaient autant de techniques de massage au sein d'une même Fédération, là on est en train de copier les Américains..., eux autres c'est du spécifique... on était original et on est en train de perdre ça.

Il aime mieux se considérer comme un artisan du massage qui est constamment à la recherche de son devenir plutôt qu'un professionnel du massage. Il considère que : « se prendre pour un professionnel, c'est perdre le sens de l'humanité ». Pour Jean, l'idéal professionnel, c'est la poursuite de son évolution personnelle parce que dans sa conception du massage, Jean donne ce qu'il est. Il aimeraient maintenir un niveau d'idéalisme et de recherche personnelle pour tous les massothérapeutes.

---

<sup>56</sup> Plus de 3000 en 2004 et plus de 4000 en 2006.

<sup>57</sup> Dix techniques sont reconnues par la FQM : shiatsu, suédois, essalen, amma, californien, polarité, etc.

<sup>58</sup> C'est le massage suédois qui est admis en Ontario, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique et dans la plupart des états américains où cette profession est reconnue. Le shiatsu est accepté dans certains endroits à titre de technique additionnelle.

### **1.1.5 Julie**

Julie, une jeune femme monoparentale avec deux enfants, s'est investie passablement pour réorienter sa carrière, et ce, à quelques reprises. Elle a fait ses études en toxicomanie et a travaillé dans ce domaine en Gaspésie durant quelques années avant d'aboutir à Alma. C'est à cette époque qu'elle décide de s'inscrire à l'Université du Québec à Chicoutimi en anthropologie et de suivre en parallèle une formation professionnelle dans une école de massage de Québec.<sup>60</sup> Elle voyait dans le massage, un lien avec ses champs d'intérêts : anthropologie, intervention en toxicomanie, cheminement spirituel, etc. Elle avait mis ce projet de côté étant donné que les deux principales écoles régionales n'offraient que des programmes s'échelonnant sur deux ans. Une annonce d'une école de Québec offrant une formation de six (6) mois à raison d'une fin de semaine par mois l'a convaincue de réaliser son vieux rêve. Les nombreux déplacements, la charge de travail engendrée par les deux formations et les responsabilités familiales ont constitué, selon elle, une aventure assez périlleuse.

Julie considère que le premier massage est une expérience très importante : « pour qu'elle (la personne) soit accueillie, respectée, qu'elle se sente bien, heureuse, qu'elle en sorte en se disant, oui moi c'est un temps que je vais dorénavant m'accorder ». À travers son premier massage, Julie a expérimenté ce qu'était un toucher sans connotation sexuelle « j'ai eu un massage puis je vous dirai que j'avais un problème au niveau du toucher ». C'était une véritable thérapie :

J'ai ressenti une grande chaleur dans le massage... il y avait comme quelque chose avec lequel je m'étais harmonisée durant ce massage-là... c'était bon de se faire toucher... je vous dirai que j'avais un problème au niveau du toucher sans connotation sexuelle... parce que chez nous, on était des gens qui ne se touchaient pas beaucoup...

---

<sup>59</sup> La réglementation de cette profession aux États-Unis a eu pour effet de limiter considérablement le nombre de techniques reconnues.

<sup>60</sup> Une école à Québec plutôt que dans la région du SLSJ pour une question d'horaire et de périodes de cours.

Julie a été déçue de sa formation en massage qu'elle qualifie de formation trop axée sur la technique et pas assez sur la personne : « je trouvais qu'il y avait un côté psychologique, un côté émotif qui était complètement mis de côté... c'était des gens qui n'avaient aucune notion de relation d'aide, je trouvais ça déplorable... ». D'ailleurs à la sortie de sa formation, elle a tenu à rencontrer le propriétaire de l'école<sup>61</sup> pour lui faire part de ses doléances. Pour Julie, le corps c'est précieux et la pratique du massage, un art sérieux. Le pouvoir de toucher l'autre ne devrait pas être laissé à n'importe qui et être fait n'importe comment. Le massage c'est une relation entre le receveur et le donneur qui s'établit à travers un rite de nature divine : « en massage, il y a une interrelation liée avec l'énergie, liée avec la source, liée avec Dieu ». Pour Julie, on ne devrait pas laisser un contact aussi intime avec les gens, se donner par n'importe qui : « le toucher, c'est pas donné à tout le monde ».

Selon Julie, les gens ont rarement le temps de s'arrêter, de s'occuper d'eux, d'être à l'intérieur d'eux. Alors quand une relation s'établit avec un thérapeute qui arrive avec ses mains, avec ce qu'il est, avec ce qu'il dégage, pour la personne qui reçoit, il y a nécessairement un retour vers l'intérieur, un genre de connexion avec soi-même et un échange d'énergie initié par le massothérapeute :

T'arrives avec tes mains, tout ce que tu es, ce que tu dégages, toute ton énergie et puis t'arrives sur leur corps. Il y a nécessairement un retour, il se fait un genre de connexion intérieure je dirais avec eux-mêmes... Il m'est arrivé souvent que des gens partent à pleurer, après ils te parlent de leurs problèmes, ça finit par être une intervention de thérapeute. En dehors du massage, il y a la thérapeute qui est là.

Au cours des années, le massage et la pratique du massage lui ont apporté une grande paix intérieure. Ses compétences d'intervenante en toxicomanie ont grandement été influencées par le massage :

---

<sup>61</sup> Le programme de formation dispensé par cette école ne répond pas aux exigences de toutes les associations professionnelles, notamment celles de la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM), la plus importante association dans le domaine du massage au Québec.

Je vais être beaucoup plus chaleureuse dans mes entrevues... c'est le massage qui m'a apporté ça... je suis plus en moi... la personne a un problème affectif. Je suis capable de rester là parce que c'est une peur que je n'ai plus, c'est quelque chose qui est réglé pour moi.

Julie est pessimiste par rapport à l'avenir du massage, on est en train d'en faire uniquement une question d'argent : « sans vouloir dénigrer ce métier-là, c'est un peu devenu comme le métier de coiffeuse; c'est qu'il y en a à tous les coins de rue, n'importe qui s'ouvre une salle ». Elle aurait aimé que cette profession ne soit pas accessible à tout le monde, qu'il existe au moins le goût et la passion de le faire, qu'il y ait des critères d'admission exigés par les institutions d'enseignement.

Lorsque j'ai terminé mon cours, le soir même où je suis arrivée chez moi, j'avais un message sur mon répondeur d'une personne de Jonquière qui voulait m'engager parce qu'elle avait pris connaissance que j'avais une formation de niveau universitaire. J'ai été surprise de ces exigences et elle m'a expliqué qu'elle avait déjà engagé plusieurs personnes qui, la plupart du temps, manquaient d'éducation, ils manquaient de déorum. Elle confirmait ce que j'avais vu aussi... j'ai l'air de me prendre pour une autre, mais j'ai vu des gens, moi, qui étaient aux cours ou qui avaient fait leurs cours puis ça n'avait pas de bon sens, je ne me serais jamais fait masser par quelqu'un de même...

Julie renchérit en précisant qu'il y aurait avantage à exiger une formation de niveau secondaire complétée comme condition d'admissibilité<sup>62</sup>, d'ajouter des cours en éthique et d'exiger tout au moins une certaine maturité des participants. Julie nous parle d'une éthique qui devrait habiter le praticien dans sa manière d'être : « la beauté du massage dépend et dépendra de la qualité des personnes qui en exerceront la pratique ». L'idéal de la profession, c'est qu'un jour: « le pouvoir de toucher l'autre soit accordé à ceux qui en ont la passion et qui le méritent... Ce n'est pas n'importe qui, qui est médecin; que ce soit pas n'importe qui, qui soit massothérapeute ». Elle aimeraient que les praticiens de ce beau métier aient tout au moins une formation de niveau postsecondaire, qu'ils soient matures,

---

<sup>62</sup> Certaines écoles en massage exigent le niveau secondaire complété et une lettre d'intention précisant les objectifs personnels et professionnels poursuivis. La plupart des écoles de formation en massage ont également intégré les cours d'éthique dans leur programme de base depuis déjà quelques années.

respectueux et de dignes représentants de leur profession. Elle souhaite l'imposition de contrôles supplémentaires de cette industrie pour assurer au public une sécurité et une qualité de service qu'il est en droit de recevoir.

### **1.1.6 Stéphane**

Stéphane a commencé la pratique du massage avec ses enfants quand ils étaient plus jeunes. Il donnait des massages à ses enfants de façon intuitive, sans formation. Au départ, c'était un moyen de se rapprocher d'eux, il signale à ce propos : « eux autres y aimaien ça pendant ce temps-là on jouait ensemble ». Quelques années plus tard, il se sentait interpellé par les annonces publicitaires d'écoles de massage. En 1993, il se laisse tenter par un cours d'initiation au massage shiatsu et depuis lors il ne cesse de se perfectionner.

Stéphane croit à une mémoire corporelle, que les blessures de la vie sont enregistrées dans le corps et que c'est en travaillant à partir de cette mémoire que l'on peut aspirer à guérir les blessures internes : « c'est comme une poche de stockage où s'accumulent les blessures alors si tu touches au corps, tu touches à la blessure qui est accumulée là... C'est un moyen de se diriger vers une guérison possible ». Il croit à une forme de psychisme ésotérique du corps, à une mémoire corporelle des anciennes blessures physiques et psychologiques. Aux dires de Stéphane, il est possible de traiter ces maux enfouis en soi à l'aide du massage.

Suite à un premier cours d'initiation au massage, Stéphane s'inscrit à une formation en Rebirth et y voit des liens intéressants avec le massage : « il y avait des affinités un peu qui touchaient le corps, comment l'apprivoiser, canaliser ses forces, toucher les émotions, les blessures ». Il atteste que ce cheminement constitue une forme de thérapie lui permettant d'être en contact avec lui-même, en symbiose avec ses émotions.

À partir de la formation qu'il a déjà reçue et du cours en déontologie qu'il aura bientôt complété, Stéphane précise qu'il pourra être reconnu comme praticien en massage. Il

déplore que la profession ne soit pas légiférée et qu'il n'y ait pas d'uniformisation des normes d'admissibilité aux différentes associations professionnelles. En plus de la disparité existante et parfois importante entre les normes d'admission des associations, il y a de plus en plus de personnes qui terminent leurs formations professionnelles et d'autres qui s'improvisent massothérapeutes avec seulement un cours d'initiation. Stéphane soutient qu'un premier massage est déterminant pour le client, d'où son appréhension du nombre croissant de nouveaux arrivés sans expérience. Il précise : « une crainte qu'en plus d'avoir un grand nombre de personnes formées, que ceux qui le sont moins apportent une image négative de la profession ». Bref, ce qui va probablement arriver c'est que le marché va être soit brûlé, soit saturé, soit carrément les deux.

Il s'insurge contre le peu de contrôle existant dans cette industrie. Il craint que des charlatans ternissent l'image de la profession « il y en a qui peuvent faire des illusions aux clients, c'est comme ça que la profession perd de sa crédibilité... ». Selon Stéphane, il est primordial que les gens qui exercent ce métier aient une formation complète qui touche toutes les dimensions de la personne : « tu ne peux pas donner des massages en ne sachant pas ce que tu fais... c'est pas un paquet de viande ».

Il serait favorable à ce que cette profession soit contingentée afin d'éviter une prolifération de praticiens ayant plus ou moins de formation minimale. Il précise qu'il y a des gens qui ont 30 heures de formation et qui font compétition à d'autres qui en ont 1000 et plus : « C'est un peu comme les coiffeuses, il peut y en avoir à tous les coins de rue. Stéphane milite pour une reconnaissance juridique de cette profession par l'Office des professions du Québec : « comme les chiropraticiens voilà 10, 15 ans, c'étaient des charlatans, aujourd'hui ils sont reconnus et c'est nous qui sommes devenus des charlatans pour les chiros parce qu'on n'est pas une profession reconnue ». Il aimeraient tout au moins qu'il existe un bureau d'enregistrement qui pourrait émettre des droits de pratique et qui aurait le mandat de vérifier la formation, les antécédents (juridiques), faire une enquête afin de protéger le public. Il rappelle qu'actuellement c'est le « *free for all* », c'est-à-dire qu'il n'y a pas

d'obligation d'adhérer à une association professionnelle, qu'il existe une disparité importante de conditions d'admission entre les associations et qu'il y aurait avantage à imposer des normes minimales.

### ***1.1.7 Mario***

Au début des années 1980, Mario rencontre un ami d'enfance qui était devenu médecin et qui avait fait des stages en France en médecine traditionnelle chinoise<sup>63</sup> pour le traitement de la douleur. Il se cherchait un massothérapeute. Mario avait déjà quelques connaissances dans le domaine de la médecine sportive et a été tout de suite séduit par l'idée d'être pionnier dans un nouveau domaine. Il se sentait interpellé par tout ce qui touchait la santé, la conception orientale de la nature humaine et la médecine traditionnelle chinoise. Selon lui, l'aspect nouveauté et le défi à relever pour la promotion d'une profession méconnue à cette époque ont constitué ses motivations premières. Il faut dire qu'il n'y a pas si longtemps, le massage était peu connu et avait même mauvaise réputation ; le fait de s'y aventurer professionnellement relevait même d'une certaine témérité.

Après quelques formations à Montréal et à Québec, il joint une équipe multidisciplinaire au Saguenay. Il nous rappelle qu'à cette époque, les clients payaient 20 \$ pour les services d'acupuncture, de massage et de moxibustion. Les temps ont bien changé.<sup>64</sup> Mario nous rappelle également qu'au début de sa pratique, la massothérapie, ce n'était pas reconnu. « On était considéré souvent comme le dernier recours, les gens présentaient des problèmes de santé et des douleurs chroniques. Y fallait que ça soit fait professionnel ». Mario a longtemps travaillé en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de la santé. C'était très motivant d'être reconnu, d'échanger des connaissances entre professionnels dans la même clinique. Selon Mario, c'est un concept de service qui a l'avantage d'être sécurisant et complémentaire autant pour le client que pour le thérapeute. À son avis, il y aurait

---

<sup>63</sup> La médecine traditionnelle chinoise comprend l'acupuncture, le massage et la moxibustion.

<sup>64</sup> En 2004, il fallait compter un minimum de 100 \$ pour ces trois services.

avantage à considérer cette formule dans le cadre d'un système de santé à deux ou trois vitesses...

Mario a milité durant plusieurs années pour obtenir une reconnaissance gouvernementale et il en est sorti désabusé. La complicité avec les autres professions ne se faisait pas, c'était chacun pour soi : « on était marginal et on sentait la guerre des tranchées avec d'autres professions ». Cette situation l'a affecté considérablement, les motivations étaient presque éteintes et il a pris six mois pour se reposer.

Sur le plan de la formation professionnelle, ce n'était pas mieux. Le fait d'être éloigné des grands centres et d'habiter en région n'aidait pas. Il ne pouvait se payer le luxe d'autres formations extérieures et se contentait de petits cours additionnels de 15, 20 ou 25 heures offerts par l'École Kikai de temps à autre.

Mario attribue aux massothérapeutes des attributs particuliers d'un aidant naturel. Fondamentalement, en massage, il faut que l'individu ait « une bonne connaissance de base du corps humain et ait envie de donner ». De plus, la notion de toucher, ce n'est pas si évident que ça, et ce, autant pour la personne qui le donne que pour la personne qui le reçoit : « il faut avoir une approche, un petit côté psychothérapeute... avoir des outils pour rendre les gens bien à l'aise ». C'est également important que les traitements soient efficaces et sans connotation sexuelle : « puis si je leur dis, tu vas avoir une douleur dans le pyramidal, il pourra pas dire que j'ai eu une main douce... ».

Somme toute, il considère que la force de la massothérapie réside dans son processus d'accompagnement avec les gens dans une perspective de responsabilisation à leur santé par l'information et l'éducation. Ce qui l'agace particulièrement c'est de répéter inlassablement les mêmes choses à certains clients et que quelques-uns d'entre eux n'enregistrent pas nécessairement l'information de la bonne façon. Il est aussi primordial que le traitement

soit efficace et durable. D'où l'importance d'intégrer parfois le conditionnement physique et les considérations posturales.

Mario insiste sur l'importance pour le public et pour la profession d'intégrer les professionnels de la massothérapie aux autres professionnels de la santé. À son idée, la mobilisation, pour une reconnaissance juridique, doit se faire au niveau provincial par le biais des associations professionnelles et notamment par la FQM qui est l'association la plus représentative aux yeux des instances publiques. Il déplore le manque de participation des membres aux activités organisées par la FQM. Il voit toutefois d'un bon œil la constitution d'une association régionale pour promouvoir la reconnaissance de cette profession par les autres professionnels de la santé.

#### ***1.1.8 Francine***

Francine expérimente le massage en 1985 : la qualité d'accueil, la présence du thérapeute, le travail au niveau musculaire ; bref ce qu'elle appelle « le principe du massage » l'avait tout simplement charmé. Elle s'est alors demandée si ce milieu de travail pouvait être agréable pour elle également : « si c'est aussi bon à donner qu'à recevoir pourquoi j'en donnerais pas moi aussi ». Elle a été attirée par le massage californien, par cette dimension de bien-être ressentie lors des traitements, c'est-à-dire un toucher réconfortant qui apaise les tensions musculaires et apporte une relaxation, qui touche la personne dans sa globalité, qui agit au niveau de la gestion du stress et au niveau émotionnel. Francine connaissait déjà de renom une école de massage étant donné la relation qu'elle entretenait avec sa thérapeute depuis déjà un certain temps. L'idée a ainsi germé quelque temps puis un jour elle décide de s'inscrire à l'École de massage Claude Delisle.

Dès le début de sa pratique professionnelle, elle a voulu apporter des bienfaits également au niveau des tensions musculaires profondes, pour atténuer la douleur. Elle a donc suivi une formation complémentaire qui touche les pathologies musculo-squelettiques, utilisant

d'autres manœuvres issues du massage suédois et du shiatsu. L'apport de techniques supplémentaires répondait à un souci d'efficacité face à certains besoins de sa clientèle.

De plus, elle a complété une formation spécifique dans le domaine de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves. Elle aime accompagner également les personnes de l'entourage de la personne affectée par la maladie : « il y a des gens qui vivent en même temps le cancer de l'autre donc on les accompagne aussi ». Francine s'accomplit donc tout à fait dans cet environnement. Elle considère que ce qui est le plus important, c'est que les gens reviennent : « on voit qu'on est capable de faire du bien aux gens... de se faire dire qu'ils sont contents de nous avoir connu en quelque sorte ».

Elle croit également que le massage peut être perçu comme une menace pour la médecine traditionnelle :

On devient menaçant un peu parce qu'on a des résultats sans nécessairement se servir de pilules et sans nécessairement être esclave des compagnies pharmaceutiques ou de qui que ce soit. Juste à être ce qu'on est, à faire ce qu'on fait tout en accompagnant les gens dans ce qu'ils sont.

Francine considère que le massage constitue une véritable philosophie de vie. « Moi je pense que la massothérapie, ce n'est pas seulement du toucher, ce n'est pas seulement du massage et ce n'est pas seulement des manœuvres. La massothérapie, ça va beaucoup plus loin qu'on pense... C'est un modèle, une philosophie ». Elle lui attribue des bienfaits insoupçonnés, indéfinissables. « Moi je dis que l'on ne connaît pas tous les bienfaits de la massothérapie, il y a des bienfaits que l'on ignore encore, mais qui sont là, qui sont présents ». Bref, elle attribue au massage des bienfaits au niveau physique, émotionnel, psychique, spirituel, bref à tous les niveaux de la nature humaine.

Francine apprécie le fait de travailler avec une seule personne à la fois, de pouvoir l'écouter tout en respectant son propre rythme et le rythme de cette personne. Elle considère que la

relation d'aide constitue au moins 50 % de sa tâche et s'appuie sur son expérience de vie, ses démarches personnelles et sa formation. Elle aspire à l'écoute des gens, elle veut leur proposer un autre cadre de référence, changer leur programmation dans la mesure où ces personnes sont disposées à le faire. Il s'agit d'une approche globale qui peut inclure également de l'exercice physique ou des conseils de nutrition.

Elle déplore le fait de devoir vivre de la massothérapie. Elle aimeraient être économiquement indépendante pour être encore plus efficace avec les gens, leur accorder tout le temps et l'attention nécessaire. Elle a toujours le feu sacré des premiers temps et ne pense pas du tout à la retraite : « je pense que je vais faire du massage toute ma vie ».

La massothérapie est déjà reconnue par le public, les compagnies d'assurance et comme profession dans d'autres provinces<sup>65</sup>. Pour Francine, il serait tout aussi normal que la massothérapie le soit par la CSST et la SAAQ. Il y a des gens qui consultent des massothérapeutes et qui en apprécient les bienfaits, mais étant donné que ce n'est pas reconnu par ces institutions, les gens sont obligés de se retourner vers d'autres médecines. Le massothérapeute pourrait travailler en collégialité avec le médecin en médecine traditionnelle, avec le chiropraticien ou avec le physiothérapeute, dans l'intérêt du client. Francine déplore cette lacune qui va à l'encontre de la liberté de choix de l'individu.

Au terme de ces témoignages de praticiens du SLSJ et compte tenu de la diversité de leurs motivations, croyances, idéaux, nous allons tenter de cerner un peu ce qui définit entre autres choses ces praticiens à travers des valeurs qui leur sont propres.

## **1.2 Les valeurs des praticiens participants du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Les valeurs nous aideront à mieux cerner ce qui caractérise ces praticiens en massage. Pour nous aider à mieux visualiser, deux tableaux seront présentés. Le premier fait ressortir les

---

<sup>65</sup> Ontario, Colombie-Britannique et Terre-Neuve.

principales valeurs émergentes de leur parcours professionnel et le second traite des valeurs reliées à l'idéal professionnel. Les valeurs de type professionnel sont privilégiées et ont subi une forme de catégorisation. Par exemple, la relation d'aide et le souci du service à la clientèle ont été regroupés sous une valeur collective désignée par le souci de l'autre. En ce qui a trait au premier de ces tableaux, nous extirperons du parcours cinq valeurs par participant et trois valeurs représenteront l'idéal professionnel. Nous analyserons par la suite le parcours professionnel en le segmentant sous différentes formes de motivation.

Ces valeurs représentent parfois des valeurs dominantes de la société, mais aussi et surtout des valeurs propres à l'individu qui caractérisent sa personnalité, sa nature fondamentale. Des valeurs, somme toute, qui s'abreuvent des expériences de la vie et sont sensibles au contexte social dans lequel elles évoluent. L'acquisition de la maturité les fera évoluer en système de valeurs personnelles et professionnelles.

Claude Paquette nous parle du sens à donner au concept de valeur :

Une valeur est intimement liée à l'individu et à sa conduite. Elle est intérieure à l'individu et elle nomme ses gestes quotidiens. La valeur nomme l'individu et légitime ses gestes. Elle traduit souvent ce qu'il y a de plus profond en lui. Par contre, il convient de noter qu'une valeur individuelle n'est pas statique. Au fur et à mesure de nos expériences de vie, elle se consolide ou encore, elle se transforme. En fait, il s'agit de prendre les valeurs pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des références déterminantes pour la conduite d'une vie<sup>66</sup>.

Plus spécifiquement, les valeurs auxquelles nous faisons référence ici transcendent parfois d'une situation donnée ou semblent plus ancrées dans l'histoire de l'individu, c'est-à-dire qu'elles se dégagent de son discours et/ou de sa conduite et/ou de son parcours professionnel. Au premier tableau, nous considérerons les valeurs de référence telles que définies par Paquette :

---

<sup>66</sup> Paquette, Claude, 1982, p. 213.

C'est là la dimension essentielle d'une valeur, c'est-à-dire qu'elle est une référence pour la conduite d'une vie. Dans cette perspective, elle nous nomme, elle nous traduit, elle nous inspire. La valeur/référence est celle qui est intégrée à notre personnalité. Elle est intérieure et elle inspire nos gestes et nos décisions. Elle a plus de profondeur qu'une valeur/préférence en ce sens qu'elle fait partie de nous-mêmes<sup>67</sup>.

**TABLEAU 1**  
**Principales valeurs émergentes des parcours professionnels des répondants**

Parcours : valeurs	Cathleen	Hélène	Michel	Jean	Julie	Stéphane	Mario	Francine
L'honneur	X					X		
Le souci de l'autre	X	X	X	X	X		X	X
Le souci de la cohésion sociale			X	X			X	
Le bien-être		X	X		X			X
La compétence							X	
Le contrôle						X		
L'épanouissement			X	X				
Le souci de la prévention	X							X
L'autonomie								X
La santé	X	X	X	X				
L'éthique					X			
La famille		X				X		
La sagesse					X			
La sécurité		X				X		
La spiritualité				X	X			
La reconnaissance	X					X	X	X
La responsabilité							X	

Étant donné qu'en ce qui a trait à l'idéal (deuxième tableau), nous sommes plus au niveau du discours que celui de la quotidienneté, nous parlerons de valeurs de préférence telles que définies par Paquette :

Les valeurs/aspirations/préférences sont souvent de l'ordre du discours.  
Il est souvent facile d'établir une argumentation pour expliciter les raisons qui nous poussent à vouloir faire la promotion de telle valeur

<sup>67</sup> Ibid p. 214.

plutôt que de telle autre. Cette argumentation, si logique soit-elle, n'entraîne pas l'intégration de ces mêmes valeurs dans la vie de tous les jours<sup>68</sup>.

Les valeurs de préférence sont de l'ordre de l'aspiration, ce qui devrait nous guider selon notre logique qui se bâtit à partir de nos propres référents. Quelques valeurs sont partagées par la majorité des participants et semblent propres aux gens de cette profession : le souci de l'autre (relation d'aide), l'autonomie (profil de travailleur autonome), la santé, etc. Toutefois, elles ne constituent pas des valeurs de référence pour tous les participants.

TABLEAU 2  
Valeurs reliées à l'idéal professionnel

Idéal : valeurs	Cathleen	Hélène	Michel	Jean	Julie	Stéphane	Mario	Francine
Autonomie			X	X				
L'épanouissement			X	X				
Contrôle/ordre/autorité extérieure	X	X			X	X	X	
L'éducation					X			
La vie			X					
L'individualité				X				
La liberté								X
Le professionnalisme							X	
La protection du public						X		
La qualité de service		X						
La reconnaissance	X	X				X	X	X
Santé	X							
Savoir-être					X			
Travail								X

Considérant qu'il n'y a pas deux personnes qui accordent la même importance aux mêmes valeurs, les regrouper ainsi sous forme de tableau peut sembler une approche un peu simpliste puisque c'est à partir de ces valeurs que nous nous identifions et que nous nous distinguons des autres individus. Il est évident que le sens accordé à la valeur *d'épanouissement* pour Michel n'est pas le même que celui de Jean. L'épanouissement pour

<sup>68</sup> Ibid p. 213.

Michel et la collectivité qui l'entoure constitue un but, un mode de vie et une croyance fondamentale : « je ne peux pas m'épanouir sans aider les autres à s'épanouir... Ce n'est pas dans ma nature de vivre tout seul sur mon île ». Pour Jean, il s'agit également d'une valeur fondamentale qui s'érige en croyance : « le massage est un outil de transformation personnelle et sociale... Je suis le massage (je donne ce que je suis) ».

Ces regroupements peuvent toutefois nous permettre de dégager certaines constances puisque quelques valeurs semblent représenter une forme d'éthos professionnel régional : *le souci de l'autre, le bien-être, la santé et la reconnaissance*. Rappelons ici qu'il peut y avoir une adéquation entre une valeur de référence et une valeur de préférence, entre la quotidienneté et les aspirations, entre le présent et le regard que l'on porte sur un futur souhaitable. Nous pouvons déjà observer que *la reconnaissance* constitue l'une de ces valeurs de référence et de préférence, et ce, pour la majorité des praticiens du SLSJ. À noter que la réponse instrumentale proposée au sortir de ce processus de recherche devra nécessairement tenir compte de cette réalité.

Par ailleurs, l'homme a un besoin fondamental d'agir en accord avec ses croyances et ses valeurs qu'il a érigées en règles de conduite. De même, il existe un lien incontournable entre valeur et motivation. Schein nous rappelle que : « motivations et valeurs sont étroitement liées. Ainsi, les gens développent leurs compétences dans ce qu'ils apprécient et ce qui les motive, de même qu'ils apprennent à apprécier ce qu'ils réussissent et s'en trouvent motivés ».<sup>69</sup>

Nous vous proposons d'aborder maintenant l'éthique personnelle de nos praticiens, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs portées par chacun dans leur démarche d'accomplissement professionnel.

---

<sup>69</sup> Schein, Edgar H., 1995, p. 17.

### 1.3 L'éthique du praticien

Chaque praticien est porteur de valeurs qui lui sont propres. Legault spécifie que la valeur c'est :

Un élément de la motivation effective permettant de passer de la décision à l'acte. Elle constitue la fin visée par l'action envisagée dans la décision et se traduit verbalement comme raison d'agir et comme sens de l'action en créant une ouverture au partage de sens pour toutes les personnes impliquées par la décision<sup>70</sup>.

Leurs articulations au sein de chaque parcours professionnel témoigne d'une éthique individuelle qui vise le mieux-vivre ensemble. Dionne-Proulx et Jean définissent cette éthique qui nous habite et nous motive :

L'éthique est l'ensemble des valeurs que des personnes et des collectivités intérieurisent de façon plus ou moins consciente et interactive dans le but d'atteindre la cohérence intérieure recherchée sur le plan personnel et de se rapprocher de la cohésion sociale souhaitée<sup>71</sup>.

L'individu se socialise et s'actualise de la façon la plus harmonieuse possible. Il se définit et s'accomplit à travers cette recherche constante de cohésion. L'éthique nous aide à trouver notre voie, à nous actualiser, elle aspire à nous faire grandir dans ce qu'il y a de meilleur en nous. Selon Jean-François Malherbe :

L'éthique est l'art de devenir sujet. Le but fondamental de l'éthique, c'est que chaque être humain soit le véritable sujet de sa propre existence, c'est que chacun devienne lui-même, que ce que nous sommes, ce que nous disons, ce que nous faisons, les relations que nous entretenons avec nous-mêmes et avec les autres, que tout cela jaillisse du plus profond de nous-mêmes, du plus profond de notre identité humaine. En d'autres termes, la requête éthique est que chacun devienne autonome et assume pleinement tant sa liberté que les responsabilités qui accompagnent le fait de vivre en société<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Legault, Georges A., 2000, p. 285,

<sup>71</sup> Dionne-Proulx et Jean, 2007 p. 149.

<sup>72</sup> J.-F. Malherbe (1990). *Les fondements de l'éthique*, Éthica, vol. 2 n 2, p.9-34 cité dans Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R. Panet-Raymond, 2008 p. 103.

À partir d'une perspective individualiste qui tient compte des valeurs qui sont propres à chaque praticien, de sa conscience et de sa raison, l'individu fait ses choix. Il en est responsable. Nous parlons donc également d'une éthique de la responsabilité individuelle. Le praticien prend sa vie en main en posant des actions en accord avec ses valeurs. Alain Laurent nous entretient de cette éthique :

L'éthique de la responsabilité individuelle offre la commune mesure qui fait de la propriété de soi la condition de possibilité d'une civilité volontaire où chaque individu peut vivre pour soi avec les autres... attentif à tous et ouvert à ceux qu'il veut<sup>73</sup>.

La finalité de l'individu c'est le courage de la réalisation de soi, de vivre avant tout pour son propre compte à la recherche du bonheur, celui du plaisir de s'accomplir. C'est à la fois la liberté d'exister par soi-même et la responsabilité de sa propre existence. Pour s'approprier sa vie, il pourra construire son environnement social :

Cette tendance naturelle à vivre pour soi, pour son propre contentement, se satisfait d'autant mieux qu'elle s'affirme dans une relation ouverte avec d'autres individus. C'est dans le partage d'affinités électives et la réciprocité des liens par lesquels un individu s'attache à ceux qu'il a choisis que se trouvent les plus grandes sources de bonheur vivant<sup>74</sup>.

Dans sa quête d'accomplissement, l'individu peut donc choisir ses relations et définir les modalités de coopération, se créer des liens et des obligations. La coopération de praticiens en leur devenir professionnel collectif peut donc constituer en ce sens une composante importante du devenir individuel, un moteur d'accomplissement.

Les dires des professionnels témoignent de leurs réalités respectives. Qu'en est-il de leurs réalités collectives ? Est-ce que les solutions envisagées par l'un peuvent être applicables pour l'autre ? Est-ce que des thérapeutes affiliés à différentes associations peuvent travailler

---

<sup>73</sup> Laurent, Alain 1991, p. 217.

<sup>74</sup> Laurent, Alain 1991, p. 195.

de concert pour transformer un idéal désiré en un objectif à atteindre ? La réunion de quelques professionnels pourra peut-être répondre à ces questionnements.

#### **1.4 La parole au groupe de discussion**

Étant donné que cette démarche en est une de recherche-action qui permet à l'instigateur de devenir acteur du processus, je m'étais positionné en qualité de membre participant plutôt que simple animateur pour cette réunion. Ma qualité de praticien en massage, ma connaissance du terrain et mes réflexions antérieures sur l'avenir de cette profession me permettaient de jouer un rôle actif au sein de la rencontre. Pour la constitution du groupe de discussion, des invitations avaient été faites à des personnes faisant partie de différentes associations professionnelles œuvrant dans le domaine du massage. Toutefois, nous n'avons eu que des membres de la FQM qui ont finalement accepté d'y participer.

En ce qui concerne les techniques, nous pouvons convenir que les participants représentaient la réalité du milieu puisque nous avions des représentants pour le massage suédois, le californien et le shiatsu. En effet, bien que d'autres techniques soient pratiquées (Esalen, Amma, etc.) dans cette région, les techniques de massage shiatsu (technique énergétique orientale), et les techniques de massage suédois et californien (techniques corporelles occidentales) demeurent les plus utilisées et les plus connues au SLSJ, et ce, indépendamment des appartennances associatives.

Le problème d'organiser une activité commune avec des membres de différentes associations professionnelles en massage a tout de suite été au cœur du débat. Pour certains, entreprendre des actions visant la professionnalisation avec des membres d'autres associations ou même des praticiens sans aucune appartenance à une association professionnelle (qui ne remettent pas de reçu d'assurance) constituerait une démarche riche en diversité de toutes natures (valeur, croyance, culture, intérêt, etc.). De plus, cette démarche permettrait une représentation plus réelle de l'univers de la massothérapie dans le contexte non réglementé qui prévaut au Québec.

Pour plusieurs, les conflits d'intérêts reliés aux appartenances associatives rendent utopique la réalisation de ce type de regroupement. Enfin, un participant souligne que le fait de regrouper dans une même instance des praticiens ne répondant pas aux mêmes normes de formation cautionne en quelque sorte la reconnaissance de praticiens ayant peu ou pas de formation minimale. En gros, il soutient qu'il ne faut pas donner cette reconnaissance à des gens qui nivellent la profession vers le bas, ce qui irait à l'encontre de sa conception de l'idéal professionnel.

Étant donné une certaine disparité de position, le groupe s'est questionné sur la nécessité d'engager des actions. Après délibération, nous pouvons conclure que pour favoriser une image juste de la profession telle qu'elle l'est, pour diffuser la vérité, il faut informer le public, les institutions et les autres professionnels de la santé afin qu'ils soient à même de :

- connaître les recours possibles du client envers les abus d'un thérapeute selon l'appartenance associative ;
- faire reconnaître les bienfaits thérapeutiques du massage par le public, les institutions et les autres professionnels de la santé ;
- différencier les différentes techniques de massage afin que le public puisse s'y retrouver ;
- distinguer les personnes qui pratiquent le massage professionnel de celles qui offrent des massages érotiques.

Ces informations sont, de façon fragmentaire, déjà disponibles par le biais des sites WEB d'associations professionnelles, d'écoles ou autrement, mais ne sont connues ou prises en compte que par une petite partie de la population et/ou professionnels de la santé et/ou responsables d'institutions. Le choix du média et la nature des communications doivent donc correspondre au public ciblé. Il faut sortir des chantiers battus ou adapter le message et le média aux fins visées. De plus, les interventions et ressources individuelles ne peuvent

suppléer à cette lourde tâche. Un certain regroupement desdites ressources pourrait permettre de mettre en œuvre des actions concertées comme la constitution d'un site WEB local, moyen à la portée d'un regroupement régional afin de rejoindre le grand public. Des conférences, articles de journaux, kiosques dans les Salons, etc., pourraient également constituer des moyens de communication à utiliser selon le message à transmettre.

Des moyens adaptés pourraient également être utilisés pour rejoindre les professionnels de la santé par le biais de conférences adressées à ces derniers (chiropraticien, infirmier, médecin, physiothérapeute, etc.) ou en ajoutant une section spécifique au site WEB. De même, le fait que la profession ne soit pas reconnue influe sur les possibilités de services offerts dans les institutions publiques. Les moyens d'intervention à cet égard sont jugés restreints par les participants. Favoriser la recherche universitaire pourrait toutefois constituer une contribution régionale à la reconnaissance de cette profession au sein des institutions. Informer le public de la collaboration avec LEUCAN pour donner des massages aux enfants atteints de cancer et à leur famille pourrait également contribuer à diffuser une image positive de la massothérapie au sein des institutions publiques. En gros, bien des informations pourraient être transmises, mais il est évident que le groupe de discussion ne peut faire progresser efficacement le dossier de visibilité en si peu de temps. D'autres rencontres seraient nécessaires à cet effet.

La question de la formation a également été soulevée. Un participant a relaté que lors d'une participation à un autre comité, il a entendu un participant invoquer l'intérêt d'une formation de niveau universitaire en massage et la possibilité de constituer par la suite une association des massothérapeutes universitaires au Québec. D'une part, les participants considèrent que l'instauration d'un référent reconnu par toutes les parties prenantes (client, thérapeute, institution, assurance, etc.) en matière de formation constituerait une avancée importante pour la profession. D'autre part, certains croient que créer un référent de cette nature pourrait fragiliser la représentativité des associations existantes, discréditer la qualité de l'enseignement des écoles privées, remettre en question les compétences des professionnels

issues d'autres formations... Bref, la plupart des participants condamnent ce type de position monopolistique qui ne respecte pas les institutions, associations, écoles et praticiens professionnels déjà à l'œuvre dans la société québécoise. Par contre, ils seraient favorables à l'instauration d'un programme favorisant une approche holistique incluant une responsabilisation de l'individu par rapport à sa santé, un accompagnement, qui pourrait, entre autres, inclure des formations en massage oriental et occidental, en nutrition et en activité physique, et ce, sans pour autant constituer une nouvelle association professionnelle des massothérapeutes universitaires au Québec. En gros, les participants s'entendent sur le fait que ce n'est pas le niveau de formation qui pose problème, mais plutôt l'absence de normes d'uniformisation pour assurer une qualité minimale de formation d'une école à l'autre. Ces formations trop disparates ne sont pas de nature à diminuer les appréhensions des différentes institutions à utiliser des massothérapeutes à titre de professionnels de la santé et constituent un obstacle à la reconnaissance officielle de cette profession.

D'autre part, un thérapeute tient à préciser que quels que soient la formation et le domaine, il existe toujours des écarts entre ce que l'on apprend et la pratique professionnelle. L'expérience dans le domaine du massage constitue un terrain fertile pour développer la perception tactile des tensions musculaires. En gros, pour performer dans ce domaine, il faut une solide formation et de l'expérience. Un coaching ou un tutorat pourrait constituer une alternative de suivi professionnel pour les nouveaux praticiens dans le domaine.

En ce qui a trait à l'idéal pouvant s'articuler à partir de la reconnaissance officielle de la profession, certains appréhendent un encadrement à l'extrême, une normalisation qui ne prendrait en compte que le massage suédois et quelques dérivés de cette technique. La richesse actuelle qu'apporte la diversité des techniques au Québec devrait être préservée à tout prix et inclure les techniques énergétiques. De plus, une reconnaissance officielle implique également une obligation de formation continue. Cette obligation pourrait être contraignante pour les professionnels œuvrant dans ce domaine à mi-temps en situation de double emploi. Ils constituent une partie importante des praticiens de la région. Une

appellation réservée serait toutefois une avenue intéressante pour distinguer les professionnels en massage des praticiens du massage érotique. Enfin, la reconnaissance officielle de la profession ne constitue pas un objectif pouvant être atteint par un regroupement de niveau local.

Pour certains, l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée constitue un idéal qui ne sera jamais atteint, c'est pratiquement un schème de vie de toujours s'améliorer. Pour d'autres, l'idéal est déjà atteint, ils ne recherchent plus l'idéal professionnel, ils recherchent plutôt la qualité de vie et le partage. C'est en gros une question de posture et de perception. Un regroupement, pour être harmonisé et correspondre à la réalité, doit inclure des visionnaires qui ont un idéal collectif élevé et inclure dans l'équipe des gens qui rappellent les valeurs de partage et de bien-être. Ces derniers favorisent le développement de l'aspect social d'un regroupement et apportent un élément de temporisation et de support à l'ensemble. Il faut donc être ouvert à différents besoins.

Un membre se questionne sur la portée des actions pouvant être entreprises par un regroupement local ; l'efficacité d'un tel regroupement est remise en question notamment pour la reconnaissance de la profession qui serait uniquement de compétence provinciale. Toutefois, pour plusieurs, l'idée d'un comité ou d'un bureau régional a sa place. Il ne serait même pas nécessaire d'avoir un lieu commun, les réunions pourraient avoir lieu d'une clinique à l'autre. L'objectif principal d'un tel regroupement est de s'attaquer à ce qui discrédite la profession et de valoriser sa reconnaissance. Ils sont prêts à travailler ensemble à condition que le ménage se fasse, que les informations circulent, que les choses s'appellent par leurs vrais noms. Dans cette perspective, le massage érotique n'a pas sa place dans les rangs du regroupement.

Au terme de cette rencontre, nous avons observé une tendance presque naturelle à regrouper des membres d'une même association et de la difficulté à réunir des gens de diverses provenances. Ce phénomène est propre à la sociologie des professions, c'est-à-dire

la formation d'un regroupement pour la défense de leurs intérêts propres. Les luttes internes ainsi générées constitueront fort probablement un simple reflet des intérêts de ces participants, et ce, indépendamment des bonnes intentions qui seront manifestées. Est-ce que les membres d'un tel regroupement pourraient dépasser le stade de leurs intérêts propres ou est-ce qu'ils favoriseraient une forme d'eugénisme professionnel ?

### **1.5 Tout compte fait...**

À ce stade, nous avons pris conscience d'une diversité de motivations et d'idéaux propres aux praticiens en massage du SLSJ. Les entrevues individuelles témoignent d'une richesse à cet effet tout comme les positions des participants au groupe de discussion laissent entrevoir plusieurs disparités. Pour les tenants d'un regroupement, les points de divergence et de convergence pourraient se confronter ou se conforter à travers une niche, une terre d'accueil, une structure favorisant l'action et la réflexion. Ces partisans de la mobilisation semblent prêts à mettre l'épaule à la roue. D'autres mettent en doute l'efficacité et la pertinence d'intervenir d'une façon ou d'une autre. Nous y voyons donc deux postures opposées : une première favorable à une responsabilisation de l'individu face à l'avenir de sa profession en participant à un exercice de mobilisation et une deuxième, plus fataliste, qui met en doute la finalité de toute action, posture reflétant un sentiment d'impuissance face à l'environnement et/ou un manque de confiance dans l'efficacité des interventions envisagées.

Quoiqu'il en soit, la fragilité d'un regroupement basé sur le volontariat à travers une certaine diversité de motivation et d'idéal rend l'exercice complexe. Une meilleure compréhension de cette diversité et des points de convergence devient donc nécessaire. Dans un premier temps, nous avons tenté de cerner les valeurs professionnelles et l'éthique personnelle dont est porteur l'individu. Dans un deuxième temps, nous essaierons de circonscrire le besoin d'accomplissement de l'ensemble des praticiens du SLSJ qui partagent une éthique professionnelle. Pour ce faire, nous utiliserons une adaptation du modèle pyramidal de

Maslow au développement professionnel. Dans un troisième temps, l'approche écologique développée par Urie Bronfenbrenner (1979) nous sensibilisera aux influences des différents systèmes d'interrelations allant du plus proximal (*microsystème*) au plus distal (*macrosystème*).

Pour ce qui est de l'ensemble des praticiens, il semble y avoir possibilité de plusieurs motivations différentes. Elles seraient généralement conséquentes aux intérêts personnels et aux parcours d'existence des praticiens. C'est justement ce que nous allons maintenant tenter de mieux cerner à travers le parcours professionnel.

## **CHAPITRE II**

### **LE PARCOURS PROFESSIONNEL**

Le parcours professionnel apparaît comme un cheminement jalonné de désirs, de motivations, d'expériences qui animent des choix de vie professionnelle et d'identité sociale. Pour mieux cerner ce parcours, trois questions principales étaient posées à chaque participant :

- 1- Quelles ont été vos principales motivations pour choisir cette profession ?
- 2- En ce qui concerne vos motivations, quelle évolution existe-t-il entre les premiers moments où vous avez pensé devenir praticien en massage et votre pratique d'aujourd'hui ?
- 3- Comment envisagez-vous l'idéal pour cette profession ?

En gros, l'ordonnancement de ces questions ainsi que d'autres questions secondaires posées au fur et à mesure de l'entrevue devaient permettre de dégager une certaine chronologie de la vie professionnelle du participant : son parcours professionnel.

Entre la motivation et l'idéal professionnel, des segments se sont imposés graduellement à la lecture et à l'analyse du discours d'existence des participants. Le parcours professionnel a été divisé en cinq phases dans le but d'en cerner l'évolution : la motivation originelle, le renforcement, le déplacement, les croyances et l'idéal professionnel. C'est une représentation hypothétique du parcours professionnel dans le continuum temporel un peu à l'image des périodes de croissance d'une vie : naissance, enfance, adolescence, vie adulte, âge d'or. Nous y retrouvons différentes périodes qui jalonnent la vie professionnelle du praticien : une période de motivation originelle (naissance) où l'attrait de la profession

prend ses racines, une période de renforcement (enfance) propice à développer de façon plus significative l'interaction de l'individu face à son environnement, une période de déplacement (adolescence) propice à de nombreuses remises en question et à des crises existentielles, une période de vie adulte (croyance) où s'affirme de façon plus ancrée notre vie professionnelle et enfin une période d'idéal professionnel (âge d'or), l'aboutissement d'une sagesse respectable.

Nous verrons que le parcours professionnel de nos praticiens est marqué de prédispositions, d'incidents, de choix bien ancrés dans leurs histoires personnelles respectives. Chacun de ces participants possède sa façon propre d'interagir avec l'environnement. Des choix sont motivés et orientent consciemment et/ou inconsciemment les comportements en fonction de buts, en harmonie avec les besoins de l'individu et affectent son engagement quotidien vers des objectifs qui peuvent parfois perdurer durant des années.

D'une motivation à l'idéal professionnel, c'est quelque part aussi l'aspiration au devenir. Maslow cite les travaux d'Allport G. sur l'importance d'un désir de développement :

...les projets d'avenir constituent un élément très important pour une personnalité saine... si la motivation à combler un déficit vise à la réduction d'une tension, à la restauration d'un équilibre, la motivation au développement maintient la tension, afin d'atteindre un but lointain et souvent inaccessible. Là se trouve la distinction entre le devenir animal et le devenir humain, le comportement de l'enfant et celui de l'adulte<sup>75</sup>.

La motivation au développement d'un projet de vie inaccessible, dans l'absolu, « un idéal », pourrait être considérée comme la résultante d'un devenir humain.

À l'instar de la pyramide de Maslow, le parcours professionnel représente une aspiration au devenir professionnel emprunté par nos participants. Elle est représentée par une

---

<sup>75</sup> Maslow, Abraham H., *Vers une psychologie de l'être*, Collection l'expérience psychique, Librairie Arthème Fayard, France, 1972, 274 pages (page 35).

pyramide où la base de ce construit hypothétique est symbolisé par la motivation originelle à choisir une profession (prédisposition ou découverte), le niveau suivant est constitué d'une étape ou d'un facteur de renforcement (publicité, contact, expérience) le troisième niveau en est un de remise en question et d'affinement de ses convictions à choisir une profession durant une période de déplacement, un quatrième niveau se retrouve au niveau des croyances et enfin, le niveau ultime, comparé parfois à un but presque inaccessible : l'idéal professionnel. Les piliers de notre pyramide peuvent se définir ainsi :

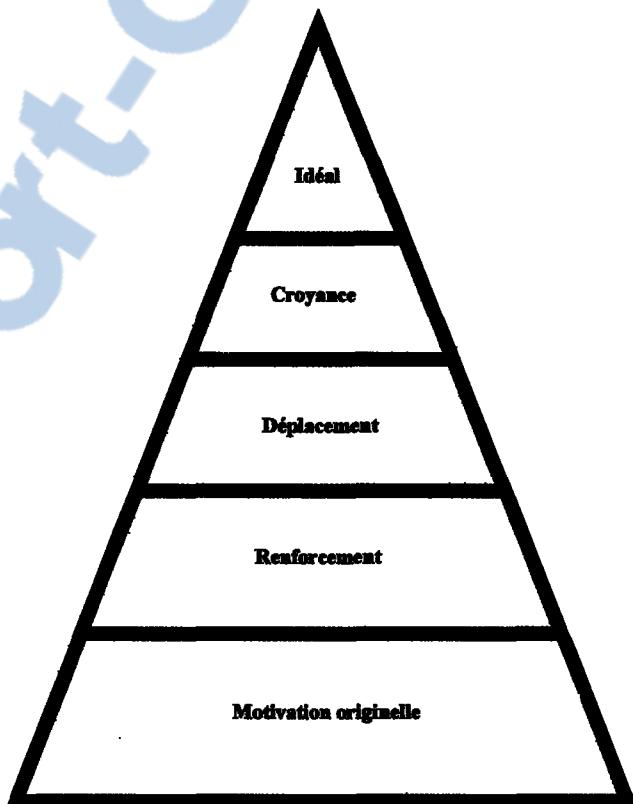
- la motivation originelle qui motive le choix de carrière (selon la perception du participant). Sorte d'assise à la pyramide, sa solidité fait référence au lien plus ou moins significatif attribué par les participants à cette motivation première (chronologiquement) à choisir la profession ;
- le renforcement fait référence à un ensemble de facteurs motivationnels propices à accentuer un préjudice favorable à cette profession. Il constitue une motivation secondaire concrétisant la réalisation de la motivation originelle. Au niveau de la figure pyramidale, il représente déjà une idée de progression ascensionnelle ;
- le déplacement se définit comme une étape de réflexion, de remise en question qui provoque un glissement, une évolution, une certaine maturité. Des fissures plus ou moins profondes traversent la structure pyramidale, la poursuite de l'ouvrage ou son affaissement dépendra de la solidité de chacun de ses jalons ;
- les croyances dont il est question ici sont celles qui servent de leitmotiv au parcours professionnel des participants. Ces croyances se sont construites, affinées, réaffirmées pour finalement s'ancrer dans la conscience de l'individu et constituer un guide de vie. Au niveau de la figure pyramidale, ce jalon s'ancre solidement aux autres. Il met en évidence l'importance de l'interrelation entre les différentes structures ;

- l'idéal, selon la perception de chacun, correspond à un objectif réalisable (parfois même atteint) ou à un chemin de vie idéal et inaccessible. La construction ou l'atteinte du sommet ne sera pas réalisée par tous les participants, il y aura de nombreux abandons.

Rappelons ici, que l'objectif de cette recherche n'est pas d'atteindre un idéal professionnel unique. Le but de cette recherche-action vise plutôt à mettre sur pied une réponse instrumentale propre à favoriser la concrétisation des aspirations des praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

FIGURE 1

La pyramide du cheminement professionnel



Notons ici que le caractère très réductionniste et le nombre restreint de données empiriques ne nous permettent pas de statuer sur un modèle représentatif de l'évolution d'une profession dans le continuum espace-temps. La pyramide du parcours professionnel se veut plutôt une représentation synthèse dudit parcours tel qu'il semble l'être à l'étude des données recueillies. Rappelons-nous que l'objectif de notre recherche-action vise à paver la voie à différentes façons d'articuler l'idéal professionnel plutôt que l'élaboration d'un modèle théorique au cheminement professionnel.

## **2.1 La motivation originelle**

Étant donné l'importance accordée à la motivation à toutes les étapes de la vie professionnelle, nous tenterons de mieux cerner ce que nous entendons par motivation. Vallerand et Edgard définissent le concept de motivation comme la représentation d'un « construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement »<sup>76</sup>.

Pour Gérard Malcuit, Andrée Pomerleau et Paul Maurice, la motivation oriente, nous prédispose à certains comportements satisfaisants :

La motivation correspond aux facteurs ou conditions internes (physiologiques et psychologiques) de l'organisme qui le prédisposent ou l'incitent à accomplir certains comportements menant à la satisfaction de besoins, la cessation d'événements désagréables ou l'atteinte de buts<sup>77</sup>.

Jean-Michel Petot nous précise que « tout comportement humain est intentionnel, c'est-à-dire orienté par un but, qu'il s'agisse de la recherche positive d'un but désirable ou de

---

<sup>76</sup> Vallerand, Robert J., Thill, Edgard E., *Introduction à la psychologie de la motivation*, Éditions Études Vivantes, Québec, 1993, 674 pages. p. 18.

<sup>77</sup> MALCUIT, Gerard, POMMERLEAU, Andrée, MAURICE, Paul, *Psychologie de l'apprentissage : termes et concepts*. Edisem Inc, Saint-Hyacinthe, Canada, 1995, 243 pages, p. 21.

l'évitement d'un événement indésirable »<sup>78</sup>. Diane A. Papalia nous situe la motivation comme une force polarisante qui perdure dans le temps pour atteindre un but : « une force qui stimule le comportement, dirige les conduites et nourrit la tendance à persévérer »<sup>79</sup>. De plus, il peut exister ce que Freud appelle de la surdétermination, c'est-à-dire une coexistence simultanée de plusieurs intentions différentes, parfois même contradictoires<sup>80</sup>. Enfin, selon Atkinson, « des dispositions motivationnelles amènent l'organisme à être réceptif à certains stimuli de l'environnement »<sup>81</sup>.

Cette source d'énergie est donc influencée par une perception singularisée de l'environnement : une façon personnelle d'appréhender les situations. Il s'agit également d'un système dynamique puisqu'il est fréquemment alimenté par de nouvelles expériences qui sont perçues et traitées d'une manière propre à l'individu et qui enrichissent à leur tour le construit des dispositions motivationnelles. Luc G. Pelletier et Robert J. Vallerand citent les travaux de Carl Rogers qui abonde dans le même sens en précisant que nos réactions sont tributaires de nos perceptions et que « l'ensemble des expériences vécues par un individu ainsi que sa perception de ces expériences résulteraient en un développement de soi »<sup>82</sup> et Petot signale que « l'estime que le sujet se porte à lui-même est un principe autonome de motivation »<sup>83</sup>. Frederick I. Herzberg rappelle que « les êtres humains ont tous besoin d'effectuer quelque chose qui leur permettra de grandir »<sup>84</sup>.

D'ailleurs, des théories de compétence et d'autodétermination voient le jour sous la perspective humaniste de la motivation. Abraham Maslow propose une théorie postulant que le besoin de développer son potentiel et de s'autoactualiser est un principe de base de la

<sup>78</sup> Vallerand, Robert J., Thill, Edgard E., *Introduction à la psychologie de la motivation*, Éditions Études Vivantes, Québec, 1993, 674 pages, p. 186.

<sup>79</sup> PAPALIA, Diane E. *Introduction à la psychologie*, Montréal, Canada, McGraw-Hill, 753 pages, p. 320.

<sup>80</sup> Vallerand, Robert J., Thill, Edgard E., *Introduction à la psychologie de la motivation*, Éditions Études Vivantes, Québec, 1993, 674 pages. p. 193.

<sup>81</sup> Ibid p.24.

<sup>82</sup> Ibid p.236.

<sup>83</sup> Ibid p. 208.

<sup>84</sup> Pauchant. Thierry C. et collaborateurs La quête du sens. Gérer nos organisations pour la santé des personnes, de nos sociétés et de la nature. Collection Presses HEC, Éditions Québec/Amérique Inc, Québec, Canada, 1996, 360 pages. p. 184.

motivation humaine<sup>85</sup> et Carl Rogers défend l'idée que tout organisme vivant a tendance à s'actualiser<sup>86</sup>.

Dans une perspective éthique, la motivation (à agir) c'est la raison qui justifie l'action :

La motivation, dans une perspective de régulation des comportements, est la raison pour laquelle l'individu prend une décision et pose une action. C'est la dimension subjective de l'action, ce qui pousse un individu à prendre telle ou telle position, à poser telle ou telle action<sup>87</sup>.

Revenons maintenant à nos praticiens. Plusieurs facteurs les ont motivés à choisir cette profession. Parfois il s'agit d'une certaine **prédisposition naturelle** reliée à la personnalité ou au milieu familial, culturel. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une heureuse rencontre du destin. Les motivations sont issues de facteurs internes (cognitifs) ou externes (environnementaux) à l'individu.

Deux types de facteurs qui s'apparentent à des prédispositions naturelles se sont distingués des témoignages de nos praticiens à titre de motivation prépondérante au choix de cette profession : le **facteur relationnel** et le **besoin de développement personnel**.

Certains praticiens avaient déjà une prédisposition à un toucher que je qualifierai de fraternel ou relationnel. Pour Stéphane, le massage, au départ, c'était un moyen de s'approcher de ses enfants. Il signale à ce propos « Eux autres y aimaient ça, pendant ce temps-là on jouait ensemble ». Pour Jean, le toucher est un geste naturel qui fait partie intégrante de sa personnalité, il souligne à cet effet qu'il a « un sens inné pour le toucher ». D'ailleurs, dès qu'il rencontre quelqu'un, il lui met naturellement la main sur l'épaule. Pour lui, le toucher c'est un mode de communication qui s'inscrit dans son besoin de vie relationnel. Considérant l'importance reconnue du toucher dans le domaine du massage, on

<sup>85</sup> Vallerand, Robert J., Thill, Edgard E., *Introduction à la psychologie de la motivation*, Éditions Études Vivantes, Québec, 1993, 674 pages, p. 240.

<sup>86</sup> Ibid p. 236.

<sup>87</sup> Boisvert, Yves, Legault, Georges A., Côté Louis, Marchildon, Allison, Jutras, Magalie, p. 88.

peut prétendre qu'il existait déjà une forme de prédisposition naturelle de nature relationnelle pour ces deux praticiens.

Le facteur relationnel a influencé également Cathleen (adepte de plusieurs sports) qui a été initiée au massage par son grand-père parce qu'elle avait souvent mal aux jambes. Son premier contact avec le massage pourrait se décrire comme une relation familiale ayant pour but de diminuer ses tensions musculaires. Ses premières expériences constituent donc un référent positif au massage, et ce, dès sa jeunesse. Selon Gérard Malcuit, Andrée Pomerleau et Paul Maurice, le fait qu'une expérience se fasse tôt dans la vie d'un individu pourrait « avoir une influence sur ses apprentissages subséquents et la suite de son développement »<sup>88</sup>.

À noter que l'importance du facteur relationnel doit probablement habiter de façon plus ou moins significative plusieurs des autres professionnels interviewés. Spain, Bédard et Paiement précisent que la dimension relationnelle est primordiale dans le cheminement de carrière féminine, elle est même vue comme un point d'ancrage et de cohérence à son cheminement. De même, ces auteurs nous rappellent qu'au niveau des choix professionnels masculins, l'univers relationnel tient une place prépondérante. Une étude récente publiée par ces mêmes auteurs nous signale que :

La dimension relationnelle soulignée par tous les participants comme enjeu de leurs décisions professionnelles s'avère être un élément remarquable des données recueillies. En effet, tous les hommes interrogés ont invoqué des considérations associées au rapport aux autres dans des choix qu'ils ont eu à faire<sup>89</sup>.

---

<sup>88</sup> MALCUIT, Gerard, POMMERLEAU, Andrée, MAURICE, Paul, Psychologie de l'apprentissage : termes et concepts., Edisem Inc, Saint-Hyacinthe, Canada, 1995, 243 pages, p. 29.

<sup>89</sup> SPAIN, A., HAMEL, S. et BÉDARD, L. (2006), Choix professionnels masculins : quels enjeux ? Carriérologie Revue francophone internationale, volume 10, numéro 3.

Bien que ce facteur n'ait pas été signifié par les autres participants comme facteur originel principal de motivation à choisir cette profession, il demeure présent ultérieurement dans leurs parcours professionnels respectifs.

Outre le facteur relationnel, d'autres ont été motivés par un besoin de développement personnel. Notons que certains individus font parfois figure de pionniers. Ils sont attirés par la nouveauté et les défis. Il n'y a pas si longtemps, le massage était peu connu et avait même mauvaise réputation, s'y aventurer professionnellement relevait même d'une certaine témérité. En 1981, Mario se sentait interpellé par tout ce qui touchait la santé et la conception orientale de la nature humaine. Selon lui, l'aspect de la nouveauté et le défi à relever pour la promotion d'une profession méconnue à cette époque ont constitué ses motivations premières. C'est l'aspect aventureux de sa personnalité qui l'aurait prédisposé à choisir cette profession. Edgar H. Schein précise que bien que la plupart des personnes recherchent une certaine dose de défi dans leur carrière, il y en a pour qui le défi constitue un véritable style de vie, un élément incontournable à leur réussite professionnelle. Ainsi, le défi constitue une valeur professionnelle fondamentale qui, érigé en ancre de carrière, prend tout son sens à travers la compétition avec soi-même et/ou avec les autres et/ou avec l'environnement professionnel. Cette compétition est tellement vitale que : « si la personne n'est pas constamment confrontée à elle-même, elle s'ennuie et devient irascible »<sup>90</sup>.

Un autre praticien nous a dévoilé son besoin vital de développement. À 28 ans, Michel était toujours à la recherche de carrière et cherchait un endroit et un travail qui le combleraient, qui pourraient offrir une avenue prometteuse à son épanouissement. Pour lui, la plus grande richesse d'être c'est d'exploiter ses talents et de se développer dans un cadre heureux ou tout au moins agréable. Il cherchait sa voie et sa place. Ce besoin, Schein,<sup>91</sup> l'exprime très bien en mentionnant que certaines personnes centrent leur existence sur leur mode de vie ;

---

<sup>90</sup> SCHEIN, Edgar H., *Ancres de carrière : découvrir ses véritables valeurs*, Actualisation IDH Inc., Québec, 1995, p.32.

<sup>91</sup> Ibid p. 33.

la personne, la vie familiale et la vie professionnelle forment un tout. L'intégration de ces composantes s'inscrit dans un contexte évolutif et significatif.

Pour d'autres praticiens, la découverte constitue la principale source de motivation originelle, elle revêt ici un caractère d'acquis d'expérience : une forme d'apprentissage. Cela va dans le sens de propos de Gérard Malcuit, Andrée Pomerleau et Paul Maurice qui définissent l'apprentissage comme « le processus ou l'ensemble de processus qui sous-tend les modifications de comportements survenant par suite de l'expérience ou du contact avec l'environnement »<sup>92</sup>.

Hélène, infirmière de formation, qualifie son premier massage de plaisant. À partir de cette expérience, elle a envisagé de considérer cette profession puisque ça permettait, selon ses dires, « d'aider les gens... d'utiliser son petit côté infirmière ». Quant à Francine, la qualité d'accueil, la présence du thérapeute, le travail au niveau musculaire, bref ce qu'elle appelle « le principe du massage » l'avait tout simplement charmée.

À travers son massage, Julie a expérimenté ce qu'était un toucher sans connotation sexuelle « j'ai eu un massage puis je vous dirai que j'avais un problème au niveau du toucher ». Cette expérience lui paraissait libératrice « il y avait comme quelque chose avec lequel je m'étais harmonisée durant ce massage-là ». Cette démystification du toucher a donc été perçue originellement comme une « thérapie » personnelle.

L'expérimentation ou la découverte constitue une motivation originelle relative à un facteur externe (environnemental) pour Hélène, Francine et Julie. Par contre, il est tout à fait plausible de déceler certaines prédispositions naturelles dans les propos de ces praticiennes. Pour Julie, la rencontre qualifiée d'expérience libératrice, devait faire l'objet, consciemment ou inconsciemment, d'une quête d'émancipation déjà amorcée. Pour Hélène, infirmière de carrière, le facteur relationnel, le besoin d'aider les autres et d'être reconnue

semblent très présents. Francine semble démontrer également un besoin fondamental d'être en relation avec les autres.

Rappelons que l'objectif ici n'est pas d'analyser le fondement psychologique des comportements, mais plutôt d'identifier les motivations, le plus objectivement possible, selon la préséance accordée par le participant dans l'évolution de son propre parcours d'existence professionnel.

Au terme de ces propos, nous pouvons constater l'importance accordée par nos participants à leurs motivations originelles à choisir la profession de praticien en massage, qu'il s'agisse d'une prédisposition naturelle reliée à un besoin relationnel tel que décrit par Jean (un sens inné du toucher), par Stéphane (moyen de s'approcher de ses enfants) ou par Cathleen (relation privilégiée avec son grand-père) ou d'une prédisposition naturelle reliée à un facteur de développement personnel tel que décrit par Mario (aspect aventurier de sa personnalité), par Michel (recherche de sa voie pour son épanouissement) ou bien encore par une première expérimentation du massage qui ouvre des voies inattendues pour Hélène (possibilité d'aider les autres en utilisant son côté infirmière ), pour Francine (émerveillée par le principe du massage) ou enfin pour Julie (massage considéré comme une thérapie personnelle).

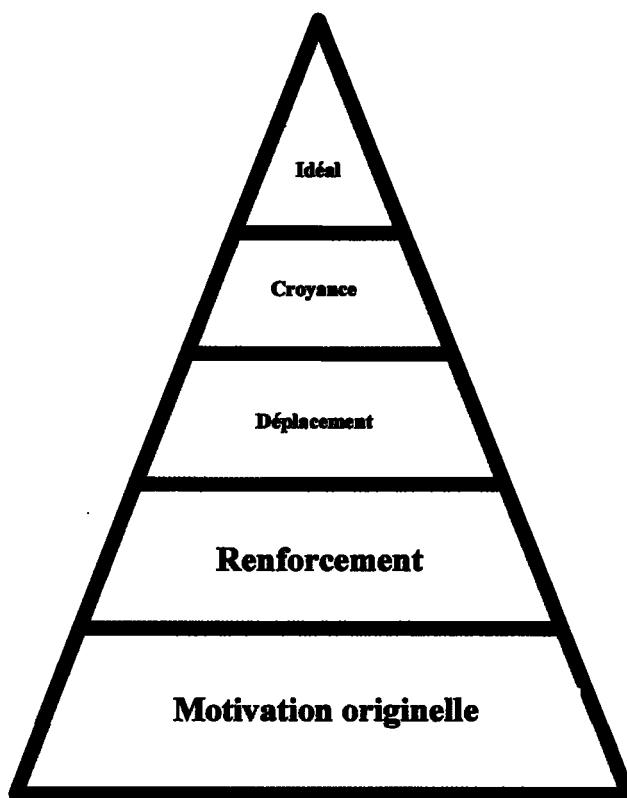
La motivation originelle a donc joué un rôle déterminant pour ces praticiens dans leurs parcours professionnels. Cette motivation a su créer un préjudice favorable, un terrain fertile à l'étape ultérieure : le renforcement. Cette prochaine étape constituera le deuxième niveau de la pyramide représentant le parcours professionnel :

---

<sup>92</sup> MALCUTT, Gérard, POMMERLEAU, Andrée, MAURICE, Paul, Psychologie de l'apprentissage : termes et concepts. Edisem Inc, Saint-Hyacinthe, Canada, 1995, 243 pages, p. 18.

**FIGURE 2**

La pyramide du cheminement professionnel : le renforcement



## 2.2 Le renforcement

La motivation originelle, qu'elle soit due à une prédisposition naturelle ou à l'expérimentation, constitue un terreau fertile propice à accueillir une nouvelle étape : celle du renforcement. Selon R. Vance Hall et Marilyn C. Hall, un renforcement c'est : « le processus qui consiste à augmenter la fréquence d'un comportement... En d'autres mots, un comportement suivi d'une récompense ou d'un événement agréable verra augmenter sa

probabilité d'apparition »<sup>93</sup>. Gerard Malcuit, Andrée Pommerleau et Paul Maurice distinguent deux types de renforcement: le « renforcement positif<sup>94</sup> » et le « renforcement négatif<sup>95</sup> ».

Prémisse à la formation professionnelle, le renforcement prend souvent la forme d'un accroissement de l'intérêt par un ou des stimuli(s) : publicité dans les journaux, contact avec des thérapeutes, expérimentation, etc. Il est souvent constitué d'un ensemble de « stimulus appétitif (événement plaisir, agréable ou désirable) »<sup>96</sup>.

La publicité reste un moyen incontournable pour stimuler l'intérêt d'une clientèle potentielle. En ce qui concerne les écoles de massage dans la région, nous pouvons observer l'utilisation d'affiches et d'annonces publicitaires dans les journaux locaux.

Stéphane se sentait souvent interpellé par les annonces touchant les cours de massage puis il a fini par s'y inscrire. Cathleen, pour sa part, avait toujours ses tensions en faisant du sport et reconnaissait les bienfaits du massage ou plutôt ne connaissait que le massage pour lui apporter des soulagements : « j'avais mal et je n'avais pas d'alternative au massage ». Lorsqu'elle a eu connaissance qu'il s'offrait des cours à l'École Kikai dans sa région, elle s'est dit, pourquoi pas des massages sportifs.

Julie suivait déjà des cours à l'Université du Québec à Chicoutimi et voyait dans le massage, un lien avec ses champs d'intérêt : anthropologie, intervention en toxicomanie, cheminement spirituel, etc. Elle avait mis ce projet de côté étant donné que les deux principales écoles régionales n'offraient que des programmes s'échelonnant sur deux ans. Une annonce d'une école de Québec offrant une formation de six (6) mois à raison d'une fin de semaine par mois l'a convaincue de réaliser son vieux rêve.

---

<sup>93</sup> HALL, R. Vance et HALL, Marilyn C. Comment choisir les renforçateurs. GREDD Groupe de recherche et d'étude en déficience du développement, Université Laval, 1990, Québec, 63 pages.

<sup>94</sup> Malcuit, Pommerleau et Maurice, 1995, p. 93.

<sup>95</sup> Ibid p. 96.

La qualité de contact établi avec les gens du milieu professionnel et auquel on aspire peut constituer une autre voie de renforcement. Francine connaissait déjà de renom une école de massage par la relation qu'elle entretenait avec sa thérapeute depuis déjà quelque temps. La qualité du service et la relation de confiance qu'elle a entretenue avec cette massothérapeute ont constitué l'essentiel de son processus de renforcement.

S'inscrire à une activité d'initiation au massage revêt parfois aussi un intérêt de socialisation, de contact avec les autres. Jean, à cette époque, avait déjà un pied dans le monde de la santé avec ses cours en ergothérapie et en réadaptation physique. Il part en vacances deux semaines et lors de son retour, une amie l'informe qu'elle l'avait inscrit, ainsi que trois autres amis, à un cours de massage shiatsu au Cégep de St-Félicien : « C'est même pas moi qui s'est inscrit, c'est le fruit du destin ». Contrairement aux autres praticiens, c'est par le biais d'une tierce personne qu'il a été initié au massage. Son renforcement ou son implication, dans ce cas-ci, s'est limitée à accepter de suivre un premier cours d'initiation au massage. Originalement, il s'agissait plutôt d'une activité sociale que d'une activité professionnelle.

L'insécurité provoquée par un environnement difficile peut motiver l'individu à modifier cet environnement. Il peut exister une période sensible ou critique pour amorcer ces changements. Malcuit, Pommerleau et Maurice nous rappellent que : « la période sensible est un moment du développement durant lequel l'organisme est tout particulièrement sensible à certaines influences de l'environnement »<sup>97</sup>. Cette sensibilité découlerait (dans ce cas-ci tout au moins) de la présence d'un « stimulus aversif »<sup>98</sup> répétitif, soit un événement ou une série d'événements indésirables, qui prédisposerait l'individu à changer son comportement et/ou son environnement. Ces auteurs parlent également de l'existence d'un

---

<sup>96</sup> HALL, R. Vance et HALL, Marilyn C. Comment choisir les renforçateurs. GREDD Groupe de recherche et d'étude en déficience du développement, Université Laval, 1990, Québec., p. 30.

<sup>97</sup> Malcuit, Pommerleau et Maurice, 1995, p. 29.

<sup>98</sup> Ibid. p. 30.

« comportement d'échappement »<sup>99</sup>, comportement qui consiste essentiellement à fuir un « stimulus aversif » ou à fuir une « situation aversive ».

Hélène avait de la difficulté à s'adapter à un environnement hostile (menace de fermeture de son établissement, conditions de travail difficiles, insécurité financière, etc.) : « le milieu médical est très dur et je savais que ça irait pas en s'améliorant... le foyer va fermer... faudrait peut-être que je me trouve quelque chose au cas où ça ne marcherait pas ». Elle signale également que c'est le manque de personnel dans le domaine de la santé qui, à son idée, pourrit le système : « à l'hôpital ou au foyer, il n'y avait pas assez de personnel pour le travail à faire... tu dois composer avec ça... ». Le stress psychologique engendré par cette situation l'a obligée à reconsidérer son environnement : « je n'avais pas le choix : ou bien je reprenais ma santé en main ou je me suicidais ». Le sentiment d'insécurité engendré par son environnement a vraisemblablement renforcé sa première impression positive du massage comme une alternative plausible à son besoin de changement qui permettrait d'utiliser les compétences acquises dans le milieu de la santé plutôt que de faire le deuil de sa carrière d'infirmière.

Certaines prédispositions vont parfois constituer un terrain propice à l'expérimentation du massage. Michel, toujours en quête de carrière et d'épanouissement, fait une découverte hautement significative qui va bouleverser sa vie. L'appréciation de son premier massage est assez éloquente à ce sujet : « je n'aurais jamais cru que quelque chose d'aussi bon pouvait exister ». Il a été tout simplement renversé et qualifiait même de « coup de foudre » ce premier contact avec la profession. D'ailleurs, il s'est pris rapidement un autre rendez-vous avec une autre praticienne pour, selon son expression, « s'assurer qu'il n'avait pas rêvé ». Elle lui a fait connaître un autre univers de la massothérapie avec d'autres manœuvres, une autre technique, une autre façon de faire toute aussi intéressante. À la suite de ces deux expériences déterminantes, il va même jusqu'à déclarer : « À partir de cette expérience, il n'y avait plus de doute, je devenais massothérapeute ».

---

<sup>99</sup> Ibid. p.87.

Le renforcement de Michel s'apparente à un renforcement vicariant tel que définit par Malcuit, Pommerleau et Maurice :

Il y a renforcement vicariant d'un comportement quand la probabilité qu'un individu observateur manifeste un comportement donné dans des circonstances particulières est augmentée après qu'il ait observé un individu modèle exécuter ce même comportement dans les mêmes circonstances et subir des conséquences heureuses, gratifiantes ou satisfaisantes<sup>100</sup>.

Pour Mario, son caractère aventurier (relever de nouveaux défis) et son intérêt pour la conception orientale de la nature humaine constituaient un ensemble de prédispositions favorables. Les retrouvailles avec un ami et la perspective de travailler en collégialité avec d'autres professionnels de la santé ont constitué son principal processus de renforcement.

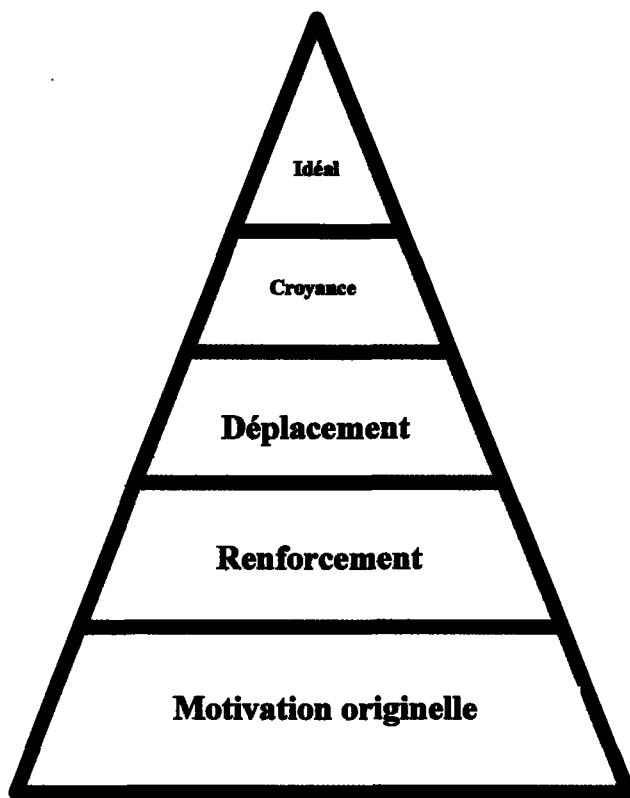
Somme toute, le renforcement constitue une motivation à persévérer. Il peut revêtir une forme populaire comme la publicité (Stéphane, Cathleen, Julie), une forme plus évolutive comme un contact avec une professionnelle du massage (Francine), une forme tout à fait inattendue comme une découverte hautement significative (Michel), une réponse à un besoin de socialisation (Jean), la perspective d'un défi répondant à ses attentes (Mario) ou enfin constituer une bouée de sauvetage (Hélène). Nous allons maintenant aborder une forme de motivation d'une autre nature (de nature plus ou moins consciente) : le déplacement. Il s'agit d'une dimension émotive, presque viscérale. Dans le schéma pyramidal, il représente le troisième niveau :

---

<sup>100</sup> Malcuit, Pommerleau et Maurice, 1995, p. 156.

**FIGURE 3**

La pyramide du cheminement professionnel : le déplacement



### **2. 3 Le déplacement**

Le renforcement constitue une étape où se précise l'orientation professionnelle. Rappelons-nous la catégorisation des facteurs propres au renforcement : publicité, contact avec les thérapeutes, confirmation par l'expérimentation, besoin de socialisation ou besoin vital de s'adapter à son environnement. Tous ces facteurs constituent une forme de réaction à l'environnement où le choix de la profession constitue une réponse rationnelle. Nous allons maintenant explorer un

phénomène associatif inconscient, une forme de transfert positif qui récupère l'énergie négative ou positive pour la déplacer vers une réaffirmation du choix professionnel. Nous nommerons cette étape : le déplacement.

Dans la psychologie du rêve, S. Freud a constaté un phénomène inconscient d'association : « le déplacement (Verschiebung) fait que l'accent, l'intérêt, l'intensité, l'affect lié à une idée, à une représentation se détache d'elle et se déplace sur plusieurs représentations, peu chargées d'affect à l'origine, mais liées à la première par une chaîne associative »<sup>101</sup>. Ce phénomène d'association inconsciente est donc naturel et documenté. Il constitue une motivation, une énergie décrite comme :

Un mécanisme psychique qui produit le détachement de l'énergie impliquante (intérêt de la personne) d'avec sa représentation d'origine. Il y a glissement de cette énergie sur une autre représentation... les différentes représentations sont alors reliées par une chaîne associative<sup>102</sup>.

Bien qu'elle soit de nature généralement réservée et enjouée, les sous-entendus, préjugés ou « farces plates » relatifs à la pratique du massage, horripilent Cathleen au plus haut point. Ce genre d'allusion lui fait serrer les poings et monter le ton rapidement. D'ailleurs, elle parle en connaissance de cause puisqu'elle a déjà été sollicitée sexuellement lorsqu'elle pratiquait dans un hôtel pourtant de bonne réputation. Cette expérience l'a surprise et déçue passablement. Elle est demeurée prudente et même réticente aux demandes de massage de détente. Elle a toutefois acquis une certaine assurance et elle sait maintenant comment reconduire les avances ou confronter la personne s'il y a lieu. Selon son expression, il lui est arrivé aussi de provoquer une tension supplémentaire à un client qui ne voulait pas en démordre. Elle a su bâtrir une reconnaissance de sa compétence clinique sur de solides assises et considère comme une menace tout ce qui remet en cause ses compétences, sa réputation ou celle de sa profession.

<sup>101</sup> ROBINSON, Bernard, Psychologie clinique : de l'initiation à la recherche, Collection Ouvertures psychologiques, Éditions De Boeck Université, 2003, 357 pages, p. 157.

<sup>102</sup> [http://www.cigap.org/?+Deplacement-+&debut\\_mots\\_freres=140](http://www.cigap.org/?+Deplacement-+&debut_mots_freres=140)

En tant que phénomène psychique plus ou moins conscient, le déplacement peut représenter le processus : « par lequel le sujet reporte l'objet d'un sentiment censuré sur un objet substitutif, ou adopte une conduite à la place d'une autre que les interdits sociaux l'empêchent d'avoir : la sublimation et la symbolisation sont des formes possibles du déplacement »<sup>103</sup>.

Cathleen est propriétaire d'une clinique où œuvrent plusieurs massothérapeutes et esthéticiennes sous le même toit, cette proximité de pratique lui confère un sentiment de sécurité. Son processus de déplacement a, semble-t-il, été causé par une frustration (liée à la sollicitation sexuelle) qui a joué un rôle déterminant (un facteur motivationnel) pour l'inciter à développer son entreprise tout en sécurisant son environnement. Elle a su réorienter cette énergie négative vers une activité qui lui conférait « l'envie de gagner sur l'autre ou sur elle-même »<sup>104</sup>.

Pour Jean, la personne (son client) doit développer une capacité à prendre contact avec la vie qui circule, à s'étonner de la vie. Ce besoin d'accompagner, de se sentir aidant pour son entourage est fondamental. Jean avoue que sans ce sens de la recherche de bien-être pour soi et les autres, il aurait peut-être abandonné la massothérapie parce qu'au niveau revenu, ce n'est pas toujours facile. Ça ressemble plus à une vocation qu'à une profession selon ses dires. Selon lui, les gens qui persistent dans ce beau métier sont des humanistes avant tout. Le déplacement de Jean peut donc s'établir ainsi : malgré la précarité économique reliée à son emploi, Jean persévere parce qu'il a la conviction de se sentir aidant pour les autres.

Michel s'est senti longtemps brimé dans son désir de découvrir, de se développer. Le massage et les gens qu'il côtoie dans le domaine ont servi en quelque sorte de bouée de sauvetage, ils l'ont aidé à voir clair en lui, à mettre des mots sur ce qu'il vivait. Il est motivé à faire bouger les choses, il nous parle de résignation et d'espérance : « Je trouve qu'il y

---

<sup>103</sup> Larousse trois volumes en couleurs, Paris, 1966.

a une lourdeur, une certaine résignation chez l'être humain que j'essaie de repousser... avec la massothérapie on dirait que je peux donner l'espoir. On est éveillé au corps, à son désir de grandir encore... ». Il ressent également le besoin de faire avancer la collectivité : « je ne peux pas m'épanouir sans aider les autres à s'épanouir... ce n'est pas dans ma nature de vivre tout seul sur mon île... c'est sûr que ça commence par soi, mais ça doit se transmettre aussi aux autres ». Somme toute, le déplacement de Michel s'inscrit dans ses croyances et ses règles de vie : le besoin de faire avancer la collectivité et de grandir encore le conforte dans le choix de sa profession qu'il considère tout à fait propice à ses fins.

Mario a milité durant plusieurs années pour obtenir une reconnaissance gouvernementale, mais la complicité avec les autres professions ne se faisait pas, c'était chacun pour soi : « on était marginal et on sentait la guerre des tranchées avec d'autres professions ». Cette situation l'a affecté considérablement, les motivations étaient presque éteintes et il a pris six mois pour se reposer. Malgré une déception profonde, Mario persévère. Nous pouvons faire l'hypothèse que son processus de déplacement est relié à sa personnalité. C'est un homme de défi qui ne se laisse pas abattre facilement, il est à même de mettre le *focus* (l'accent) sur un construit positif plutôt que de perdre son temps à s'apitoyer sur son sort.

À la suite d'un premier cours d'initiation au massage, Stéphane s'est inscrit à une formation en Rebirth et y voit des liens intéressants avec le massage : « il y avait des affinités qui touchaient le corps, comment l'apprivoiser, canaliser ces forces, toucher les émotions, les blessures ». Il atteste que ce cheminement constitue une forme de thérapie pour lui-même. Le déplacement de Stéphane semble s'opérer à partir d'une quête de sens : le massage l'aide à mieux se connaître, à appréhender ses propres blessures...

Francine attribue au massage des effets indéfinissables, mystiques et conserve toujours le feu sacré des premiers temps, mais déplore le fait de devoir vivre de la massothérapie. Le

---

<sup>104</sup> [http://www.cigap.org/?+-Deplacement-+&debut\\_mots\\_freres=140](http://www.cigap.org/?+-Deplacement-+&debut_mots_freres=140)

déplacement de Francine semble s'opérer à travers une forme de quête mystique qui l'incite à persévérer.

Julie a été déçue de sa formation en massage qu'elle qualifie de formation trop axée sur la technique et pas assez sur la personne ; « je trouvais qu'il y avait un côté psychologique, un côté émotif qui était complètement mis de côté... c'étaient des gens qui n'avaient aucune notion de relation d'aide, je trouvais ça déplorable... ». D'ailleurs, à la sortie de sa formation, elle a tenu à rencontrer le propriétaire de l'école<sup>105</sup> pour lui faire part de ses doléances. Pour Julie, le corps c'est précieux et la pratique du massage, un art sérieux. Le pouvoir de toucher l'autre ne devrait pas être laissé à n'importe qui et être fait n'importe comment. Elle déclare toutefois que ses apprentissages au niveau du massage lui permettent aujourd'hui d'être plus à l'écoute lors de ses interventions professionnelles d'intervenante en toxicomanie. Julie sait ce qu'elle veut et surtout ce qu'elle ne veut pas. Le déplacement de Julie s'inscrit dans une recherche de savoir-être et de savoir-faire. Elle persévere dans cette profession selon ses convictions et ses conditions.

Pour ces praticiens, le déplacement s'articule à travers une période de questionnement provoquant une révélation ou une rupture, parfois même un changement radical avec ce qui existait. Il peut s'agir d'un éclaircissement, un développement ou tout au moins un prolongement de ce qui était déjà présent. Les déplacements observés se présentent durant la période de formation, à l'expérimentation de la profession ou durant la pratique professionnelle et constituent des sources de motivations plus ou moins conscientes. Somme toute, ces déplacements s'apparentent à une des principales étapes de la carrière que Schein appelle « crise du milieu de carrière et réévaluation »<sup>106</sup> ; une étape de carrière qui solliciterait une remise en question des engagements initiaux, à leur redécouverte, à leur précision ou à leur réaffirmation, bref une réévaluation des objectifs à atteindre.

---

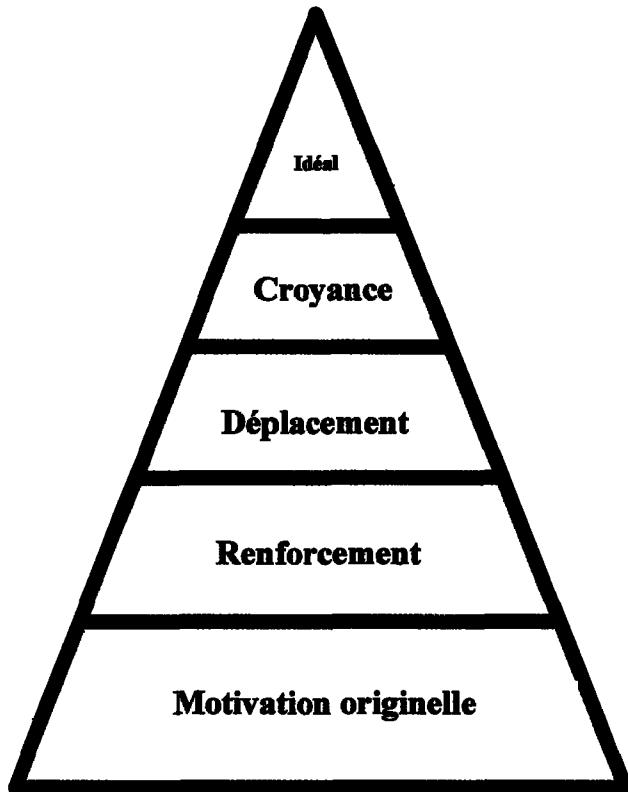
<sup>105</sup> Le programme de formation dispensé par cette école ne répond pas aux exigences de toutes les associations professionnelles, notamment celles de la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM), la plus importante association dans le domaine du massage au Québec.

<sup>106</sup> Schein, Edgar H., 1995, p. 11

Au niveau de notre avancée pyramidale, le déplacement a créé des secousses, des remises en question, mais les praticiens persévérent dans la profession. Des fissures à nos assises pyramidales sont apparues, mais la construction a tenu. Pour la poursuite de notre construction ascensionnelle, nous verrons que les croyances développées à partir des valeurs fondamentales tiendront lieu de conduite de vie afin de consolider l'ensemble de la structure.

FIGURE 4

La pyramide du cheminement professionnel : les croyances



## 2.4 Les croyances mobilisatrices

À l'étape de déplacement, nous avons pu observer une certaine maturation : le praticien a traversé une crise, une remise en question de son choix professionnel. Il a toutefois besoin de rationaliser ses choix et de les ancrer davantage. Dans cette perspective, le monde des croyances peut le supporter dans sa quête de sens.

Vous remarquerez que les croyances ne faisaient pas partie des questions originales adressées aux interviewés et n'étaient pas recherchées non plus à partir des questions secondaires. Ce n'est qu'à l'analyse des données que cette catégorie s'est imposée.

Pour plusieurs de nos participants, les croyances constituent un élément structurant majeur de leur parcours professionnel respectif. Il peut s'agir de croyances reliées à la vie en général, à la vie professionnelle ou à la profession proprement dite. Selon Raymond Lemieux, les croyances sont des faits qui s'affinent en règles de vie pour les croyants :

Les croyances se présentent généralement comme des savoirs sur le monde, sur l'être humain, son histoire et sa destinée. Ces savoirs sont appréhendés comme efficaces, susceptibles de donner sens à la vie et d'en régler les conduites. Ils sont aussi reçus comme nécessaires : que peut-on faire d'une vie qui n'aurait pas de sens ?<sup>107</sup>

Les croyances d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'autrefois, bien ancrées et régulées par l'État et les institutions religieuses. Certains y voient un phénomène de la postmodernité qui laisse l'individu sans normes sociales communes et incontestables. L'imaginaire individuel devient la norme, les réalités apparaissent indépendantes. Il faut y voir une construction de sens à partir de l'imaginaire singulier et une construction d'identité mise à l'épreuve de la raison pour se constituer une certaine cohérence. Cette quête de sens

---

<sup>107</sup> Lemieux, Raymond, Les croyances : nébuleuse ou univers organisé ?, article publié dans l'ouvrage sous la direction Lemieux, R. et Milot M., Les croyances des Québécois. Esquisses pour une approche sociologique, pp. 23-89. Québec, Université Laval, Groupe de recherches en sciences de la religion, 1992, 383 pages Collection : Les Cahiers de recherches en sciences de la religion, volume 11.

dynamique engage et mobilise un individu en fonction de sa conception du monde : « par sa croyance, en effet, l'être humain invente et crée sa façon d'habiter le monde »<sup>108</sup>.

Plusieurs croyances jalonnent le parcours professionnel de Jean et lui servent de point de repère. Le toucher, aspect important dans le domaine du massage, fait partie intégrante de sa personnalité. Il déclare à cet effet : « j'ai un sens inné pour le toucher ». De plus, il est convaincu que le massage a une fonction d'amélioration physique, émotionnelle et spirituelle : « le massage est un outil de transformation personnelle et sociale ». Il croit également que devenir meilleur fait partie intégrante de sa vie professionnelle et constitue son plan de perfectionnement : « je suis le massage » (je donne ce que je suis).

Le massage c'est précieux pour Julie parce que la relation entre le receveur et le donneur s'établit à travers un rite de nature divine : « une interrelation avec l'énergie, liée avec la source, liée avec Dieu... ». Cette relation s'effectue à partir d'un échange d'énergie initié par le massothérapeute : « T'arrives avec tes mains, tout ce que tu es, ce que tu dégages, toute ton énergie et puis t'arrives sur leurs corps. Il y a nécessairement un retour intérieur, il se fait un genre de connexion intérieur je dirais avec eux-mêmes ». Julie croit également qu'on ne devrait pas laisser un contact aussi intime avec les gens, se donner par n'importe qui : « le toucher, c'est pas donné à tout le monde ».

Pour Michel, le massage permet (au receveur) de contacter son être profond. Il lui attribue une fonction de transformation personnelle et sociale et considère que la plus grande richesse d'être c'est d'exploiter ses talents. Il se considère comme un être social en interrelation avec son environnement : « je ne peux pas développer mes qualités, m'épanouir, sans aider les autres à s'épanouir ». Il croit également que l'être humain grandit à mesure que l'inconnu devient connu, d'où l'importance d'aider les autres à comprendre. Par ailleurs, il croit à l'intelligence de la vie qui guide ses pas.

---

<sup>108</sup> Ibid p. 31.

Mario concède aux massothérapeutes des attributs particuliers d'un aidant naturel. Il considère que pour être massothérapeute il faut que l'individu ait besoin de donner. Il faut également que le praticien ait une approche pour mettre les gens à l'aise, il lui faut un petit côté psychothérapeute. Somme toute, il croit que la force de la massothérapie réside dans son processus d'accompagnement avec les gens dans une perspective de responsabilisation à leur santé.

Hélène prétend qu'il faut absolument que les massothérapeutes soient considérés comme des professionnels de la santé pour que cette profession plaise à tout le monde puisque les gens ne savent pas où aller et ne savent pas à quoi s'en tenir.

Francine considère que le massage constitue une véritable philosophie de vie : « Moi je pense que la massothérapie, ce n'est pas seulement du toucher, ce n'est pas seulement du massage et ce n'est pas seulement des manœuvres. La massothérapie, ça va beaucoup plus loin qu'on pense... C'est un modèle, une philosophie ». Elle lui attribue des bienfaits insoupçonnés, indéfinissables : « Moi je dis que l'on ne connaît pas tous les bienfaits de la massothérapie, il y a des bienfaits que l'on ignore encore, mais qui sont là, qui sont présents ». Bref, Francine croit que le massage a des attributs mystiques encore inconnus.

André attribue au corps (la partie externe, accessible) une forme de mémoire corporelle, réceptacle de blessures physiques et/ou psychologiques : « le corps c'est comme une poche de stockage où s'accumulent les blessures ». Il considère que le massage peut guérir ces blessures : « alors si tu touches au corps, tu touches à la blessure qui est accumulée là... C'est un moyen de se diriger vers une guérison possible ».

Cathleen croit que le massage est un moyen de prévenir les maux. Dans cet ordre d'idée, des traitements réguliers permettent de conserver sa santé ou tout au moins d'espacer les visites chez les professionnels de la santé.

Ces croyances semblent constituer des motivations à persévéérer, une façon particulière d'appréhender son environnement, une forme « d'autofaçonnement »<sup>109</sup> qui conditionne les comportements. Ces croyances semblent, d'une manière ou d'une autre, orientées vers un objectif de transformation sociale.

Constituées en règles de vie, ces croyances jouent le même rôle qu'une motivation en ce sens qu'elles constituent une force polarisante qui oriente les comportements. De même, ce type de croyance mobilisatrice revêt les caractéristiques de l'éthique en répondant à un besoin « de créer des liens significatifs avec les autres et avec son environnement »<sup>110</sup>.

Pour plusieurs thérapeutes, les croyances constituent donc des leitmotsivs importants qui guident leurs pratiques professionnelles. Nous verrons également que l'idéal professionnel du praticien en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean semble fluctuer en fonction de motivations personnelles sensibles aux conditions de cette profession.

---

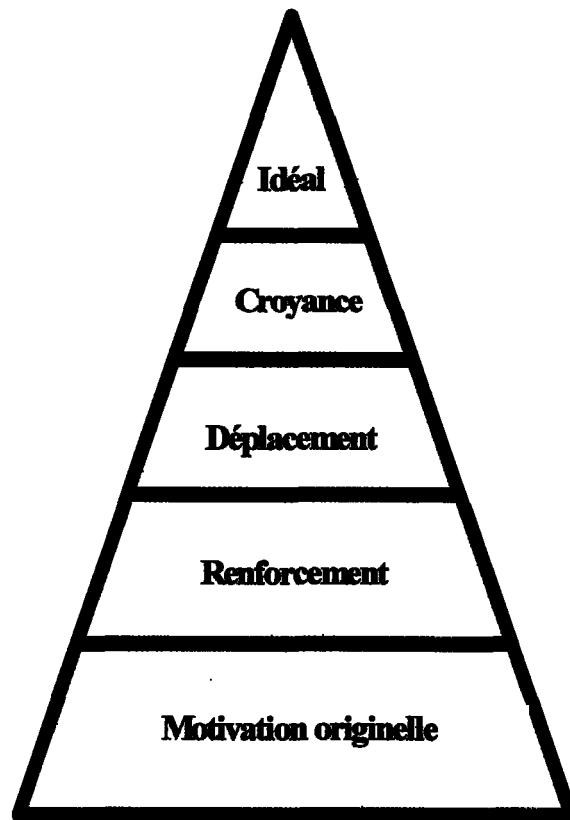
<sup>109</sup> Malcuit, Pommerleau et Maurice, 1995, p. 110.

<sup>110</sup> Legault, Georges A., 2000, p.72.

Au niveau de notre pyramide, la construction tend enfin vers sa forme définitive avec l'idéal professionnel, le but ultime à atteindre, le sommet de la pyramide :

FIGURE 5

La pyramide du cheminement professionnel : l'idéal



## 2.5 L'idéal professionnel

Les croyances permettent de donner un sens à notre conduite professionnelle. Elles s'érigent en règles de conduite, nous guident et facilitent la compréhension de notre univers. Ces

croyances montrent déjà le chemin à suivre pour atteindre la valeur ultime : l'idéal professionnel.

Au niveau de l'idéal, Émile Durkheim a déjà souligné :

Si donc l'homme conçoit des idéaux, si même il ne peut se passer d'en concevoir et de s'y attacher, c'est qu'il est un être social. C'est la société qui le pousse ou l'oblige à se hausser ainsi au-dessus de lui-même, et c'est elle aussi qui lui en fournit les moyens. Par cela seul qu'elle prend conscience de soi, elle enlève l'individu à lui-même et elle l'entraîne dans un cercle de vie supérieure. Elle ne peut pas se constituer sans créer de l'idéal. Ces idéaux, ce sont tout simplement les idées dans lesquelles vient se peindre et se résumer la vie sociale, telle qu'elle est aux points culminants de son développement. On diminue la société quand on ne voit en elle qu'un corps organisé en vue de certaines fonctions vitales. Dans ce corps vit une âme : c'est l'ensemble des idéaux collectifs. Mais ces idéaux ne sont pas des abstraits, de froides représentations intellectuelles, dénuées de toute efficace. Ils sont essentiellement moteurs ; car derrière eux, il y a des forces réelles et agissantes : ce sont les forces collectives, forces naturelles, par conséquent, quoique toutes morales, et comparables à celles qui jouent dans le reste de l'univers<sup>111</sup>.

Essentiellement, l'homme cherche donc à grandir, à se réaliser. L'être social qu'il est recherche le partage d'idéaux collectifs, un devenir commun. Fournir une réponse instrumentale à cette réalisation c'est lui permettre de devenir meilleur. Toutefois, d'une personne à l'autre, la perception d'un idéal varie considérablement. Pour une personne, ça se vit une semaine à la fois ; pour une autre, il s'agit de conserver l'originalité de notre différence. Pour d'autres, c'est d'obtenir une plus grande reconnaissance professionnelle, etc. Il y a tout de même une majorité de praticiens qui préconise un meilleur contrôle de la profession, mais encore là avec des moyens tout aussi variés : formation, contingentement de la profession, contrôle de l'appellation, etc.

Cathleen aimeraient, afin de protéger le public et la profession, qu'un minimum de formation professionnelle soit exigé. De plus, une légifération par l'Office des professions

---

<sup>111</sup> Durkheim, Émile, 1911, p. 12.

permettrait, selon elle, de distinguer les professionnels qui interviennent au niveau de la santé, de ceux qui se spécialisent dans les services « autres ». L'idéal professionnel tient donc à une reconnaissance apportée par une légifération de la profession et l'exigence d'une formation minimale plus élevée.

Hélène aimerait que cette profession soit plus connue et mieux contrôlée. Actuellement, l'image de la profession est ternie parce que plusieurs personnes la pratiquent sans formation adéquate. Elle souligne qu'il faudrait une loi empêchant l'utilisation du titre de massothérapeute pour ceux qui n'ont qu'un minimum de cours. Les gens ne savent pas où aller, qui aller voir. Il faut que les massothérapeutes soient réellement des professionnels de la santé pour que la profession, selon ses dires, plaise à tout le monde. Bref, dans l'intérêt supérieur du public, l'idéal de cette profession c'est une reconnaissance réelle du gouvernement, des massothérapeutes comme professionnels de la santé et un contrôle conséquent de l'utilisation du titre de massothérapeute par les instances concernées.

Selon Stéphane, il est primordial que les gens qui exercent ce métier aient une formation complète qui touche toutes les dimensions de la personne : « tu ne peux pas donner des massages en ne sachant pas ce que tu fais... c'est pas un paquet de viande ». Il précise qu'il y a des gens qui ont 30 heures de formation et qui font compétition à d'autres qui en ont 1000 et plus. C'est un peu comme les coiffeuses, il peut y en avoir à tous les coins de rue. Il faudrait aussi que la profession soit contingentée. Stéphane milite pour une reconnaissance juridique de cette profession par l'Office des professions du Québec : « comme les chiropraticiens voilà 10, 15 ans, c'étaient des charlatans, aujourd'hui ils sont reconnus et c'est nous qui sommes devenus des charlatans pour les chiros parce qu'on n'est pas une profession reconnue ». Il aimerait tout au moins qu'il existe un bureau d'enregistrement qui pourrait émettre des droits de pratique et qui aurait le mandat de vérifier la formation, les antécédents (juridiques), faire une espèce d'enquête pour protéger le public. Il rappelle qu'actuellement c'est le « free for all », c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'obligation d'adhérer à une association professionnelle, qu'il existe une disparité importante de conditions

d'admission entre les associations et qu'il y aurait avantage à imposer des normes minimales. Bref, pour Stéphane, l'idéal c'est une reconnaissance officielle de cette profession ainsi que l'adoption des contrôles au niveau de l'admissibilité à la profession, de la pratique professionnelle et des antécédents juridiques des praticiens.

La massothérapie est déjà reconnue par le public et les compagnies d'assurance, elle est reconnue comme profession dans d'autres provinces. Pour Francine, il serait tout aussi normal qu'elle le soit par la CSST et la SAAQ. Il y a des gens qui consultent des massothérapeutes et qui en reconnaissent les bienfaits, mais parce que ce n'est pas reconnu, ils sont obligés de se retourner vers d'autres médecines. Le massothérapeute pourrait travailler en collaboration avec le médecin en médecine traditionnelle, avec le chiropraticien ou avec le physiothérapeute, dans l'intérêt du client. Francine déplore cette lacune qui va à l'encontre de la liberté de choix de l'individu. L'idéal professionnel pour Francine se situe au niveau d'une reconnaissance de la profession par le gouvernement et les institutions œuvrant dans le domaine de la santé publique, et ce, au nom de la liberté de choix du client.

Mario insiste sur l'importance pour le public et pour la profession d'intégrer les professionnels de la massothérapie aux autres professionnels de la santé. À son idée, la mobilisation, pour une reconnaissance juridique, doit se faire au niveau provincial par le biais des associations professionnelles et notamment par la FQM qui est l'association la plus représentative aux yeux des instances publiques. Il a lui-même œuvré durant plusieurs années pour faire reconnaître la profession et en sort frustré. Il déplore le manque de participation des membres aux activités organisées par la FQM. Il voit toutefois d'un bon œil la constitution d'une association régionale pour promouvoir la reconnaissance de cette profession par les autres professionnels de la santé. Pour Mario, l'idéal professionnel se situe donc au niveau d'une reconnaissance provinciale (reconnaissance juridique) et d'une reconnaissance des autres professionnels de la santé sur le plan régional.

Pour Jean, sa perception de l'idéal professionnel est intimement liée à son évolution personnelle : « je suis le massage ». Son aspiration de se développer se confond donc avec celle de sa pratique professionnelle. Dans un autre ordre d'idée, il entrevoit un avenir sombre pour la profession, il soutient qu'en devenant trop « technicaliste », on copie les Américains qui ont une autre vue du massage :

On acceptait dix façons différentes de masser, on était les seuls en Amérique du Nord qui reconnaissaient autant de techniques de massage au sein d'une même Fédération, là on est en train de copier les Américains... un Anglo-Saxon, eux autres c'est du spécifique... on était originaux et on est en train de perdre ça.

Pour Michel, l'idéal de la profession, c'est vraiment spécifique à chacun. Quant à lui, ça se vit, une semaine à la fois. Il nous rappelle que depuis qu'il a connu l'univers du massage, il reçoit au moins un massage aux deux semaines et qu'il continue à en découvrir des bienfaits. Bref, il fait confiance à l'intelligence de la vie qui guide ses pas. L'émerveillement somme toute, entretenu et renouvelé par le monde du massage correspond déjà à son idéal professionnel.

Pour Julie, la beauté du massage dépend et dépendra de la qualité des personnes qui en exercent la pratique. L'idéal de la profession, c'est qu'un jour, le pouvoir de toucher l'autre soit accordé à ceux qui en ont la passion et qui le méritent : « ce n'est pas n'importe qui, qui est médecin, que ce ne soit pas n'importe qui, qui soit massothérapeute ». Elle aimerait que les praticiens de ce beau métier aient tout au moins une formation de niveau collégiale, qu'ils soient matures, respectueux et de dignes représentants de leur profession. Elle souhaite l'imposition de contrôles supplémentaires dans ce domaine pour assurer au public une sécurité et une qualité de services qu'il est en droit d'avoir.

## 2.6 Les étapes chronologiques d'une vie professionnelle

En bref, nous avons tenté d'analyser le parcours professionnel des praticiens à travers cinq types de motivation représentant les étapes chronologiques d'une vie professionnelle : la motivation originelle, le renforcement, le déplacement, les croyances et l'idéal professionnel. Chacune de ces étapes se voulait représentative du chemin de vie professionnelle. Cet ordonnancement reste toutefois fluctuant puisqu'une croyance peut précéder une période de déplacement tout comme la recherche d'un idéal professionnel peut habiter une personne durant une plus grande partie de sa vie professionnelle plutôt que de ne se présenter qu'à la toute fin de son parcours professionnel. Cette représentation a tout au moins le mérite de schématiser une évolution du parcours professionnel tel qu'elle pourrait généralement se présenter.

Nous avons vu que selon les dires de nos praticiens, la *motivation originelle*, une motivation propre à créer un préjudice favorable à choisir cette profession, prenait la forme d'une expérimentation (découverte) ou d'une certaine prédisposition naturelle reliée soit à un facteur relationnel ou soit à un besoin de développement personnel. Le facteur relationnel s'articule à travers une relation fraternelle pour Jean (sens inné du toucher) ou une relation familiale pour Stéphane (jouer avec ses enfants) et pour Cathleen (massage de son grand-père). Pour certains praticiens, il semble que c'est plutôt un besoin de développement personnel qui a constitué l'essentiel de leur motivation originelle : Mario a érigé la compétition face à lui-même et à son environnement en style de vie et Michel est habité par une quête perpétuelle d'épanouissement. Aux dires des autres praticiens, l'expérimentation du massage a constitué la pulsion originelle à choisir cette profession : Francine a tout de suite été séduite par ce qu'elle appelle le « principe du massage », Hélène y a vu l'opportunité de faire le lien avec sa profession d'infirmière et Julie a découvert un toucher bienfaisant sans connotation sexuelle.

Le *renforcement* constitue une étape d'accroissement de l'intérêt par stimuli. La publicité a constitué le moyen privilégié de stimuler cet intérêt pour Stéphane, Cathleen et Julie. Pour les autres praticiens, les facteurs sont variés : une relation de confiance établie avec une thérapeute pour Francine, un besoin de socialisation pour Jean, un besoin vital de reprendre sa vie en main pour Hélène, une découverte hautement significative pour Michel et un intérêt pour l'aspect nouveauté de la conception orientale de l'être humain pour Mario.

Le *déplacement* qui tient lieu d'étape de milieu de parcours prend la forme d'un phénomène associatif permettant un repositionnement du choix professionnel et/ou de la pratique professionnelle. En général, nous observons que l'énergie suscitée par une situation négative est redirigée vers une construction plus positive. Nous avons observé ce phénomène chez Cathleen, victime d'une sollicitation sexuelle, qui a pris ses dispositions pour sécuriser son environnement et bâtir son entreprise. Nous l'avons également observé chez Jean, qui malgré un sentiment d'insécurité financière, se sent investi d'une mission divine à accompagner les autres. Michel, pour sa part, veut aider la collectivité à s'épanouir, à combattre la résignation et le désespoir. Mario s'est tellement investi dans la reconnaissance de la profession qu'il a dû prendre six mois pour se reposer et se reprendre en main. Stéphane a pris contact avec ses propres blessures (souffrance) et considère son cheminement comme une thérapie personnelle. Francine se sent économiquement dépendante, mais conserve tout de même le feu sacré des premiers instants. Enfin, Julie est sortie désenchantée de sa formation, mais continue tout de même à pratiquer. Elle a su intégrer ses acquis d'écoute (acquis qu'elle attribue en partie au massage) à ses interventions professionnelles d'intervenant en toxicomanie.

Les *croyances* possèdent une valeur instrumentale. Elles permettent de se doter d'une ligne de conduite (règles de vie) et d'une certaine compréhension de l'univers. Jean est persuadé que le massage constitue un outil de transformation sociale. Michel croit qu'il ne peut s'épanouir sans aider les autres à faire de même. Mario attribue aux massothérapeutes des qualités innées d'aidants naturels. Francine croit que le massage possède des attributs

indéfinissables, presque mystiques. Stéphane est persuadé de l'existence d'une mémoire corporelle. Julie croit que le corps est en interrelation avec sa nature divine, avec Dieu. Pour Cathleen, le massage sert de passeport santé, c'est-à-dire qu'il sert à prévenir les maux et enfin Hélène prétend qu'il faut absolument que les massothérapeutes soient considérés comme des *professionnels de la santé* pour que cette profession *plaise à tout le monde*, pour que la population s'y retrouve.

L'*idéal* professionnel polarise et donne une orientation vers une valeur absolue. Une meilleure reconnaissance de la profession répondrait aux attentes de plusieurs praticiens, notamment celles de Cathleen qui milite pour un meilleur contrôle sur la formation minimale et un titre réservé par le biais de l'Office des professions du Québec. Hélène aimerait également que cette profession soit mieux contrôlée et prône l'usage d'un titre réservé. De plus, elle revendique une reconnaissance à titre de professionnelle de la santé ce qui laisse supposer des actes professionnels réservés ou tout au moins un champ de compétence bien défini à cet effet. Julie nous fait valoir la nécessité d'un meilleur contrôle sur l'admissibilité et une formation minimale. Stéphane prône pour l'usage d'un titre réservé, une formation minimale et un bureau d'enregistrement obligatoire ayant pour mandat de vérifier les antécédents juridiques des praticiens. Une meilleure reconnaissance par les autres professionnels de la santé et les institutions publiques telles que la CSST et la SAAQ répondrait aux attentes de Francine. Mario a milité longtemps pour une reconnaissance de la profession au niveau provincial. Il est convaincu qu'il est possible d'obtenir une meilleure reconnaissance des autres professionnels de la santé au niveau régional. D'autres praticiens comme Jean et Michel considèrent l'*idéal* comme une orientation de développement personnel. Pour eux l'important c'est de continuer à se développer, à s'épanouir.

Notre pyramide est maintenant complétée. À partir du parcours professionnel et de l'*idéal* professionnel, nous chercherons maintenant à identifier comment une éthique associative pourrait favoriser l'implication des praticiens à leur propre devenir professionnel.

## **CHAPITRE III**

### **L'ÉTHIQUE ASSOCIATIVE**

Georges A. Legault nous entretient de cette autonomie associative inhérente à la société postmoderne qui fait face à de grands bouleversements sociaux où l'individu vit une crise de valeurs, voire d'une absence de valeurs<sup>112</sup> et cherche ses propres pôles de référence auprès d'acteurs sociaux (individu ou groupe) et répudie les modes de régulations universelles et institutionnelles ; une société où l'idéal d'authenticité motive l'individu à se réaliser à travers ses choix d'identités affinitaires. De nouveaux référents identitaires s'articuleraient à travers la construction *d'espaces sociaux* à proximité de l'individu. Legault précise à cet effet que :

Dans cette perspective, les individus tendent à entretenir un nouveau rapport éthique avec la société par l'appartenance à ces sous-groupes qui leur procurent la reconnaissance sociale d'un statut et d'un rôle actif dans la société, comme si l'agir actif subjectif était canalisé par ces sous-groupes<sup>113</sup>.

De cette éthique de type identitaire, transportons-nous à l'éthique de type organisationnel.

De façon générale, il existe un besoin naturel de tout être humain ou collectivité à rechercher son mieux-être et à donner un sens à son existence. Tendre vers la cohésion sociale témoigne d'un effort à se développer et à s'intégrer harmonieusement dans le respect de ses propres valeurs. Chaque organisation, institution, structure représente un ensemble de valeurs qui les caractérisent. Toutefois, une organisation ne peut se dissocier de la

---

<sup>112</sup> Lamoureux, H., Lavoie J., Mayer R., Panet-Raymond, 2008, p. 105.

<sup>113</sup> Legault ,Georges A., 2003, p.15.

société dans laquelle elle évolue et des gens qui la composent. Elle est donc constituée d'un amalgame de valeurs évolutives. Les parties prenantes et les différents acteurs intervenants plus directement influencent toutefois plus spécifiquement cette constellation de valeurs par un lien d'interdépendance qui s'articule à travers une forme de cohésion sociale formant graduellement une culture organisationnelle. L'éthique organisationnelle est malléable et contextuelle.

Toute cette mouvance ne se fait toutefois pas sans heurt ; des conflits de valeurs surviennent. Tous les niveaux de l'organisation sont sollicités, du dirigeant au travailleur, tous peuvent être affectés par un enjeu éthique. Quelle valeur doit avoir préséance dans une situation donnée ? Quels sont les repères qui guident l'action ou la décision ? Tous les cycles de gestion de l'organisation sont également affectés : de la planification à la réalisation, en passant par le contrôle et le suivi. Les conflits de valeurs sont présents et l'éthique organisationnelle est omniprésente. D'où l'importance d'instaurer une dynamique éthique afin de réduire les écarts entre les valeurs personnelles et les valeurs organisationnelles. Dionne-Proulx et Jean définissent cette dynamique :

La dynamique éthique consiste à la conduite d'un processus d'intégration de l'éthique dans l'entreprise. Elle est sollicitée chaque fois que l'on construit une démarche déontologique, une démarche organisationnelle à caractère éthique (aussi appelée démarche axée sur la conformité aux normes) ou une démarche éthique axée sur l'intégration des valeurs, en vue de favoriser le mieux-être et le mieux-vivre ensemble<sup>114</sup>.

Au sein d'une association professionnelle, il existe également un ensemble de valeurs inhérent à son histoire, à l'implication de ses membres, au leadership de la direction de l'association, au contexte de la profession et à l'évolution de la société. La culture associative s'affirme et se questionne au gré des conflits et des remises en question. Les valeurs généralement observées par les massothérapeutes telles que la bienveillance et le

---

<sup>114</sup> Dionne-Proulx et Jean, 2007, p. 155.

respect de la personne humaine sont généralement promues par les associations professionnelles dans ce domaine.

### **3.1 Une nouvelle structure régionale pour donner la parole aux praticiens**

La quête de sens peut se réaliser à travers la coconstruction de valeurs partagées. Elle légitime les actes du groupe par une hiérarchisation des valeurs : lorsque les valeurs sont hiérarchisées les unes par rapport aux autres, intégrées dans un tout cohérent, on parle de système de valeurs. De ce système se dégagent des normes et des principes d'action propres à une organisation implantée dans un milieu social à un moment déterminé<sup>115</sup>.

La clarification des valeurs en présence et leurs hiérarchisations deviennent donc des étapes structurantes et favorables à la cohérence sociale. Elle participe au développement d'un sentiment d'appartenance. À travers un processus propice au développement de l'estime de soi, les membres du groupe bâissent un nous collectif.

Sur ce point, quelques valeurs de référence sont propres à l'éthique d'un regroupement communautaire : l'autonomie, la démocratie, la justice, la solidarité et le respect. L'autonomie nous rappelle que nous avons les *moyens de contrôler notre destinée*. La démocratie met l'emphasis sur l'importance de protéger des *espaces de vie démocratiques*. La recherche de la justice sociale, c'est avant tout la protection des acquis sociaux et des démunies, la lutte contre la discrimination et l'oppression, etc. La solidarité fait référence à la notion de bien commun et d'action commune, qu'ensemble nous représentons une force, qu'ensemble nous pouvons faire la différence. Enfin, la valeur du respect, principale valeur de plusieurs regroupements de type communautaire, permet l'acceptation des différences individuelles dans leurs particularités culturelles : nous parlons du respect de l'individu au

---

<sup>115</sup> N. Adams et al. (1995), Travail de recherche pour l'élaboration d'un code d'éthique, Regroupement provincial des organismes communautaires d'assistance et d'accompagnement des plaintes, p. 5, cité dans Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R., Panet-Raymond ,2008, p. 105-106.

niveau de son intégrité, de sa liberté, de ses croyances, de ses valeurs, de son autonomie, de sa dignité, de son rythme et de sa vie privée<sup>116</sup>.

Par ailleurs, les grands courants de pensée influencent notre façon de communiquer. À partir du « paradigme de la modernisation »,<sup>117</sup> la communication de masse devient l'outil privilégié puisque selon cette perspective, en éduquant la population, le comportement s'en trouve modifié. L'expert prend la parole devant un public à transformer. Suite au *paradigme de la dépendance* qui faisait ressortir un certain degré de dépendance économique, des pays du Sud aux pays du Nord, est apparu le *paradigme d'un autre développement* qui met l'accent sur la culture, les valeurs et donc la participation des parties prenantes au processus de décision. Le développement n'est donc plus uniquement d'essence économique et matérielle et met l'accent sur un modèle propre à chaque société et collectivité. Guy Bessette nous entretient d'une nouvelle façon de concevoir les communications inhérentes à cette conception du développement : « développer des pratiques de communication centrées sur les personnes avec lesquelles nous voulons travailler, au lieu des pratiques habituelles basées sur les messages et les contenus que nous voulons transmettre »<sup>118</sup>. La participation devient le moteur du développement et la communication doit nécessairement favoriser les échanges de points de vue. L'expert est devenu agent de développement. Il accompagne l'individu dans la prise en charge de son propre devenir. Dans cette perspective, la communauté prend elle-même son développement en main. On ne parle pas de mobiliser des forces vives ni de les consulter dans le cadre d'un projet commun, on parle d'une appropriation de l'ensemble de la démarche par la communauté. L'agent cherche à identifier les différents groupes et sous-groupes d'intérêts, il tente de faciliter le dialogue, cherche à nourrir les réflexions et vérifie les possibilités de consensus. « Il faut apprendre à changer

---

<sup>116</sup> Ibid p. 5.

<sup>117</sup> Qui stipulait que pour créer de la richesse dans une société, il suffisait de la moderniser. Dans l'optique d'une nouvelle société moderne, de meilleures conditions de vie allaient émerger.

<sup>118</sup> Alexandre Lucie et Bessette, Guy: *L'appui au développement communautaire* [http://www.idrc.ca/en/ev-29848-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-29848-201-1-DO_TOPIC.html)

notre regard orienté vers le contenu pour mettre plutôt l'utilisateur au centre de nos préoccupations »<sup>119</sup>.

Cette perception du développement s'inscrit tout à fait dans la perspective éthique de l'élaboration de valeurs coconstruites. De plus, l'éthique est sensible à l'évolution de la société dans laquelle elle s'inscrit. De même, au sein d'une organisation ou d'une collectivité, elle constitue un processus dynamique qui ne peut se distinguer de sa propre culture et donc des membres qui la composent.

La pratique du dialogue au sein de l'organisation est nécessaire pour que l'éthique soit opératoire et intégrée. Dionne-Proulx et Jean nous rappellent que : « C'est au moyen du dialogue que l'éthique propose de trouver des manières de cerner les divers moyens utilisés pour atteindre les résultats et d'esquisser une démarche pour lier les réalités organisationnelles et individuelles »<sup>120</sup>.

L'on parle ici d'un véritable dialogue basé sur le respect de l'autre et sur son point de vue. Ce dialogue doit être pratiqué à tous les niveaux de l'organisation pour favoriser l'enracinement éthique et réduire ainsi les distorsions possibles entre le discours et le comportement individuel.

Or, l'éthique se conjugue au pluriel étant donné qu'elle est relative à notre perception de l'homme et à notre conception de l'environnement qui nous entoure. Ces perceptions peuvent donc différer d'un individu à un autre, Burgevin précise à ce propos :

L'éthique dépend de notre conception de l'être humain et de sa place dans l'univers : l'éthique n'est pas la même si l'on conçoit l'être humain comme étant en relation avec le divin... comme un être essentiellement raisonnable... comme un rouage de la société...

---

<sup>119</sup> Ibid.

<sup>120</sup> Dionne-Proulx, Jacqueline et Jean, Marc, Pour une dynamique éthique au sein des organisations, Télé-Université, Québec, 2007, 549 pages, p. 86.

comme un être purement matériel... ou comme un animal ayant simplement évolué différemment des autres animaux<sup>121</sup>.

Plusieurs parallèles existent entre les croyances et l'éthique. Rappelons que les croyances étaient érigées en savoir sur le monde qui nous entoure, un savoir instrumental afin de mieux l'appréhender. Il s'agissait donc d'un savoir propre à régler les conduites tout comme l'éthique. À l'instar des croyances, l'éthique dépend également de notre conception du monde et sert à donner un sens à l'univers qui nous entoure. Le respect et la compréhension des croyances qui habitent les praticiens devront donc également être pris en considération dans le processus de mise en place d'une nouvelle structure. Par exemple, prendre en compte le savoir-être pourrait constituer un axe de développement intéressant entre autres pour Mario pour qui le développement personnel se confond au développement professionnel (je suis le massage) et Julie pour qui le toucher possède un caractère presque sacré (le toucher, c'est pas donné à tout le monde).

Il existe également un lien tout à fait indéniable entre les valeurs et l'éthique puisque l'éthique se définit à travers nos valeurs personnelles et évolue en fonction de nos valeurs coconstruites :

L'éthique est un mode de régulation des comportements qui provient de l'individu et qui met l'accent sur des valeurs coconstruites et partagées pour donner un sens à ses décisions et à ses actions, faisant ainsi appel à son jugement et à sa responsabilité. En éthique, c'est à partir des valeurs qu'un individu prendra une décision<sup>122</sup>.

À l'instar de l'organisation apprenante décrite par Peter Senge où « les gens apprennent en permanence comment apprendre ensemble »<sup>123</sup>, l'organisation habitée d'une conscience éthique doit constamment se renouveler, suivre l'évolution de ses membres. Elle encourage l'implication de chaque individu d'une organisation donnée en appliquant les principes d'une gestion moderne qui favorise le partage de l'information et valorise l'autonomie

---

<sup>121</sup> Burgevin, Maurice 1995 p. 217

<sup>122</sup> Boisvert, Yves, Legault Georges A., Côté Louis, Marchildon, Allison, Jutras Magalie, 2003 p. 86

<sup>123</sup> Ibid p. 3

individuelle dans la prise de décision dans un climat de transparence et d'honnêteté, climat propice à l'éclosion de valeurs partagées et au développement d'un sentiment d'appartenance à l'organisation. D'ailleurs, Dionne-Proulx et Jean nous rappellent l'importance des *ajustements continus* des équipes de travail pour favoriser une autonomie efficace et responsable : « Le sens est alors coconstruit en permanence par la remise en question de ces ajustements et par un dialogue continu au sein de l'équipe, le tout orienté en fonction des valeurs organisationnelles coconstruites et partagées »<sup>124</sup>.

On s'inscrit donc dans un processus dynamique où la seule constante demeure la poursuite d'une homéostasie basée sur le rapprochement des valeurs personnelles et professionnelles et l'appropriation de valeurs prédominantes et évolutives à privilégier. Outre la dynamique de groupe, l'individu cherche son propre équilibre et son émancipation, Georges A. Legault nous précise à ce sujet que :

L'éthique renvoie toujours la personne à elle-même, à son propre désir d'être juste et de créer des liens significatifs avec les autres et avec son environnement... l'éthique s'ouvre directement sur des modes idéaux de vie que nous cherchons à actualiser dans et par nos décisions<sup>125</sup>.

L'éthique organisationnelle devient un art de vivre pour l'individu et le groupe, un plan pour mieux vivre ensemble dans une perspective d'accomplissement où chaque partie est responsable face à ses actes et à son devenir. Cette façon de procéder s'inscrit dans la vision d'une éthique pratique axée sur la prise en charge de l'individu par l'individu, d'une collectivité par la collectivité. Bref, une forme de praxis autorégulatoire où la « responsabilisation » de l'individu et de son milieu est valorisée.

---

<sup>124</sup> Ibid p. 318

<sup>125</sup> Legault, Georges A., *Professionnalisme et délibération éthique : manuel d'aide à la décision responsable*, Presses de l'université du Québec, Québec, 2000, 290 pages, p. 72.

### **3.2 Pour retrouver son identité**

De l'éthique associative et identitaire à la coconstruction de valeurs partagées dans une perspective d'éthique organisationnelle, l'individu cherche sa voie, sa réalisation. Le but de cette recherche étant de fournir un terreau fertile à l'éclosion de cette émancipation, que devrions-nous mettre en place pour permettre la réalisation d'idéaux singuliers et diversifiés? Dans ce contexte, une nouvelle structure pouvant être appropriée par les gens du milieu professionnel de la massothérapie nous semblent à prime abord une alternative viable.

Plusieurs raisons nous incitent à considérer l'éventualité de la mise en place d'une structure régionale dans le domaine du massage au Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ). La première découle du processus de professionnalisation qui requiert dans un premier temps une intériorisation de valeurs professionnelles partagées à travers la construction d'un nous collectif (processus autorégulatoire) et dans un deuxième temps, l'instauration d'un ensemble de normes propres à guider le nouvel arrivant dans un cadre qui lui est plus ou moins imposé (processus hétérorégulatoire).

Selon la théorie sociologique classique des professions, la professionnalisation est un mouvement qui exige un regroupement des membres par lequel les règles de l'art et les valeurs professionnelles sont précisées et intériorisées. Le code de déontologie dans un tel contexte est un mode essentiellement autorégulatoire<sup>126</sup>.

Les associations professionnelles ont évolué au rythme des différentes étapes de croissance et constituent aujourd'hui un héritage pour leurs membres respectifs et un milieu de vie significatif pour ceux qui s'y sont investis. Essentiellement, les formes de normalisation issues de ces associations proposent un idéal de pratique qui cherche à guider les actions. « La reconnaissance sociale des professions oblige le groupe à acquérir une plus grande

---

<sup>126</sup> Georges A. Legault, *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Collection éthique, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 2003, p. 41, (226 pages).

uniformité, c'est donc de l'intérieur que la lutte se fera entre perspectives rivales d'où émergera une tendance majoritaire qui déterminera l'éthos professionnel »<sup>127</sup>.

Au fil des années, l'effervescence de la recherche identitaire fait place à l'exercice d'uniformisation nécessaire à l'établissement d'une reconnaissance sociale de la profession. Elle est le fruit de luttes intestines, de vues tantôt divergentes tantôt convergentes, qui se sont construites et déconstruites pour représenter aujourd'hui une certaine vision de la profession.

Les associations et les ordres professionnels sont donc devenus des références, des modes de régulation hétérorégulatoire par leurs différentes formes normatives : code de déontologie, syndic, sanctions, etc. Selon Legault : « plus le système professionnel apparaît comme un phénomène externe aux professionnels, comme un mode d'hétérorégulation plutôt que comme un mode autorégulateur, moins les membres d'un ordre sont motivés à vouloir y souscrire »<sup>128</sup>.

Une certaine distance entre les membres de l'association et de la vie associative s'installe, certains membres n'y voient guère plus qu'une obligation incontournable à leur pratique professionnelle. Par ailleurs, le sentiment d'appartenance peut fluctuer en fonction des coûts d'adhésion d'une association par rapport à une autre et des services qui y sont rattachés. Les membres éloignés des centres décisionnels (en région) sont d'autant plus isolés de ce milieu de vie.

Au stade actuel de la profession, comment se réapproprier une certaine responsabilité dans la prise en charge de la profession et de son devenir personnel et professionnel, comment retrouver l'effervescence de la construction d'un nous collectif ? Le défi est de taille, selon les dires des praticien(nes) en massothérapie du SLSJ, s'il n'y a pas d'actions concrètes

---

<sup>127</sup> Georges A. Legault, *Professionalisme et délibération éthique: manuel d'aide à la décision responsable*, Collection éthique, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999, p. 15, (290 pages).

<sup>128</sup> Legault, Georges A., 2003, p. 46.

d'engagées (ces derniers appréhendent l'avenir de la profession). Le phénomène de professionnalisation nous renvoie donc à un besoin de réappropriation et à la reconstruction d'un nous collectif qui correspond à un éthos professionnel intégré et partagé dans l'exercice éthique des valeurs coconstruites. L'instauration d'une structure régionale permet ce partage de valeurs et cette appropriation d'un nous collectif.

Par ailleurs, l'instauration d'une nouvelle structure de type associative serait de nature à favoriser le phénomène identitaire par la construction d'un nouvel espace social. Un construit basé sur le volontariat constituerait un terreau favorable à la coconstruction de valeurs partagées. Le sens de l'agir devient alors moteur de coopération dans une perspective d'efficacité organisationnelle.

De plus, la conception de l'autonomie au sein d'une structure secondaire peut faire en sorte que cette dernière ne soit pas au service de la structure mère, mais plutôt considérée à plus ou moins long terme comme une entité à part entière animée par sa propre dynamique, un partenaire autonome et responsable de son devenir.

Enfin, une structure régionale permettrait d'articuler la plupart des recommandations des praticiens interviewés du Saguenay-Lac-Saint-Jean par la coordination d'action concertée.

Une approche faisant référence au jeu des influences réciproques peut également nous conforter dans notre position à instaurer une nouvelle structure à proximité (proximale) du praticien au SLSJ. Le modèle écologique du développement humain, créé par Urie Bronfenbrenner en 1979, met en relation l'homme et les différentes zones d'influence de son environnement :

*The ecological environment is conceived as a set of nested structures, each inside the next, like a set of Russian dolls. At the innermost level is the immediate setting containing the developing person... The next step, however, already leads us off the beaten track for it requires looking beyond single settings to the relations between them... The third level of*

*the ecological environment takes us yet farther afield and evokes a hypothesis that the person's development is profoundly affected by events occurring in settings in which the person is not even present... Finally, there is a striking phenomenon pertaining to settings at all three levels of the ecological environment outlined above: within any culture or subculture, settings of a given kind—such as homes, streets, or offices—tend to be very much alike, whereas between cultures they are distinctly different<sup>129</sup>.*

Selon l'approche écologique<sup>130</sup>, trois dimensions influent donc sur le développement de l'individu : ses caractéristiques personnelles (dimension *ontosystémique* ou *ontosystème*), les transitions vécues par l'individu et son époque (dimension *chronosystémique* ou *chronosystème*) et le contexte/environnement où il se situe. Rappelons que la dimension *ontosystémique*, ce qui caractérise la dimension personnelle des participants, a déjà fait l'objet d'une description à partir d'un tableau synthèse représentant leurs valeurs de référence dans le premier chapitre.

L'environnement écologique humain se divise à son tour en quatre sous-systèmes : le *microsystème*, milieu dans lequel l'individu garde contact avec les autres, le *mésosystème* fait référence aux liens existants entre les microsystèmes, l'*exosystème* réfère aux lieux/institutions non fréquentés par les personnes qui exercent une influence sur la vie de l'individu et enfin le *macrosystème* est constitué des *croyances et idéologies dominantes* d'une société. Dans cette perspective, l'individu est influencé par son environnement et il influence ledit environnement, on parle donc d'influence réciproque.

En ce qui concerne le macrosystème propre à la massothérapie au Québec, donc des croyances, idéologies dominantes de la société qui influent sur cette profession, nous avons déjà indiqué en introduction qu'une évolution relativement récente de la société québécoise permettait une plus grande proximité avec le corps. La pensée dominante influencée par des valeurs judéo-chrétiennes d'autan condamnait en quelque sorte cette forme de proximité et

---

<sup>129</sup> Urie Bronfenbrenner p. 3-4.

<sup>130</sup> Olds et Papalia, pages 21-23.

les mœurs avaient considérablement évolué à ce propos. La reconnaissance officielle de professions dans le domaine des médecines douces par l'Office des professions du Québec et l'éclatement des valeurs, effet de la postmodernité, a favorisé une acceptation graduelle du toucher thérapeutique (physiothérapie, chiropractie, etc.). Au niveau du massage, même si le gouvernement provincial n'a pas encore légiféré pour cette profession comme l'ont déjà fait d'autres provinces, le fait que plus de 35 compagnies d'assurance la reconnaissent pour leur clientèle assure une certaine notoriété aux yeux des assurés. Bref, les croyances et idéologies dominantes de la société québécoise actuelle sont favorables à cette médecine.

Notons que l'évolution des croyances et des idéologies dominantes (*macrosystème*) de la société québécoise relatives au toucher et au massage met en lumière la complexité à modifier lesdites valeurs dominantes, reflet de ces croyances et de ces idéologies. Valeurs qui évoluent en regard d'une histoire (bagage culturel), d'une époque, d'un lieu : « si les valeurs d'une société changent très lentement, l'ordre de priorité qu'on leur accorde, le sens qu'on leur donne et le contexte social, économique et idéologique dans lequel elles évoluent peuvent, eux, se modifier »<sup>131</sup>. Ce qui nous fait supposer qu'intervenir au niveau du *macrosystème* nécessite des actions qui ont une portée nationale, des activités permettant d'influencer l'imaginaire collectif.

Rappelons-nous que l'*exosystème* réfère à des lieux non fréquentés par les praticiens, mais qui influencent leur vie professionnelle, nous pouvons citer à ce propos, l'ensemble des associations professionnelles dans le domaine du massage et des médecines douces qui, par un effet de concurrence et d'influence réciproque, établissent des normes de différentes natures (formation minimale, déontologie...). Nous pouvons citer également l'Office des professions du Québec qui représente la politique gouvernementale en matière de légifération des professions, les compagnies d'assurance qui régulent en quelque sorte la profession en discriminant les services accordés par des praticiens membres d'associations professionnelles (habilités à signer un reçu d'assurance) d'un non membre , le système de

<sup>131</sup> Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R. Panet-Raymond J. 2008 p.106

santé au Québec et toutes les institutions qui en découlent, le ministère de l'Éducation et les écoles privées et publiques offrant des formations dans le domaine du massage. Bref par toutes les institutions qui ont une influence sur la profession, mais qui demeurent peu ou pas fréquentées par les praticiens.

À noter qu'il existe probablement un système d'interrelation entre les *exosystèmes*. Dans le domaine du massage, nous pourrions évoquer les relations entre les associations professionnelles et l'Office des professions ou le ministère de l'Éducation ou les écoles accréditées (publiques ou privées) ou les écoles non accréditées ou les compagnies d'assurance. De même qu'il existe des relations entre quelques-unes de ces institutions sans la participation expresse des associations professionnelles (entre le ministère de l'Éducation et l'Office des professions du Québec par exemple). Ces interrelations s'établissent également dans un mouvement d'influence réciproque.

Le *microsystème* fait référence aux fréquentations de l'individu dans son milieu, à l'ensemble de ses contacts. Pour les relations personnelles, on peut faire valoir sa famille élargie (parents et amis proches), ses voisins, les membres de son club social, son groupe religieux, son travail et son école. Sur le plan de ses relations professionnelles, on peut faire mention de ses clients, des professionnels de la santé<sup>132</sup>, des collègues appartenant à la même association ou à d'autres associations professionnelles, des personnes ayant fréquenté la même institution d'enseignement ou d'autres<sup>133</sup>, de son association professionnelle et la cellule locale ou régionale de son association professionnelle s'il y a lieu. À noter que l'importance de son réseau de contacts, qu'il soit personnel ou professionnel, est propre à chaque individu. Il est conséquent aux relations particulières qu'entretient un individu avec son milieu et donc tributaire de sa sociabilité, de ses intérêts et de son implication à la communauté.

---

<sup>132</sup> Par exemple, quelques praticiens entretiennent des relations professionnelles avec des physiothérapeutes, chiropraticiens, ostéopathes, médecins et se font référés ou se réfèrent mutuellement de la clientèle

<sup>133</sup> Pour la même technique de massage ou pour d'autres

Le *mésosystème* met en lumière les relations entre les acteurs du *microsystème*. Nous y retrouvons les liens qui existent entre les acteurs du microsystème et les liens qui composent les *réseaux de soutien social*, ce qui inclut les gens avec qui nous pratiquons des loisirs ou qui offrent une certaine forme d'aide, de conseils. Un membre de sa famille qui fréquente le même club social que soi constitue un exemple de relation du *mésosystème*.

À partir des valeurs énoncées au premier chapitre et du parcours professionnel circonscrit au deuxième chapitre, nous avons maintenant une meilleure vue d'ensemble des caractéristiques de nos participants, ce qui définit leurs dimensions *ontosystémiques* du modèle écologique de Bronfenbrenner. Par ailleurs, ce modèle est basé sur l'influence réciproque de différents systèmes allant du plus intime (*microsystème*) au plus extérieur (*macrosystème*) dans un espace temporel (*chronosystème*). Nous avons également fait valoir que les croyances et idéologies dominantes d'une société évoluent difficilement dans cet espace temporel. Ce qui nous fait supposer qu'intervenir au niveau du *macrosystème* nécessite des actions qui ont une portée à long terme et de nature nationale, interventions qui pourraient être entreprises entre autres par les associations professionnelles puisqu'elles jouent un rôle de groupe de pression à certains égards dans notre société<sup>134</sup>.

Nous avons également fait valoir que la sphère d'influence de l'individu face à son environnement dépend de son implication au milieu environnant. Notons également que la notion de distance du praticien avec les institutions et les gens qui les composent peut être influencée par la qualité de relation que lesdits praticiens entretiennent avec les représentants de ces dites associations. De même, l'émergence d'une structure intermédiaire (structure locale ou régionale) faisant le lien entre une association à caractère provincial ou national et le praticien peut également modifier cet effet d'influence partagée.

---

<sup>134</sup> À titre d'exemple, voici quelques préoccupations des fondateurs de la FQM : - se distinguer du massage érotique aux yeux de l'escouade de la moralité de la Police de Montréal - obtenir la tolérance des médecins en évitant toute allusion pathologique - harmoniser la formation - se doter d'un code de déontologie et d'un groupe de surveillance notamment pour prouver à l'Office des professions du Québec le contrôle des membres de l'association.

En gros, il s'agit de maximiser les sphères d'influence réciproque en rapprochant les parties prenantes par des relations directes entre les individus ou par le biais d'une structure intermédiaire regroupant les praticiens et idéalement par ces deux modes d'interrelation. Par le fait même, nous remplaçons autant que faire se peut, une partie de l'*exosystème* par un *microsystème*, c'est-à-dire faire en sorte que les praticiens investissent les milieux ou institutions traditionnellement non fréquentés par ces derniers, mais tout de même accessibles en ajoutant des liens significatifs avec les représentants de ces institutions et/ou par l'instauration d'une nouvelle structure locale. Une telle structure pourra à son tour permettre d'autres rapprochements avec des institutions locales ou nationales, ce qui en soi augmentera sensiblement la zone d'influence desdits praticiens. Bref, la nature des relations avec les membres des institutions en gouvernance influe sur la réciprocité des réseaux d'influence, nature définie en terme de qualité de relation, fréquence et persistance dans le temps. Il est important à ce stade d'insister sur les facteurs de temps, de fréquence et d'intensité. Au niveau du développement humain, Tarabulsy et Tessier nous rappellent les bases théoriques du modèle écologique :

Le développement survient au cours de processus interactifs progressivement plus complexes et réciproques entre un organisme biopsychologique humain et les personnes, objets et symboles présents dans son environnement immédiat. Pour que ces interactions puissent être efficaces, elles doivent survenir régulièrement, sur une longue période de temps. Ces interactions constantes et durables ayant lieu dans l'environnement immédiat sont appelées les processus proximaux. La forme, la force et la direction de l'effet des processus proximaux impliqués dans le développement varient en fonction des caractéristiques de la personne, de l'environnement général et immédiat dans lequel ils ont lieu, ainsi que selon l'issue de développement qui est l'objet d'étude<sup>135</sup>.

À l'instar du modèle écologique, l'éthique partage son propre réseau d'influence réciproque. Marc Jean et Antoine Lutumba Ntetu rappellent à ce sujet :

---

<sup>135</sup> Tarabulsy et Tessier, page 13.

Le caractère internaliste de l'intervention en éthique, soit celui qui émerge de l'intérieur de la vie des personnes et des collectivités, peut provoquer des changements individuels et collectifs pouvant mener au dénouement d'enjeux sociaux, institutionnels, voire structurels<sup>136</sup>.

L'intervention en éthique, faisant appel obligatoirement aux valeurs individuelles et collectives du site d'intervention, a un effet structurant pour chacune des parties prenantes. Nous pouvons affirmer qu'en présence d'un large consensus, les valeurs, puisque coconstruites et partagées, sont de nature à favoriser une cohésion sociale plus satisfaisante pour toutes les parties en cause. Au sortir de l'intervention, un nouveau climat de confiance s'installe propre à rendre ces parties prenantes plus sensibles à la dimension éthique, donc plus compétentes éthiquement parlant.

De *l'éthique individuelle à l'éthique collective*, il semblerait donc se dégager un processus interactif d'influence commune. Ce processus d'influence réciproque serait également présent d'une *éthique autorégulatoire à l'éthique hétérorégulatoire*. Un peu à l'image de la déontologie qui émerge d'un groupe voulant mettre en commun et faire valoir ses valeurs professionnelles (processus autorégulatoire) et qu'à l'application de devoirs, de sanctions et de valeurs communes, nous assistions à un processus nettement hétérorégulatoire (processus imposé de l'extérieur). Ce dernier venant influencer les valeurs individuelles viendrait en quelque sorte s'affiner, se réaffirmer ou se confronter à nouveau à travers les institutions propres à chaque profession (retour à un processus de nature plus autorégulatoire).

Nous pouvons donc observer des zones d'influence réciproque pour l'éthique qui démontre plusieurs similitudes avec le modèle écologique. En transposant ce modèle à l'éthique, nous pouvons alléguer qu'une dimension *chronosystémique* (dimension temporelle) influe sur la réalité éthique. En effet, une intervention éthique est réalisable en tenant compte des valeurs existantes dans un temps donné. Le *macrosystème* fait référence à une *éthique*

---

<sup>136</sup> Marc Jean , Antoine Lutumba Ntetu, *Intervenir en milieu organisationnel, un enjeu d'autonomisation et de prise en charge social, collectif et structurel*, Revue Éthique et santé, volume 6, numéro 2, juin 2009, p. 61.

*collective* investie de valeurs, de croyances et d'idéologies dominantes. Ces valeurs nous sont transmises à travers notre culture, elle-même tributaire de la religion, de l'éducation, du gouvernement, de la mondialisation, d'une nouvelle conscience un peu plus écologique provoquée par le réchauffement de la planète, bref par un ensemble de facteurs à caractère national et/ou international. L'*exosystème* met en lumière *l'éthique institutionnelle*<sup>137</sup>, reflet des valeurs, idéologies, croyances des lieux ayant une influence sur l'éthique personnelle et/ou professionnelle, mais non fréquentés par l'individu. L'*hétérorégulation* qui définit une autorité extérieure à l'individu représente bien le mode d'influence de ce système. Le *mésosystème* se définit comme l'ensemble des interactions existant entre les différents *microsystèmes*. L'influence réciproque des *éthiques organisationnelles* et individuelles compose ce système. Le *microsystème* est composé de l'environnement proximal. Cette zone d'influence est plus sensible à *l'autorégulation* puisqu'elle met en interrelation le partage et la complémentarité des valeurs entre les individus et l'environnement immédiat. Enfin, l'*ontosystème* (représentant les caractéristiques individuelles) s'apparente facilement à *l'éthique individuelle*, porteuse des valeurs qui nous définissent.

Une fois établies les similitudes entre le modèle écologique et le modèle éthique en terme de représentation de système d'influence réciproque, l'éthique nous fournit une justification supplémentaire à l'intégration d'une nouvelle sphère d'influence. Dans un premier temps, rappelons-nous que la plupart des praticiens œuvrent seuls dans leurs cliniques privées. D'autre part, Mario nous avait signalé qu'il était favorable à l'émergence d'une nouvelle structure au niveau régional et Hélène nous faisait valoir qu'elle aimeraient avoir la possibilité de rencontrer d'autres professionnels de la FQM pour échanger sur la profession. De plus, nous avons pu observer au premier chapitre que la reconnaissance constitue une valeur de référence et de préférence pour la majorité des praticiens de cette étude. Nous sommes donc en présence de personnes qui poursuivent des objectifs communs et qui ont un sentiment d'appartenance à leur profession et à leur association. Somme toute, regrouper ces personnes habitées par un éthos professionnel, afin de leur permettre d'échanger et de

---

<sup>137</sup> Composée par des institutions à caractère publique principalement.

construire ensemble répond à un besoin de cohésion sociale par le partage de valeurs et l'affirmation d'objectifs communs. Selon Judith Maxwell : « la cohésion sociale se construit sur les valeurs partagées et un discours commun... les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité »<sup>138</sup>.

À ce stade, nous pouvons observer que nous sommes passés d'une opportunité de dynamisation des influences réciproques avec le modèle écologique à un besoin de cohésion sociale à partir de l'éthique, et ce, sans compter la dynamisation des influences éthiques qu'une nouvelle structure locale pourrait engendrer. En effet, le modèle systémique des influences éthiques nous fait entrevoir l'éthique non pas seulement comme un mode d'intervention singulier ou localisé, mais également comme un outil de transformation sociale ayant une portée à plus grande échelle étant donné que l'on tient compte des influences réciproques des différentes éthiques de système. Nous avons d'ailleurs déjà signalé que des éthiciens chevronnés, en l'occurrence Marc Jean et Jacqueline Dionne-Proulx, avaient observé cette forme d'influence inhérente au processus d'intervention éthique en ce sens qu'étant donné qu'il émerge des valeurs partagées des personnes et des collectivités, ce processus influe également sur la société de façon plus générale.

Somme toute, nous avons plusieurs motifs qui justifient l'instauration d'une structure régionale : le modèle écologique nous invite à maximiser les sphères d'influence des praticiens en les rapprochant des centres décisionnels et l'éthique met en lumière le besoin de cohésion sociale. De plus, nous observons un accroissement des influences éthiques et le phénomène de professionnalisation nous renvoie à la reconstruction d'un nous collectif. Par ailleurs, une telle structure nous permettrait d'articuler la plupart des recommandations<sup>139</sup> des praticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le respect des valeurs fondamentales que constituent l'éthos professionnel (représenté par les valeurs de préférence et de référence

<sup>138</sup> Courville Françoise, Jean Marc et Ntetu Antoine Lutumba, *Entre engagement professionnel et performance organisationnel, le travailleur comme acteur de changement*, à paraître en 2009.

<sup>139</sup> Les recommandations qui ont une portée locale ou régionale.

des praticiens). Cette structure est donc de nature à permettre aux praticiens de se responsabiliser en s'actualisant. De plus, ce regroupement permet de répondre à un besoin associatif (lié au sentiment d'isolement) ressenti par la plupart des praticiens dans la région.

À remarquer qu'au fur et à mesure de notre réflexion, nous avons adapté des cadres de référence<sup>140</sup> pour nous aider à mieux appréhender l'univers professionnel du massage. Il faut toutefois prendre ces modèles pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire une forme de construit hypothétique n'ayant aucune prétention à l'universalité.

Au terme de ces propos, nous pouvons toutefois considérer qu'une structure locale, siège d'une nouvelle vie associative n'existe que pour le mieux vivre ensemble des praticiens. Les valeurs coconstruites et les délibérations libres permettant l'émission du point de vue de chacun sur une base égalitaire seront de nature à développer des sentiments d'appartenance, de compétence et d'efficacité des praticiens participants.

### **3.3 L'éthique pour rendre opérante la solution emergente**

Rappelons que l'objectif de cette recherche est de proposer aux praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean une réponse instrumentale permettant le partage de valeurs professionnelles dans la construction d'un nous collectif afin de faciliter l'atteinte d'un idéal professionnel commun ou tout au moins l'atteinte d'idéaux professionnels singuliers. Cet objectif étant atteint par la mise en place justifiée d'une nouvelle structure régionale, il reste à déterminer les conditions qui permettront la mise en œuvre de cette structure. N'oublions pas qu'il s'agit avant tout d'une recherche-action et qu'à cet égard il serait bête de s'arrêter à si bon chemin...

---

<sup>140</sup> Valeurs vs valeurs professionnelles, pyramide des besoins vs pyramide des motivations professionnelles, modèle écologique vs modèle écologique professionnel, modèle écologique vs modèle des influences éthiques.

Nous avons pris soin aux sections précédentes de tenir compte des discours d'existence reflétant les réalités respectives des praticiens jusqu'à leurs plus hautes aspirations professionnelles : l'idéal professionnel. Une fois ces parcours établis, une voie éthique d'ordre hétérorégulatoire et/ou autorégulatoire pourra nous supporter dans la construction d'un nous collectif.

L'éthique reconnaît deux modes de régulation des comportements :

La motivation peut être de divers ordres : dans une perspective d'autorégulation, la motivation à agir constitue la maîtrise de soi et le sens partagé, alors que dans une perspective d'hétérorégulation, c'est le respect des règles et la crainte de la sanction qui motivent l'individu à agir<sup>141</sup>.

Bref, motivation à agir en se conformant à des règles établies et régies par une autorité extérieure ou motivation à agir en assumant ses « propres valeurs librement »<sup>142</sup>, l'éthique permet de donner un sens à l'action.

Nous avons remarqué que des praticiens ont formulé des idéaux professionnels qui favorisent une démarche à caractère éthique d'ordre autorégulatoire, d'autres d'ordre hétérorégulatoire ou enfin d'autres qui favorisent l'utilisation des deux approches (démarche mixte).

L'idéal dans ce contexte peut constituer une démarche d'ordre autorégulatoire axée sur la prise en charge de l'individu par l'individu : « dans une perspective d'autorégulation, c'est dans l'engagement personnel et par le biais d'une promesse qu'un individu fait à un autre ou au groupe auquel il appartient qu'il trouve la source de la régulation de ses comportements »<sup>143</sup>. Nous retrouvons dans cette catégorie l'expression des idéaux professionnels de nos participants qui s'orientent vers la maîtrise ou le développement de soi et la construction d'un nous collectif.

---

<sup>141</sup> Ibid p. 88.

<sup>142</sup> Ibid p. 11.

<sup>143</sup> Boisvert, Yves, Legault, Georges A., Côté, Louis, Marchildon, Allison, Jutras, Magalie, 2003 p. 82.

L'idéal peut également constituer une démarche d'ordre hétérorégulatoire axée sur la prise en charge des comportements de l'individu par des directives de l'extérieur : « l'hétérorégulation est une approche qui s'élabore dans une perspective de maîtrise des comportements des individus... Dans cette approche, c'est une autorité qui dicte à un individu la façon dont il doit décider ou agir »<sup>144</sup>. Nous retrouvons dans cette catégorie toutes les mesures exprimées par nos participants qui visent un contrôle par une autorité extérieure : contingentement de la profession, contrôle de l'appellation, formation minimale requise, etc.

En ce qui concerne l'idéal professionnel, une praticienne (Julie) nous parle d'une éthique qui devrait habiter le praticien dans sa manière d'être. Elle espère une sélection plus critique des postulants à cette profession, l'imposition de mesures par l'établissement de normes et/ou de contrôles et enfin une formation favorisant l'émergence d'une conduite éthique. Elle postule donc sur l'hétérorégulation (sélection à l'admissibilité, contrôle, norme) et l'autorégulation (par le savoir être) comme modes de développement de cette profession.

Il existe différents modes de régulation des comportements qui s'inscrivent dans un mode autorégulatoire ou hétérorégulatoire : mœurs, déontologie, norme, morale, etc. Ils ont souvent une composante mixe : « notons que même si chaque mode de régulation tend vers l'autorégulation ou l'hétérorégulation, ils comportent tous, dans une certaine mesure, certains éléments qui les inscrivent à la fois dans ces deux logiques »<sup>145</sup>. La déontologie en est un bel exemple, elle est autorégulatoire lors de son élaboration parce qu'elle représente des valeurs coconstruites et elle devient hétérorégulatoire dans son application (référence à une autorité extérieure, des règles, des sanctions)<sup>146</sup>.

---

<sup>144</sup> Boisvert, Yves, Legault, Georges A., Côté, Louis, Marchildon, Allison, Jutras, Magalie, 2003, p. 86.

<sup>145</sup> Boisvert, Yves, Legault, Georges A., Côté, Louis, Marchildon, Allison, Jutras, Magalie, 2003, p. 10.

<sup>146</sup> Ibid.

Malgré cette perméabilité, nous pouvons déjà stipuler que l'organisation des activités reliées à une structure régionale devra tenir compte de ces idéaux professionnels et des modes de régulation qui en découlent. En règle générale, les idéaux qui font appel à l'autorégulation seront plus facilement contrôlables localement et ceux qui font appel à l'hétérorégulation nécessiteront l'implication d'autres instances en autorité (association, école de massage, gouvernement). Si nous prenons l'exemple du besoin de reconnaissance exprimé par plusieurs praticiens, des actions locales pourraient être entreprises pour accroître la visibilité et la crédibilité au niveau de la population et des autres professionnels de la santé. À un niveau provincial ou national, des représentations pourraient être envisagées auprès des associations professionnelles, des gouvernements, des écoles, des assurances ou des tables de concertation pour influencer ces derniers à considérer les suggestions qui touchent notamment les normes minimales de formation, les normes d'admissibilité au programme de formation, la protection du public, le contingentement de la profession, etc.

La mobilisation des participants à un organisme régional devra être maintenue pour en assurer la pérennité. Il faudra donc tenir compte de leurs intérêts particuliers, leurs disponibilités, leurs compétences et leurs besoins d'engagement. Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R. et Panet-Raymond J. nous entretiennent des conditions à mettre en place pour maintenir la mobilisation des participants :

- valoriser et reconnaître le travail accompli par les participants (besoin d'estime) ;
- se fixer des objectifs réalisables à court terme (gains, victoires tangibles et concrètes) ;
- mode de fonctionnement qui favorise l'engagement à la mesure des compétences et de l'intérêt des participants, des motivations et des disponibilités ;
- assurer la qualité de la communication au sein du groupe ;
- favoriser les activités d'apprentissage et de formation ;
- garder une place pour le plaisir (resserrer les liens tout en s'amusant)<sup>147</sup>.

<sup>147</sup> Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R., Panet-Raymond, J., 2008, p. 266-267.

### **3.4 Quelques enjeux d'une structure à caractère régional**

Diverses propositions formelles ont déjà émergé des rencontres avec les praticien(nes) du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

- améliorer la reconnaissance des praticien(nes) en massage par les autres professionnel(le)s de la santé ;
- améliorer l'intégration de ces professionnel(le)s au réseau public de la santé (CLSC, CSST, SAAQ, institutions hospitalières, etc.) ;
- favoriser le développement d'une élite professionnelle par l'accès à une formation de qualité et par la remise de prix d'excellence ;
- éduquer le public et sensibiliser les institutions publiques sur les disparités importantes qui existent entre les praticien(nes) affilié(e)s ou non à des associations professionnelles ;
- développer le sentiment d'appartenance des praticien(nes) à leurs associations professionnelles ;
- se donner un lieu et une voix par la mise en place d'une association régionale.

Somme toute, l'ensemble ou tout au moins la plupart des propositions envisagées par les praticien(nes) du SLSJ pourraient s'articuler à partir d'une structure locale affiliée à une association professionnelle reconnue. Une structure locale serait de nature à défendre les intérêts locaux et à favoriser le sentiment d'appartenance à une vie associative et d'adhésion à des valeurs communes. Cette structure favoriserait aussi une prise en charge de l'avenir personnel, professionnel et collectif des membres de cette profession. De plus, la concertation des forces vives du milieu et la mise en commun des initiatives singulières pourraient permettre d'assurer l'existence de conditions favorables à l'expression du dynamisme de la communauté régionale<sup>148</sup> et aussi favoriser l'accomplissement des idéaux

---

<sup>148</sup> Le besoin de gouvernance et d'autonomie constituent une valeur importante pour une partie de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean habitée par une fierté nationaliste traditionnelle.

professionnels individuels. Ce serait également faire du sentiment d'appartenance de son coin de pays, un facteur de développement social et régional.

Un centre régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean issu d'une association professionnelle reconnue comme la FQM<sup>149</sup> fournirait un cadre référentiel significatif et permettrait à des participants volontaires et représentatifs d'exercer un devoir de citoyen, c'est-à-dire une prise en charge responsable de leur devenir collectif pour développer un sentiment d'appartenance de nature bicéphale, c'est-à-dire à deux niveaux<sup>150</sup>.

À l'instar d'un ordre professionnel, et ce, très tôt dans son histoire, la FQM s'est dotée d'un comité de discipline ayant pour mandat de contrôler et de surveiller le comportement des membres de l'association dans le but de protéger le public. C'est une des particularités de l'association qui symbolise ses aspirations à faire de la massothérapie une profession reconnue officiellement. L'instauration de ce comité de discipline distingue la FQM des autres associations œuvrant dans cette industrie au Québec. Georges A. Legault nous rappelle l'importance de ce facteur pour les ordres professionnels :

La principale valorisation que le professionnel peut tirer de son appartenance est de pouvoir garantir au public que sa pratique est contrôlée et surveillée, alors que d'autres ne sont pas nécessairement soumis à ces exigences<sup>151</sup>.

Le choix d'une structure rattachée à la FQM rapproche donc le praticien d'une profession à part entière à celui d'une profession reconnue.

---

<sup>149</sup> La plupart des praticiens interviewés faisait partie de la FQM, qui, par l'importance de son membership et ses luttes historiques, a contribué à faire reconnaître la profession de massothérapeute au Québec. À ces égards, elle constitue une association professionnelle très représentative de cette industrie à l'échelle québécoise.

<sup>150</sup> Provincial et régional par la valorisation des contributions individuelles et locales, l'augmentation du degré de représentativité de l'association en regard de ses membres, la possibilité d'une meilleure adéquation des services offerts aux besoins des membres, une plus grande proximité des centres décisionnels, etc.

<sup>151</sup> Legault, Georges A., 2003, p. 51.

Par ailleurs, afin de maximiser une représentativité significative permettant de couvrir les différentes facettes de la profession, les participants devraient représenter les principales factions des membres de ladite association soit :

- les formateurs, les enseignants, les propriétaires d'écoles privées, etc. ;
- les membres fondateurs ;
- les membres de la nouvelle génération ;
- les représentants des principales techniques offertes en région : shiatsu, suédois, californien, amma, etc. ;
- les travailleurs autonomes dont cette activité constitue la principale source de revenus ;
- les travailleurs autonomes dont cette activité constitue un revenu d'appoint ;
- les salariés ;
- les employeurs (massothérapeutes propriétaires d'une entreprise employant d'autres praticien(nes)).

Comment arriver à une décision collective alors que nous n'avons pas la même vision des choses ? Ce n'est que dans la mesure où un groupe, un comité ou une équipe entame une démarche de décision collective délibérée qu'il est possible de dépasser la diversité des individus et de leur liberté personnelle pour créer ensemble un espace d'autonomie responsable<sup>152</sup>.

Constituer ainsi une plate-forme à caractère politique facilitant une prise en charge collective favoriserait la rencontre des vécus et des projets de vie personnels à travers les délibérations éthiques permettant ainsi l'émergence d'un nous collectif. Ces délibérations devront se faire dans la rencontre de l'autre et dans le respect de ses propres valeurs. Ces valeurs doivent faire partie de la sensibilité éthique pour prendre des décisions responsables qui tiennent compte des personnes et des principaux intérêts en jeu.

---

<sup>152</sup> Georges A., Legault, *Professionnalisme et délibération éthique : manuel d'aide à la décision responsable*, Collection éthique, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999, p. 91, (290 pages).

Quatre niveaux d'intérêts seraient ainsi en interaction lors des délibérations :

- les intérêts personnels des participants et leurs aspirations ;
- les intérêts régionaux ou locaux ;
- les intérêts corporatifs de l'association professionnelle (FQM) ;
- les intérêts supérieurs de la profession (l'idéal professionnel pour l'ensemble de la profession).

La réflexion critique et le dialogue des participants pourraient être ainsi guidés par les trois critères propres à l'universalité, c'est-à-dire le caractère d'impartialité<sup>153</sup>, celui de reciprocité<sup>154</sup> et enfin celui d'exemplarité<sup>155</sup>. Intégrer ces critères lors des délibérations assurerait la sauvegarde des intérêts supérieurs de la profession malgré une sous-représentation de groupes minoritaires et/ou d'intérêts singuliers.<sup>156</sup>

De plus, l'ajout d'un niveau local à une association professionnelle peut apporter une dynamique différente. Les membres d'une localité ont leurs propres réseaux de connaissances et fraternisent parfois avec des collègues, membres d'une autre association professionnelle dans le même domaine. Ce lien peut influer sur le sentiment d'appartenance à une association lorsque des intérêts corporatifs sont en jeu. Des mesures protectionnistes corporatives pourraient ainsi confronter certaines valeurs.

Par ailleurs, les membres d'une association peuvent également faire front commun dans une localité donnée s'il y a présence de certaines particularités locales. Par exemple, la présence d'une nouvelle école de formation non reconnue par la FQM offrant une formation plus

---

<sup>153</sup> *Est-ce que tes raisons d'agir convaincraient un jury impartial ?* Legault, 1999, p. 167.

<sup>154</sup> *Si tu étais à la place de la personne qui perd le plus dans la décision et si tu écoutais les raisons que tu présentes, est-ce que tu trouverais la décision raisonnable ?* Legault, 1999, p. 167.

<sup>155</sup> *Est-ce que les raisons qui justifient ta décision seraient applicables dans tous les cas analogues ?* Legault, 1999, p. 167.

<sup>156</sup> Pour s'assurer du respect de ces critères, nous pourrions faire adopter une résolution obligeant le comité à en tenir compte pour chacune des résolutions du comité.

accessible aux futurs praticiens<sup>157</sup> constitue une menace<sup>158</sup> pour plusieurs membres de la FQM au SLSJ selon les commentaires recueillis<sup>159</sup>. Une absence de mesures protectionnistes de l'association pourrait indisposer certains membres de la cellule locale de l'association. Cette structure pourrait même être qualifiée de stratégique puisqu'elle *s'appuie sur la présence d'une certaine volonté d'agir collectivement pour solutionner les problèmes ainsi que sur un fort sentiment d'appartenance à la communauté, particulièrement lorsque des événements menacent sa survie*<sup>160</sup>.

La structure locale d'une association professionnelle pourrait également permettre de redéfinir la mission sociale de la massothérapie au SLSJ, de fournir une main-d'œuvre qualifiée pour des recherches dans ce domaine<sup>161</sup> et favoriser l'instauration d'une voix éthique d'ordre autorégulatoire par la mise en place de divers comités<sup>162</sup> permanents responsables de promouvoir la professionnalisation.

Une structure locale coconstruite par et pour les praticiens régionaux à l'image de l'idéal considéré comme une valeur en constante évolution tel que définie par Maurice Burgevin : « la valeur comme idéal n'est pas réalisée... elle est une qualité qui devrait être réalisée, elle est ce qui guide l'action, elle est ce que nous choisissons de rechercher comme étant particulièrement désirable, estimable, etc. »<sup>163</sup>.

---

<sup>157</sup> Nombre d'heures de formation moindre pour le degré de massothérapeute, et ce, à moindre coût.

<sup>158</sup> Selon les informations recueillies, les écoles accréditées par la FQM doivent fournir un profil de formation minimal plus important que d'autres écoles non accréditées, et ce, avec des professeurs agréés par l'association. Ils ne peuvent faire une compétition basée sur la tarification.

<sup>159</sup> Peur que le marché soit inondé, peur que la profession soit mal représentée par ces nouveaux arrivants, etc.

<sup>160</sup> DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 390 pages, p. 79, cité dans Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R. Panet-Raymond, 2008, p. 94.

<sup>161</sup> Présence, entre autres, d'un programme de maîtrise en médecine expérimentale ainsi que du programme de formation délocalisée à Ville de Saguenay de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke (FMSS) pour la formation de docteur en médecine.

<sup>162</sup> Comités consultatifs pour la reconnaissance sociale (information au grand public et aux institutions), pour l'élite professionnelle, pour la promotion de la profession et pour la reconnaissance professionnelle par les professionnels de la santé, pour la formation, pour les activités de la semaine de la massothérapie, etc.

<sup>163</sup> BURGEVIN, Maurice, 1995, p. 29.

Bref, faire en sorte que l'amélioration continue imposée par ces structures s'instaure comme un processus de régulation établi, une culture du milieu, plutôt qu'un idéal singulier à atteindre.

## **CONCLUSION**

Au départ, nous avons souligné l'importance des dires des praticiens afin d'apporter une réponse instrumentale à leurs propres aspirations professionnelles. Le premier chapitre nous met en contact avec les principales parties prenantes de cette recherche : des praticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et deux tableaux représentatifs des valeurs de préférence et de référence circonscrivent le profil général de ces participants. Au niveau du parcours professionnel et de l'idéal professionnel, la reconnaissance se présente déjà comme une valeur primordiale à protéger et/ou à promouvoir.

De ces discours, parfois touchants, engagés ou intimistes, nous avons défini, au deuxième chapitre, différentes formes de motivation jalonnant leurs parcours professionnels respectifs. De la motivation originelle à choisir la profession jusqu'à l'idéal professionnel, cinq segments sont apparus et ont été schématisés sous forme de pyramide afin d'en faciliter la compréhension. Cette visualisation a mis en lumière un lien presque chronologique et ascensionnel des phases du parcours professionnel : motivation originelle, renforcement, déplacement, croyance et idéal.

La motivation originelle à choisir cette profession est la première, selon la perception des participants, à avoir influencé leur orientation professionnelle. Toujours selon le sens que ces personnes accordent à leur propre parcours professionnel, l'étape de renforcement constitue un rappel, un stimulus positif à choisir la profession. Le déplacement marque une étape de remise en question et constitue le troisième pilier de la pyramide. La croyance, quatrième élément, intervient comme une construction de sens à partir d'une certaine conception de l'univers et sert de balises, de règles de vie personnelle et professionnelle. L'idéal, sommet de la montée ascensionnelle, demeure dès lors, l'objectif ultime : la valeur supérieure.

Cette recherche-action visait à transformer la situation initiale en favorisant l'émergence d'une réponse instrumentale adaptée aux besoins des praticiens. Une réponse favorisant la

compréhension, le partage, le développement et l'accomplissement de l'idéal professionnel ou de leurs idéaux respectifs.

Or, depuis le tout début de ce projet de recherche (1<sup>re</sup> cueillette de données en 2004) jusqu'à sa conclusion (en 2009), le projet d'un conseil régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean a fait son bout de chemin dans un contexte évolutif. En 2007, la Fédération québécoise des massothérapeutes ajoute des représentants régionaux (bénévole non élu) à sa structure dont le mandat principal est de faire le lien entre l'association et les membres locaux. Ce poste me convient tout à fait puisque j'y retrouve une valeur instrumentale pour animer et articuler un véritable conseil régional. C'est donc à titre de représentant régional de la FQM que j'organise les premières réunions. Le propre d'une recherche-action n'est-il pas d'amorcer ce type de développement ?

Fort d'un noyau de personnes déjà sensibilisées à l'intérêt d'un tel regroupement, nous retrouvons des participants de cette étude aux premières réunions régionales. Ces personnes veulent se retrouver et travailler ensemble<sup>164</sup>.

Les premières rencontres ont été jugées intéressantes, mais les gens en veulent encore plus. D'ailleurs, certaines recommandations ont émané des rencontres avec les praticiens du SLSJ sur l'organisation souhaitée des réunions de praticiens :

- une thématique principale devrait faire l'objet de chaque rencontre ;
- un aspect informatif à l'aide de documents d'accompagnement pertinents devrait supporter la thématique abordée ;
- un aspect fonctionnel est jugé essentiel à la bonne marche des activités (informations pour la tenue de la réunion suffisamment transmises d'avance, etc.) ;
- un aspect ludique (jeu, tirage) pourrait y être présent ;

---

<sup>164</sup> Étant donné la dispersion géographique, nous leur avions suggéré la formation de deux comités pour couvrir le secteur du Saguenay et le secteur du Lac St-Jean. Ils ont plutôt opté pour un seul comité qui se rencontrera à Alma, ville située au centre du SLSJ.

- un aspect éducationnel serait très apprécié (petit atelier de formation intégré aux réunions par exemple) ;
- une photo de groupe des participants serait souhaitable ;
- des conditions facilitantes (espace et temps) minimales devraient permettre de fraterniser entre collègues.

Les praticiens du SLSJ semblent intéressés à se réunir (travailler ensemble) s'il y a présence d'un intérêt commun (présence d'une thématique rassembleur). Ces réunions auraient avantage à être efficaces (documents d'accompagnement, informations au préalable) et la présence d'un espace de plaisir (fraternité, photo, jeu) constituerait un atout apprécié. Ces considérants rejoignent d'ailleurs quelques-unes des conditions nécessaires à la mobilisation et citées précédemment (moments de plaisir, activité d'apprentissage, etc.).

Par ailleurs, comme dans toutes les sociétés et les microsociétés, il existe une attitude, une tendance naturelle à considérer la façon de voir dominante comme étant la seule valable. Alejandro Rada-Donath nous parle d'ethnocentrisme pour définir ce phénomène : « une attitude qui ramène tous les faits sociaux à ceux que les membres d'une société reconnaissent comme valables au point qu'ils finissent par considérer leur propre culture comme étant la meilleure »<sup>165</sup>. Bien que ce phénomène soit tout à fait propice à développer une identité professionnelle, il faudrait y intégrer, en sus des intérêts des parties prenantes, une attention particulière aux conséquences des actions entreprises par la nouvelle structure pour les individus ou groupes extérieurs à l'organisation. En d'autres mots, l'intérêt partisan des membres d'une association ne doit pas œuvrer à l'encontre des intérêts supérieurs de la profession. L'idée de créer une association des massothérapeutes universitaires (rapportée durant la réunion du groupe de discussion) est un exemple de ce type de dérapage possible pouvant porter à conséquence.

---

<sup>165</sup> Rada-Donath, Alejandro, 1994, p. 9.

Cette recherche a soulevé plusieurs questions en cours de processus. Plusieurs praticiens ont fait valoir leurs préoccupations face à la concurrence, au peu de contrôle de la profession et au rôle des assureurs. L'impact des remboursements d'assurance sur la pratique du massage constituerait effectivement un autre sujet d'investigation pertinent puisqu'à Saguenay, comme partout ailleurs au Québec, certains praticiens en massage sont habilités à émettre des reçus d'assurance et d'autres ne le sont pas. En faisant partie d'une association professionnelle reconnue par l'assureur, le praticien augmente donc sa part de marché. De ce fait, les assureurs influencent l'industrie du massage de manière plus ou moins significative par le truchement de reconnaissance des reçus d'assurance émis par les membres habilités d'associations professionnelles. Cette habilitation requérant certains critères minimaux d'adhésion favorise une augmentation du niveau de compétence, tout au moins, pour cette part de marché.

Il existe plusieurs associations pouvant accueillir le praticien en massage et présentant différents critères d'admissibilité : écoles reconnues par une association et non par l'autre, technique de massage considérée comme technique de base acceptable par l'une et simple formation complémentaire par l'autre, variation du nombre d'heures de formation minimales, présence ou non d'un examen d'évaluation technique, etc.

Le fait que plusieurs compagnies d'assurances couvrent les services de médecine douce a favorisé le développement de ces associations professionnelles. Malgré la présence d'association exigeant de plus hauts standards de formation, la liberté des associations d'établir leurs propres exigences fait en sorte qu'il existe une disparité importante de critères d'admission entre les différentes associations. De plus, une association professionnelle peut diminuer ses critères d'admission ou diminuer ses frais d'adhésion pour augmenter son marché potentiel. L'importance du « *membership* » dans ce cas ne garantit pas nécessairement la qualité de formation de ses membres.

De même, une école professionnelle dans la mesure où ses finissants peuvent être reconnus par une association professionnelle peut saisir l'opportunité de diminuer ses heures d'enseignement au plus bas niveau possible acceptable par ladite association. Ce qui procure à cette école un avantage concurrentiel: moins d'heures d'enseignement, moins de coûts directs, formation offerte au plus bas prix pour la clientèle, les étudiants sont formés plus rapidement, plus de marché, etc.

La logique économique aidant, s'il n'y a pas de discrimination significative par les compagnies d'assurance sur l'acceptabilité des reçus émis par les membres des différentes associations professionnelles, le profil professionnel général pourrait se développer vers une formation de plus en plus minimale. Considérant le niveau de formation comme un critère important de compétence, il y aurait matière à l'émergence d'un phénomène d'appauvrissement de ladite compétence, tout au moins, pour les nouveaux arrivants.

Étant lui-même en situation de concurrence avec les autres assureurs, est-ce qu'un assureur peut se permettre de distinguer une association professionnelle d'une autre, même si les critères d'admissibilité sont portés à sa connaissance ? Est-il à même de distinguer un thérapeute compétent d'un incompétent ? Même au niveau des massages érotiques, ce n'est pas évident. Mme Denise Favreau<sup>166</sup> nous rappelle qu'il est difficile de distinguer le type de massage réclamé : « Sur les reçus que le client nous envoie, c'est pas écrit que c'est un massage érotique ». Elle nous rappelle également que les assureurs sont limités par la loi du marché : « Je n'ai pas le choix de rembourser parce que les autres compagnies d'assurances le font ». De plus, elle nous signale que ce problème ne se pose pas en Ontario, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve puisque dans ces provinces, la profession est réglementée<sup>167</sup>. À ce stade, nous pouvons nous demander : **Quelle est l'influence des remboursements d'assurance sur la pratique du massage telle qu'entendue par les**

---

<sup>166</sup> Responsable du contrôle de réclamations dans une grosse compagnie d'assurances du Québec

<sup>167</sup> LEMIEUX, Louise, Massages érotiques remboursés : les compagnies d'assurances ne font pas de distinction entre la thérapie et le service sexuel, Le Soleil, samedi 27 décembre 2008, p. 2.

**assureurs et telle que vécue par les praticiens en massage dans ce contexte de non-réglementation à ville Saguenay ?**

La question de la légifération de cette profession a souvent été soulevée également par les praticiens. Est-ce que l'Office des professions du Québec devrait reconnaître cette profession ? Au Québec, il existe une loi qui accorde au Collège des médecins le quasi-monopole des actes médicaux. Richard Martel souligne à cet effet qu'on « constate, à la lecture des articles 31 et 43 de la Loi médicale, que la Corporation des médecins s'est fait conférer par le législateur un monopole quasi absolu en matière de santé »<sup>168</sup>. Reconnaître l'existence légitime du massothérapeute, du psychothérapeute, de l'ostéopathe ou d'autres praticiens en médecine alternative suppose qu'il faut restreindre et/ou préciser la définition des actes exclusifs réservés aux médecins, chiropraticiens, psychologues, physiothérapeutes, infirmières, etc. Il existe déjà plusieurs guerres de territoire entre les corporations légalement reconnues, qui, par ailleurs, n'ont pas intérêt à voir apparaître de nouveaux joueurs dans leurs rangs. Il existe donc des pressions importantes exercées par ces corporations pour empêcher quiconque de poser des actes sur leur territoire respectif. Le service de santé représente un budget colossal et c'est le médecin qui domine la pyramide du pouvoir. Quand les choses ne tournent pas comme ils le veulent, ils peuvent menacer de démissionner, de s'expatrier, de désertter les régions ou d'abandonner les urgences. Ce groupe de professionnels tient la population en otage. Le gouvernement doit prendre la responsabilité de protéger le public et de se préoccuper des services qu'il utilise en médecine traditionnelle et en médecine alternative, mais que peut-il faire quand un groupe de professionnels peut foutre le bordel aussi aisément dans le système de santé ? En tenant compte de la dimension étatique du problème, il existe au moins cinq raisons qui justifient la reconnaissance d'un titre réservé au massothérapeute par l'Office des professions et qui s'inscrivent tout à fait dans le mandat et la raison d'être de cette institution : la protection du public, la qualité des services offerts, une distribution efficace,

---

<sup>168</sup> Richard Martel, 1990, p. 21.

le respect des droits du public en matière de services de santé et de services sociaux et enfin la recherche d'une paix sociale.

Le Code des professions délègue à l'ordre professionnel d'une profession reconnue le mandat de « protection du public ». Cette protection se définit à travers le contrôle de l'admission et la réglementation de l'exercice de la profession à partir de différentes normes ou instruments de contrôle : code de déontologie, comité d'inspection professionnel, comité de discipline, etc. Un Ordre professionnel (tel que défini par l'Office des professions) peut intervenir pour usurpation de titre ou autre motif, même si l'individu n'est pas membre actif de l'association.

Les recours du public pour une profession non reconnue sont en relation directe avec l'appartenance ou non du thérapeute à une association professionnelle : un massothérapeute n'a pas l'obligation de faire partie d'une association professionnelle sauf s'il veut remettre des reçus aux fins de remboursement d'assurance. De plus, le seul recours possible de l'association est l'annulation de la participation du membre et une publication dans le journal local de la faute. L'association peut, en dernier recours, encourager le plaignant à des poursuites au civil ou à une dénonciation au criminel selon la nature et l'importance du délit. Nonobstant ces recours limités de l'association professionnelle, un praticien peut facilement continuer d'exercer sans délivrer de reçus ou s'inscrire à une autre association professionnelle. Compte tenu du pouvoir de sanctions détenu par un Ordre professionnel versus celui d'une association professionnelle, nous pouvons aisément affirmer que la protection du public est mieux assurée lorsque la profession jouit d'une reconnaissance enchâssée par un statut juridique.

L'Ordre professionnel doit s'assurer du contrôle de l'admission de ses membres, c'est l'assurance pour le public d'une compétence professionnelle et d'une *qualité de services*. Un membre d'une profession reconnue doit obligatoirement faire partie d'un Ordre

professionnel. Cet Ordre établit les normes de formation minimales et responsabilise les membres à suivre l'évolution de la profession notamment par la formation continue.

En ce qui concerne la massothérapie au Québec, il existe autant de conditions d'admission à une association qu'il y a d'associations professionnelles : l'une oblige les futurs membres à un examen d'entrée en plus des attestations de formation, une autre se contente de l'obtention du diplôme de l'école selon un profil déterminé, d'autres sont directement affiliés à des écoles de formation, etc. De plus, rappelons que le praticien n'a pas l'obligation d'appartenir à une association professionnelle, le thérapeute peut donc utiliser n'importe quelle technique, avoir une formation minimale de base ou se découvrir un talent inné, aucune réglementation ne l'empêchera d'offrir ses services parfois avec pignon sur rue. Bref, le public n'a pas beaucoup de recours pour s'assurer d'une formation minimale. **La qualité des services est donc mieux assurée lorsqu'une profession est reconnue.**

En outre, l'Office des professions du Québec doit assurer la *distribution efficace* des services professionnels requis par le public par la reconnaissance de nouvelles professions en tenant compte des champs de compétence des professions déjà reconnues. Plusieurs professionnels de la santé utilisent déjà plusieurs techniques ou manœuvres en massage : physiothérapeute, infirmier, sage-femme, médecin, etc. L'exercice exclusif de cette pratique par un seul groupe professionnel ne serait pas de nature à faciliter une distribution efficace. Par contre, l'utilisation d'un titre réservé plutôt qu'un monopole d'exercice serait beaucoup plus de nature à favoriser une distribution efficace des services tout en protégeant le public. La distribution actuelle, n'étant pas obligatoirement sous l'égide d'une formation minimale requise, est loin d'être efficace puisqu'elle permet l'acceptation de services de moindre qualité sans faciliter l'identification des services vraiment professionnels.

L'Office des professions, en suivant les tendances de la société par la reconnaissance de professions, respecte *le droit du public en matière de santé et de services sociaux*. Cette

reconnaissance favorise également l'interdisciplinarité en délimitant les champs de compétence de chaque profession, d'où l'augmentation de la qualité et de la quantité des services offerts à la population. Actuellement, un fort accroissement d'engouement de la population pour les soins de massothérapie milite en faveur d'une reconnaissance de cette profession. De plus, la non-réglementation favorise la prolifération de charlatans qui s'improvisent massothérapeutes, ce qui n'est pas de nature à assurer la protection du public tout en ne respectant pas le droit du public en matière de santé à des services de qualité. La reconnaissance de cette profession respecterait le droit des individus à des services de qualité et permettrait la complémentarité des services professionnels. **La reconnaissance de cette profession respecte donc le droit du public en matière de santé et de services sociaux.**

Par ailleurs, le caractère public de l'Office des professions lui confère une responsabilité politique d'assurer *la paix sociale*. Ce qui explique pourquoi cet organisme consulte les corporations des professions déjà reconnues, les avis de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux et tient compte des tendances de la société québécoise, mais aussi canadienne et nord-américaine. De plus, les professions déjà reconnues telles que la médecine et la chiropractie ont tendance à jouer un rôle plutôt conservateur par rapport à l'apparition de nouvelles professions, les taxant de médecines dont les effets positifs ne sont pas clairement démontrés, d'effets placebos sans fondement scientifique, etc. Ce type d'argument compte de moins en moins d'adeptes puisque de plus en plus de recherches contredisent ce genre de position. Par ailleurs, le gouvernement a dû passer outre ce type d'argumentation pour reconnaître plusieurs professions : chiropraticien, acupuncteur, sage-femme, etc. Bref, le gouvernement doit assurer un certain leadership auprès des corporations existantes afin de protéger efficacement le public et doit aussi se préoccuper des services en médecine alternative pour assurer une cohésion et une paix sociale.

Bref, cinq motifs sont susceptibles de justifier l'acceptation de cette profession par l'Office des professions du Québec. Toutefois, ces motifs pourraient se montrer insuffisants puisque, selon madame Carole Rocheleau, porte-parole de l'Office des professions du Québec, « la massothérapie, comme d'autres médecines douces, n'est pas identifiée comme pouvant présenter un danger pour la santé »<sup>169</sup>. De plus, Mme Rocheleau nous rappelle que « le fait qu'aucune formation académique ne soit reconnue par l'État est aussi un empêchement à la création d'un ordre professionnel des massothérapeutes ». En outre, elle nous rappelle que la création d'un Ordre n'est pas la réponse à tout et que les ordres professionnels sont très encadrés et soumis à beaucoup de réglementations...

Comme on peut le constater, le domaine du massage au Québec constitue un vaste champ d'investigation et bien des questions restent sans réponse notamment en ce qui a trait à la reconnaissance professionnelle, aux massages érotiques, aux écoles de massage au Québec, aux différentes associations professionnelles œuvrant dans ce domaine, à l'évolution du massage au sein de la population québécoise ou saguenéenne, etc.

Par ailleurs, les limites d'échantillonnage manifestes ne permettaient aucune prétention à l'universalité des modèles proposés. Ces adaptations de construits hypothétiques pourraient toutefois faire l'objet d'une réflexion plus approfondie pour en vérifier une possible portée générale (pyramide des motivations professionnelles et modèle écologique d'influences éthiques).

En espérant que cette lecture éclaire quelque peu le domaine du massage au Saguenay-Lac-Saint-Jean et suscite la curiosité et l'intérêt dans le devenir de cette profession...

---

<sup>169</sup> LEMIEUX, Louise, *Ordre professionnel pour la masso ? Pas pour demain !*, Le Soleil, samedi 27 décembre 2008, p. 3.

## **ANNEXE I**

### **Questionnaire à l'attention des praticiens en massage au Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

#### **Consigne de travail :**

Le participant est invité à apposer sa signature sur le document de consentement ci-joint. L'interviewé a cinq (5) minutes pour prendre connaissance du présent document avant l'entrevue proprement dite. L'entretien individuel semi-dirigé d'une durée variant entre vingt (20) et quarante (40) minutes est enregistré sur cassette audio.

#### **Objectif de la recherche :**

Promouvoir l'idéal professionnel du massage par la mise en place de structures pouvant répondre aux aspirations des praticiens en massage.

#### **Objet de recherche :**

L'objet de cette recherche est l'étude de la relation entre les motivations des praticiens en massage du Saguenay-Lac-Saint-Jean et leurs perceptions d'un idéal professionnel.

#### **Objectif de la cueillette de données :**

Cette cueillette de données vise à préciser les motivations à choisir la profession de praticiens en massage au Saguenay-Lac-Saint-Jean et à vérifier leurs perceptions de l'idéal professionnel.

## Motivation (quelques définitions)

*Ensemble des motifs qui expliquent un acte<sup>170</sup>. En psychologie, la motivation, « c'est un facteur conscient ou inconscient qui incite un individu à agir de telle ou telle façon »<sup>171</sup>, en d'autres mots, c'est une « force interne qui nous pousse à agir et nous entraîne dans la vie sans pour autant que les raisons en soient toujours claires à nos yeux... La motivation est la source d'énergie qui nous permet de mener une tâche à bien »<sup>172</sup>.*

### L'idéal professionnel

*« La représentation professionnelle que nous concevons comme étant la plus souhaitable d'atteindre pour des considérations autres que strictement matérielles et pour le bénéfice sans exclusion, a priori, de l'ensemble de la collectivité. »<sup>173</sup>*

- 1- Quelles ont été vos principales motivations à choisir cette profession ?
- 2- En ce qui concerne vos motivations, quelle évolution existe-t-il entre les premiers moments où vous avez pensé devenir praticien en massage et votre pratique d'aujourd'hui ?
- 3- Comment envisagez-vous l'idéal pour cette profession ?

---

<sup>170</sup> Le Petit Larousse Illustré, 1994.

<sup>171</sup> Ibid.

<sup>172</sup> Se motiver pour étudier avec plaisir. [http://web2.uqat.ca/profu/textes/strat\\_app/02motivation.htm](http://web2.uqat.ca/profu/textes/strat_app/02motivation.htm)

<sup>173</sup> Patrick Lynes, *L'idéal remis en question*, Psychologie Québec, juillet 2002, page 22.

**Consentement de participation au projet de mémoire et autorisation pour enregistrement de l'entrevue individuelle dans le cadre d'une maîtrise en Études et Interventions Régionales à l'Université du Québec à Chicoutimi.**

**Titre du projet de mémoire : De la motivation à l'idéal professionnel : une voie éthique d'ordre autorégulatoire et d'accomplissement d'un projet de vie professionnelle.**

**J'accepte de participer à cette recherche et que mes propos soient enregistrés sur cassette audio à la condition que ces informations soit consignées de manière à ne pas m'identifier.**

---

**Participant**

---

**Étudiant (chercheur)**

---

**Lieu et date**

## BIBLIOGRAPHIE

BAUD Francis, *Motivations et comportements individuels dans l'entreprise*, Entreprise moderne d'édition, Paris, 1972, 174 pages.

ALEXANDRE, Lucie et BESSETTE, Guy, *L'appui au développement communautaire: une expérience de communication en Afrique de l'Ouest*, publié par le Centre de recherches pour le développement international (Ottawa, Canada) et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Paris, France), 2000, 200 pages. <http://www.idrc.ca/openebooks/919-4/>

BOISVERT, Yves, LEGAULT Georges A., CÔTE Louis, MARCHILDON, Allison, JUTRAS Magalie, *Raisonnement éthique dans un contexte de marge de manœuvre accrue: clarification conceptuelle et aide à la recherche*, Rapport de recherche, Centre d'expertise en gestion des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du trésor, Québec, mars 2003, 95 pages.

BONNET Josiane, CHEMOUNY Bernard, DUMAZEAUD Marie-Isabelle, MULOT Jean-Philippe, SPIDO Georges, *Pour soigner autrement: l'infirmière et les médecines différentes*, Éditions Lamarre, Paris, 1990, 286 pages.

BRONFENBRENNER Uri, *The Ecology of Human Development*, Harvard University Press, USA, 1979, 330 pages.

BURGEVIN Maurice, *Approches pour une philosophie éthique et politique*, Les éditions Le Griffon d'argile, Sainte-Foy, Canada, 1995, 315 pages.

DIEL Paul, *Psychologie de la motivation: théorie et application thérapeutique*, Petite bibliothèque Payot 165, Paris, 1970, 327 pages.

DESLAURIERS, Jean-Pierre *Recherche qualitative: guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 142 pages.

DIONNE-PROULX Jacqueline et JEAN Marc, *Pour une dynamique éthique au sein des organisations*, Télé-université, Université du Québec à Montréal, Québec, 2007, 549 pages.

DURKHEIM Émile, *Jugements de valeur et jugements de réalité*, Revue de Métaphysique et de Morale du 3 juillet 1911, 15 pages.

GAUTHIER Benoît et all, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1984, 535 pages

GUILBEAULT, Claude, *Touche-moi avec tendresse: le pouvoir de guérison du toucher*, Édimag Inc., Québec, 1998, 236 pages.

HALL, R. Vance et HALL, Marilyn C. *Comment choisir les renforçateurs*. GREDD Groupe de recherche et d'étude en déficience du développement, Université Laval, 1990, Québec, 63 pages.

INKELES Gordon, TODRIS Murray, *L'art du massage*, Éditions l'Étincelle, Québec, 1972, 162 pages.

JEAN Marc, NTETU Antoine Lutumba, *Intervenir en milieu organisationnel, un enjeu d'autonomisation et de prise en charge social, collectif et structurel*, Revue Éthique et santé, volume 6, numéro 2, juin 2009, p. 61-65

LAMOUREUX Henri, LAVOIE Jocelyne, MAYER Robert, PANET-RAYMOND Jean, *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2008, 530 pages.

LAURENT Alain, *Solidaire, si je le veux*, Société d'édition Les Belles lettres, Paris, 1991, 325 pages.

LEGAULT Georges A., *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Collection éthique, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 2003, 226 pages.

LEGAULT Georges A., *Professionnalisme et délibération éthique: manuel d'aide à la décision responsable*, Collection éthique, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999, 290 pages.

MALCUIT Gerard, POMMERLEAU, Andrée, MAURICE, Paul, *Psychologie de l'apprentissage: termes et concepts*. Edisem Inc, Saint-Hyacinthe, Canada, 1995, 243 pages,

MARTEL Paul, *Médecine douce - Médecine illégale: le cadre juridique régissant la pratique des thérapies alternatives au Québec*, Québec, Cahiers des sciences juridiques, cahier No. 6, Québec, 1990, 153 pages.

MASLOW Abraham H., *Vers une psychologie de l'être*, Collection l'expérience psychique, Librairie Arthème Fayard, France, 1972, 274 pages.

MITCHELL Stewart, 1995, *Initiation au massage*, Éditions du Rocher, Monaco, 217 pages.

MORIN Pierre-Charles et BOUCHARD Suzanne, *Introduction aux théories de la personnalité*, Gaétan Morin Éditeur, Québec, 1991, 238 pages.

NANTEL Richard, *La Fédération québécoise des massothérapeutes: histoire de ses 20 ans 1979-1999*, Québec, 1999, 20 pages.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC, *Avis au ministère responsable de l'application des lois professionnelles sur l'opportunité de constituer une corporation professionnelle dans le domaine des médecines douces*, Québec, avril 1992, 25 pages.

OLDS Sally W. et PAPALIA Diane E., *Psychologie du développement de l'enfant*, Groupe Beauchemin éditeur Ltée, 6<sup>ème</sup> édition, Québec, 2005, 236 pages.

PAQUETTE Claude, *Analyse de ses valeurs personnelles: s'analyser pour mieux décider*, Collection C.I.F. auto-développement, Édition Québec/Amérique, Québec, 1982, 214 pages.

RADA-DONATH Alejandro, *De la morale individuelle à l'éthique universelle*, Collection Partenariat en matière de main-d'œuvre et d'emploi dossier 5.6 Éditions Sapientia, Montréal, Québec, 19 pages.

*Se motiver pour étudier avec plaisir.*

Source: [http://web2.uqat.ca/profu/textes/strat\\_app/02motivation.htm](http://web2.uqat.ca/profu/textes/strat_app/02motivation.htm)

SCHEIN Edgar H., *Ancres de carrière: découvrir ses véritables valeurs*, Actualisation IDH Inc., Québec, 1995, 68 pages.

TARABULSY Georges M. et TESSIER Réjean, *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1996, 119 pages.

VALENTIN Charles, *Le concept de valeur dans l'orientation*, Colloque du 10 mars 1999, Nouvelles conceptions de l'orientation professionnelle, 75<sup>ème</sup> anniversaire du Laboratoire d'Ergologie de Belgique. Source: <http://www.ulb.ac.be/lab/ergologie/value.htm>.

VIAU Rolland, *La motivation dans l'apprentissage du français*, Édition du renouveau pédagogique Inc., Québec, 1999, 161 pages.

ZUNIGA Ricardo, *La recherche qualitative et la formation professionnelle : quelques effets vertueux..* 71<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS, Rimouski, 19 au 23 mai 2003, Colloque 605, Distances et proximités en recherche qualitative.